

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

OFFICIAL LANGUAGES

Chair:

The Honourable CLAUDETTE TARDIF

Monday, March 21, 2016
Monday, April 11, 2016
Monday, April 18, 2016

Issue No. 3

Consideration of a draft agenda (future business)

and

Second, third and fourth meetings:

Study on the application of the Official Languages Act
and of the regulations and directives made under it,
within those institutions subject to the Act

APPEARING:

The Honourable Mélanie Joly, P.C., M.P.,
Minister of Canadian Heritage

WITNESSES:

(See back cover)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

LANGUES OFFICIELLES

Présidente :

L'honorable CLAUDETTE TARDIF

Le lundi 21 mars 2016
Le lundi 11 avril 2016
Le lundi 18 avril 2016

Fascicule n° 3

Étude d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs)

et

Deuxième, troisième et quatrième réunions :

Étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles
ainsi que des règlements et instructions en découlant,
au sein des institutions assujetties à la loi

COMPARAÎT :

L'honorable Mélanie Joly, C.P., députée,
ministre du Patrimoine canadien

TÉMOINS :

(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable Claudette Tardif, *Chair*

The Honourable Rose-May Poirier, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

- | | |
|------------------|----------|
| * Carignan, P.C. | Jaffer |
| (or Martin) | McIntyre |
| Dagenais | Rivard |
| Fraser | Seidman |
| * Harder, P.C. | |

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Dagenais replaced the Honourable Senator Maltais (*April 18, 2016*).

The Honourable Senator Maltais replaced the Honourable Senator Mockler (*April 13, 2016*).

The Honourable Senator Mockler replaced the Honourable Senator Maltais (*April 8, 2016*).

The Honourable Senator McIntyre replaced the Honourable Senator Oh (*March 8, 2016*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
LANGUES OFFICIELLES

Présidente : L'honorable Claudette Tardif

Vice-présidente : L'honorable Rose-May Poirier

et

Les honorables sénateurs :

- | | |
|------------------|----------|
| * Carignan, C.P. | Jaffer |
| (ou Martin) | McIntyre |
| Dagenais | Rivard |
| Fraser | Seidman |
| * Harder, C.P. | |

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Dagenais a remplacé l'honorable sénateur Maltais (*le 18 avril 2016*).

L'honorable sénateur Maltais a remplacé l'honorable sénateur Mockler (*le 13 avril 2016*).

L'honorable sénateur Mockler a remplacé l'honorable sénateur Maltais (*le 8 avril 2016*).

L'honorable sénateur McIntyre a remplacé l'honorable sénateur Oh (*le 8 mars 2016*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, March 21, 2016
(5)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:30 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Claudette Tardif, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Jaffer, Maltais, McIntyre, Poirier, Rivard and Tardif (6).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, February 3, 2016, the committee continued its study on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESSES:

Office of the Commissioner of Official Languages:

Graham Fraser, Commissioner of Official Languages;

Mary Donaghy, Assistant Commissioner, Policy and Communications Branch;

Ghislaine Saikaley, Assistant Commissioner, Compliance Assurance Branch;

Pascale Giguère, Senior Counsel and Manager, Legal Affairs Branch.

Mr. Fraser made a statement and, together with Ms. Giguère, answered questions.

At 7:06 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, April 11, 2016
(6)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met in camera this day at 5:35 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Claudette Tardif, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Fraser, Jaffer, McIntyre, Mockler, Poirier, Rivard, Seidman and Tardif (8).

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 21 mars 2016
(5)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 h 30, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Claudette Tardif (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Jaffer, Maltais, McIntyre, Poirier, Rivard et Tardif (6).

Également présente : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 3 février 2016, le comité poursuit son étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Commissariat aux langues officielles :

Graham Fraser, commissaire aux langues officielles;

Mary Donaghy, commissaire adjointe, Direction générale des politiques et des communications;

Ghislaine Saikaley, commissaire adjointe, Direction générale de l'assurance de la conformité;

Pascale Giguère, avocate principale et gestionnaire, Direction des affaires juridiques.

M. Fraser fait un exposé puis, avec Mme Giguère, répond aux questions.

À 19 h 06, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 11 avril 2016
(6)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à huis clos à 17 h 35, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Claudette Tardif (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Fraser, Jaffer, McIntyre, Mockler, Poirier, Rivard, Seidman et Tardif (8).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft agenda (future business).

After debate, it was agreed:

That the Standing Senate Committee on Official Languages consider a study on access to French language schools and French immersion programs in British Columbia

At 6:10 p.m., the committee suspended.

At 6:15 p.m., the committee resumed in public.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, February 3, 2016, the committee continued its study on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESSES:

Office of the Commissioner of Official Languages for New Brunswick:

Katherine d'Entremont, Commissioner of Official Languages for New Brunswick.

Office of the French Language Services Commissioner of Ontario:

François Boileau, French Language Services Commissioner.

Ms. d'Entremont and Mr. Boileau each made a statement and answered questions.

At 7:30 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, April 18, 2016
(7)

[English]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day in camera at 5:19 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Claudette Tardif, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Dagenais, Fraser, McIntyre, Poirier, Rivard and Tardif (6).

Other senator present: The Honourable Senator Gagné (1).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Également présente : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'article 12-16(1)(d), le comité étudie un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Après débat, il est convenu :

Que le Comité sénatorial permanent des langues officielles effectue une étude sur l'accès aux écoles françaises et aux programmes d'immersion française de la Colombie-Britannique.

À 18 h 10, la séance est suspendue.

À 18 h 15, la séance publique reprend.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 3 février 2016, le comité poursuit son étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Commissariat aux langues officielles du Nouveau-Brunswick :

Katherine d'Entremont, commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick.

Commissariat aux services en français de l'Ontario :

François Boileau, commissaire aux services en français.

Mme d'Entremont et M. Boileau font chacun un exposé puis, répondent aux questions.

À 19 h 30, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 18 avril 2016
(7)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à huis clos, à 17 h 19, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Claudette Tardif (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Dagenais, Fraser, McIntyre, Poirier, Rivard et Tardif (6).

Autre sénatrice présente : L'honorable sénatrice Gagné (1).

Également présente : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft agenda (future business).

At 5:21 p.m., the committee suspended.

At 5:22 p.m., the committee resumed in public.

The Honourable Senator Fraser moved:

That the chair be authorized to seek an order of reference for the Standing Senate Committee on Official Languages to examine and report on the challenges associated with access to French-language schools and French immersion programs in British Columbia;

That the papers and evidence received and taken, and work accomplished by the committee on its study of best practices for language policies and second-language learning in a context of linguistic duality or plurality during the Second Session of the Forty-first Parliament be referred to the committee; and

That the committee submit its final report to the Senate no later than December 15, 2016, and that the committee retain all powers necessary to publicize its findings for 180 days after the tabling of the final report.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Rivard moved:

That the following budget application for the fiscal year ending March 31, 2017, in relation to a special study on access to French-language schools and French immersion programs in British Columbia be approved for submission to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration:

SUMMARY OF BUDGET

ACTIVITY 1: Public Hearing and Fact-Finding Mission in British Columbia	\$ 123,328
TOTAL	\$ 123,328

The question being put on the motion, it was adopted.

At 5:28 p.m., the committee suspended.

At 5:30 p.m., the committee resumed.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, February 3, 2016, the committee continued its study on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

APPEARING:

The Honourable Mélanie Joly, P.C., M.P., Minister of Canadian Heritage.

Conformément à l'article 12-16(1)(d), le comité étudie un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 17 h 21, la séance est suspendue.

À 17 h 22, la séance publique reprend.

L'honorable sénatrice Fraser propose :

Que la présidente soit autorisée à demander un ordre de renvoi pour que le Comité sénatorial permanent des langues officielles soit autorisé à examiner, pour en faire rapport, les défis liés à l'accès aux écoles françaises et aux programmes d'immersion française de la Colombie-Britannique;

Que les documents reçus, les témoignages entendus et les travaux accomplis par le comité sur son étude des meilleures pratiques en matière de politique linguistique et d'apprentissage d'une langue seconde dans un contexte de dualité ou de pluralité linguistique au cours de la deuxième session de la 41^e législature soient renvoyés au comité; et

Que le comité soumette son rapport final au Sénat au plus tard le 15 décembre 2016, et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 180 jours suivant le dépôt du rapport final.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Rivard propose :

Que la demande de budget aux fins d'une étude spéciale sur l'accès aux écoles françaises et aux programmes d'immersion en français pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2017, soit approuvée et présentée au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration :

SOMMAIRE DU BUDGET

ACTIVITÉ 1 : Audiences publiques et mission d'information en Colombie-Britannique	123 328 \$
TOTAL	123 328 \$

La question, mise aux voix, est adoptée.

À 17 h 28, la séance est suspendue.

À 17 h 30, la séance reprend.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 3 février 2016, le comité poursuit son étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

COMPARAÎT :

L'honorable Mélanie Joly, C.P., députée, ministre du Patrimoine canadien.

*WITNESSES:**Quebec Community Groups Network:*

Dan Lamoureux, President;
Sylvia Martin-Laforge, Director General.

Canadian Heritage:

Hubert Lussier, Assistant Deputy Minister, Citizenship,
Heritage and Regions;

Jean-Pierre Gauthier, Director General, Official Languages
Branch, Citizenship, Heritage and Regions.

The chair made a statement.

Mr. Lamoureux and Ms. Martin-Laforge made a statement
and answered questions.

At 6:30 p.m., the committee suspended.

At 6:32 p.m., the committee resumed.

The chair made a statement.

It was agreed; that coverage by electronic and photographic
media of the committee's public proceedings this evening, during
the first few minutes of Minister Joly's statement, be allowed with
the least possible disruption of its hearings.

Minister Joly made a statement and, together with
Mr. Lussier, answered questions.

At 7:33 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:**TÉMOINS :**Quebec Community Groups Network :*

Dan Lamoureux, président ;
Sylvia Martin-Laforge, directrice générale.

Patrimoine canadien :

Hubert Lussier, sous-ministre adjoint, Citoyenneté, patrimoine
et régions :

Jean-Pierre Gauthier, directeur général, Direction générale des
langues officielles, Citoyenneté, patrimoine et régions.

La présidente prend la parole.

M. Lamoureux et Mme. Martin-Laforge font un exposé puis,
répondent aux questions

À 18 h 30, la séance est suspendue.

À 18 h 32, la séance reprend.

La présidente prend la parole.

Il est convenu d'autoriser les médias électroniques et
photographiques à couvrir les délibérations publiques du comité
ce soir pendant les premières minutes de la déclaration de la
ministre Joly, de la façon qui perturbe le moins les délibérations.

La ministre Joly fait une déclaration puis, avec M. Lussier,
répond aux questions.

À 19 h 33, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de
la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Maxwell Hollins

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, March 21, 2016

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:30 p.m., to continue its study on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act.

Senator Claudette Tardif (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: My name is Claudette Tardif, a senator from Alberta, and I am pleased to chair this evening's meeting.

Before giving the floor to the witnesses, I would like to invite the members of the committee to introduce themselves, starting on my right.

Senator McIntyre: Paul McIntyre, senator from New Brunswick.

Senator Poirier: Rose-May Poirier, senator from New Brunswick.

Senator Maltais: Ghislain Maltais, senator from Quebec.

Senator Jaffer: Mobina Jaffer, senator from British Columbia.

Senator Rivard: Michel Rivard, senator from Quebec, from the riding of Laurentides.

The Chair: The committee is continuing its study on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act.

This evening, the discussions will be on the collaboration between Canada's linguistic commissioners and on the follow-up to be done on the study on CBC/Radio-Canada's linguistic obligations.

We are pleased to welcome Graham Fraser, Commissioner of Official Languages; Ghislaine Saikaley, Assistant Commissioner, Compliance Assurance Branch; Mary Donaghy, Assistant Commissioner, Policy and Communications Branch; and Pascale Giguère, Senior Counsel and Manager, Legal Affairs Branch.

Before we begin, I would like to add that Commissioner Fraser chairs the International Association of Language Commissioners, which was created three years ago. Its mission is to defend language equality and diversity around the world.

We will discuss the collaboration between the commissioners. I want to thank Mr. Fraser for joining our committee today as the president of that association. Mr. Fraser, you may begin by giving us a brief overview.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 21 mars 2016

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 h 30, pour poursuivre son étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi.

La sénatrice Claudette Tardif (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Je suis Claudette Tardif, sénatrice de l'Alberta, et c'est avec plaisir que je préside la réunion ce soir.

Avant de donner la parole aux témoins, j'invite les membres du comité à se présenter, en commençant à ma droite.

Le sénateur McIntyre : Paul McIntyre, sénateur du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Poirier : Rose-May Poirier, sénatrice du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Maltais : Ghislain Maltais, sénateur du Québec.

La sénatrice Jaffer : Mobina Jaffer, sénatrice de la Colombie-Britannique.

Le sénateur Rivard : Michel Rivard, sénateur du Québec, de la circonscription des Laurentides.

La présidente : Le comité poursuit son étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles, et des règlements et directives en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi.

Ce soir, les discussions porteront, entre autres, sur la collaboration entre les commissaires linguistiques du Canada et sur le suivi à effectuer au sujet de l'étude sur les obligations linguistiques de CBC/Radio-Canada.

Nous avons le plaisir d'accueillir M. Graham Fraser, commissaire aux langues officielles, Mme Ghislaine Saikaley, commissaire adjointe, Direction générale de l'assurance de la conformité, Mme Mary Donaghy, commissaire adjointe, Direction générale des politiques et des communications, ainsi que Mme Pascale Giguère, avocate principale et gestionnaire, Direction des affaires juridiques.

Avant de commencer, j'aimerais ajouter que le commissaire Fraser assure la présidence de l'Association internationale des commissaires linguistiques, qui a été créée il y a trois ans. Elle a pour mission de défendre l'égalité et la diversité linguistiques partout dans le monde.

Nous discuterons de la collaboration entre les commissaires. Je tiens à remercier M. Fraser de sa présence à notre comité à titre de président de cette association. Monsieur Fraser, vous pouvez commencer en nous présentant un bref exposé.

Graham Fraser, Commissioner of Official Languages, Office of the Commissioner of Official Languages: Thank you very much, Madam Chair.

[English]

Members of the committee, good evening. I am pleased to appear before this committee today for the first time since the beginning of this Parliament. Although I'm not sure how many more discussions we will have before my term as commissioner comes to an end in October, I would like to say that I am honoured to have been welcomed so frequently by your committee and to have had such productive exchanges with you.

[Translation]

The situation regarding CBC/Radio-Canada is, understandably, a topic that I wish to address and advance before leaving, and so your notice to appear arrived at a rather opportune time.

As you know, I filed proceedings in Federal Court against CBC/Radio-Canada in 2010. The decision to go to court was based on the fact that, for several years, CBC/Radio-Canada had refused to recognize its obligations as well as my jurisdiction to conduct investigations into anything that even vaguely resembles what it describes as programming.

[English]

After receiving 876 complaints from Canadians about the budget cuts CBC/Radio-Canada made to CBEF Windsor, I conducted an investigation that concluded that the national public broadcaster had not met its obligations under Part VII of the Official Languages Act because it had not taken into account the negative impact of its decision on the francophone minority community in southwestern Ontario.

CBC/Radio-Canada refused to participate in the investigation, arguing that its decision was related to programming activities, even though the issue was really about administrative decisions like budget cuts and job losses.

[Translation]

By bringing the case to court, I wanted to confirm that I have jurisdiction to investigate CBC/Radio-Canada and to clarify its obligations under Part VII of the Official Languages Act.

On September 8, 2014 Justice Martineau of the Federal Court issued a decision that ruled in favour of my jurisdiction to investigate and dismissed CBC/Radio-Canada's position that the CRTC had exclusive jurisdiction. The court ruled unequivocally that CBC/Radio-Canada was subject to the act and to part VII, which includes not only the obligation to take positive measures to enhance the vitality and support the development of official

Graham Fraser, commissaire aux langues officielles, Commissariat aux langues officielles : Je vous remercie beaucoup, madame la présidente.

[Traduction]

Membres du comité, bonsoir. Je suis heureux de me présenter aujourd'hui, devant le comité pour la première fois depuis le début de ce Parlement. J'ignore combien d'autres conversations nous aurons avant la fin de mon mandat, en octobre, mais j'ai été honoré d'avoir été reçu aussi fréquemment par le comité et d'avoir eu des échanges si productifs avec ses membres.

[Français]

Radio-Canada fait évidemment partie des dossiers que je souhaite faire progresser avant mon départ. Votre convocation est donc arrivée à propos.

Comme vous le savez, en 2010, j'ai déposé un recours devant la Cour fédérale contre la Société CBC/Radio-Canada. J'ai décidé de recourir à ce tribunal, parce que, depuis plusieurs années, CBC/Radio-Canada refusait de reconnaître ses obligations et avait une interprétation très restrictive de ma compétence de mener des enquêtes.

[Traduction]

Comme suite aux 876 plaintes déposées auprès du commissariat par des citoyens au sujet des compressions budgétaires effectuées par la société à CBEF Windsor, j'ai effectué une enquête qui m'a amené à conclure que CBC/Radio-Canada n'avait pas respecté ses obligations en vertu de la partie VII de la Loi sur les langues officielles, car elle n'avait pas tenu compte des répercussions négatives de sa décision sur la minorité francophone du sud-ouest de l'Ontario.

Malgré le fait qu'il s'agissait avant tout de décisions administratives, à savoir des compressions budgétaires et l'abolition de postes, CBC/Radio-Canada avait refusé de participer à l'enquête, soutenant que ses décisions portaient sur la programmation.

[Français]

Le recours que j'ai intenté visait à confirmer que je possède la compétence nécessaire pour mener des enquêtes au sujet de CBC/Radio-Canada et pour clarifier les obligations de la société en vertu de la partie VII de la Loi sur les langues officielles.

Le 8 septembre 2014, le juge Martineau de la Cour fédérale a rendu une décision selon laquelle il confirmait ma compétence de mener des enquêtes et rejetait la position avancée par CBC/Radio-Canada, selon laquelle le CRTC avait une compétence exclusive. La décision rendue par la Cour fédérale déclarait que CBC/Radio-Canada était assujettie à la loi, y compris à la partie VII. Cela implique l'obligation de prendre des

language minority communities, but also the obligation to act in a manner that does not hinder the development or vitality of Canada's anglophone and francophone minorities.

[*English*]

CBC/Radio-Canada appealed this decision. On November 12, 2015, the Federal Court of Appeal overturned the Federal Court's decision. It is important to note, however, that the Federal Court of Appeal did not rule on substantive issues but instead found that the trial judge had made procedural errors.

This is why I have not brought the case before the Supreme Court of Canada. Because the Federal Court of Appeal did not rule on merit, it would be difficult to argue before the Supreme Court that the Federal Court of Appeal made errors of national importance.

Although the Federal Court of Appeal did not rule specifically on my jurisdiction with respect to CBC/Radio-Canada, it did make it clear that the CRTC does not have the power to determine whether there has been a breach of the provisions of the Official Languages Act.

[*Translation*]

This may seem obvious, but CBC/Radio-Canada had argued that the CRTC was allowed to consider the principles and objectives of the act when carrying out its mandate and that Parliament presumably wished to let the CRTC be responsible for matters relating to official languages. However, the Federal Court of Appeal clearly stated that the CRTC cannot reach any conclusions regarding breaches of the act. In saying this, it reiterated — albeit indirectly — that the mandate given to me by Parliament authorizes me to investigate any matter related to the Official Languages Act. In practical terms, I must admit that after five years of litigation, we are back to square one.

[*English*]

Since the Federal Court of Appeal's decision, however, I have been in discussions with CBC/Radio-Canada and I hope that we will soon find a way to resolve this impasse.

Clearly, my role as Commissioner of Official Languages is not to dictate programming decisions to the national public broadcaster. I agree with CBC/Radio-Canada that journalistic independence is important. However, I maintain that CBC/Radio-Canada is subject to the Official Languages Act, including Part VII, and that I have full jurisdiction over any investigation into allegations from the public that CBC/Radio-Canada is not meeting its obligations under the act.

mesures positives pour favoriser l'épanouissement et appuyer le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire. CBC/Radio-Canada a aussi l'obligation d'agir de façon à ne pas nuire au développement et à l'épanouissement des communautés minoritaires francophones et anglophones du Canada.

[*Traduction*]

CBC/Radio-Canada a porté cette décision en appel. Le 12 novembre 2015, la Cour d'appel fédérale a rendu une décision qui annulait celle de la Cour fédérale. Cependant, il importe de préciser que la Cour d'appel ne s'est pas prononcée sur les questions de fond, mais bien sur le fait que le juge de première instance avait commis des erreurs sur le plan procédural.

C'est d'ailleurs pour cette raison que je n'ai pas porté la cause devant la Cour suprême du Canada. En effet, puisque la décision de la Cour d'appel fédérale ne se prononçait pas sur le mérite, il m'aurait été difficile de faire valoir devant la Cour suprême que la Cour d'appel avait commis des erreurs d'importance nationale.

La Cour d'appel fédérale ne s'est pas prononcée spécifiquement sur ma compétence à l'égard de CBC/Radio-Canada. Toutefois, elle a précisé clairement que le CRTC n'avait pas le pouvoir de déterminer s'il y a eu violation des dispositions de la Loi sur les langues officielles.

[*Français*]

Cela peut sembler évident, mais CBC/Radio Canada a affirmé que le CRTC pouvait tenir compte des principes et des objectifs de cette loi dans le cadre de son mandat et qu'on pouvait donc présumer que la législature désirait laisser au CRTC le soin de traiter toute question relative aux langues officielles. La Cour d'appel fédérale a cependant clairement affirmé que le CRTC n'avait pas le pouvoir de tirer quelque conclusion que ce soit concernant l'inobservation de la loi. Ce faisant, elle a donc réitéré de façon indirecte que le mandat que m'a confié le Parlement m'autorise à enquêter sur toute question se rapportant à la Loi sur les langues officielles. Sur le plan pratique, il faut avouer qu'après cinq ans de litige, nous sommes de retour à la case départ.

[*Traduction*]

Cependant, depuis la décision de la Cour d'appel fédérale, je me suis entretenu avec les représentants de CBC/Radio-Canada et je me permets d'espérer que nous trouverons un moyen de mettre fin à cette impasse au plus tôt.

Bien évidemment, mon rôle à titre de commissaire aux langues officielles n'est pas de dicter des choix au radiodiffuseur public national pour le contenu de sa programmation. Sur ce point, je suis d'accord avec CBC/Radio-Canada qu'il existe une indépendance en matière de choix journalistiques. Cependant, je maintiens que CBC/Radio-Canada est assujettie à la Loi sur les langues officielles, notamment à sa partie VII, et que j'ai pleine compétence pour mener une enquête lorsque des membres du

On a related point, I am interested, as you are, in the digital shift currently under way at CBC/Radio-Canada and how the various regions across the country are being served. It appears to me that the same principles apply to this new structure: The national public broadcaster must reflect all of Canada's English- and French-speaking communities while connecting Canadians to one another.

[Translation]

I would now like to move on to my second topic. One of the achievements I am most proud of in recent years is my partnership with the Commissioner of Official Languages for New Brunswick, and the French Language Services Commissioner of Ontario.

Memoranda of understanding have been established between our organizations that focus primarily on sharing best practices and facilitating the transfer of complaints between jurisdictions.

I meet with Commissioners Boileau and d'Entremont every time we find ourselves in the same city, and our staffs are in regular contact with each other. In 2013, we published a joint report on access to justice and the bilingual capacity of Canada's superior courts. In November 2014, Mr. Boileau's and my offices published a joint report on francophone immigration. Given the number of issues that overlap our jurisdictions, this ongoing partnership helps us to take more efficient and effective action, thus improving the services we provide to Canadians.

[English]

In closing, I would like to make brief mention of some of the publications my office will be releasing before the end of my mandate: my annual report, which will be released on May 19, along with a review of the court cases my office has been involved in over the past decade, and new report cards for 33 federal institutions; an overview of how I have exercised my role before the courts; a study on active offer to the public by federal institutions; a study on early childhood development in French-speaking minority communities; the results of a public opinion poll on what Canadians think about various issues related to official languages; and, finally, a follow-up to my 2012 audit of Parks Canada.

[Translation]

Madam Chair, I will gladly answer your questions and those of your colleagues.

The Chair: Thank you, Mr. Commissioner.

public allèguent que CBC/Radio-Canada ne satisfait pas à ses obligations découlant de la loi.

Je m'intéresse également, comme vous, au virage numérique entrepris par CBC/Radio-Canada et à la façon dont les différentes régions du pays sont desservies. Selon moi, les mêmes principes continuent de s'appliquer à la nouvelle structure : le diffuseur public national doit à la fois être le reflet des communautés francophones et anglophones de tout le pays, et relier les Canadiens entre eux.

[Français]

Passons au deuxième sujet. L'une des réalisations dont je suis très fier est la collaboration établie au cours des dernières années entre le commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick, le commissaire aux services en français de l'Ontario et moi-même.

Les protocoles d'entente qui ont été établis entre les trois organisations visent, entre autres choses, à assurer les mises en commun des bonnes pratiques et à faciliter le transfert des plaintes de l'une à l'autre.

Je rencontre les commissaires Boileau et d'Entremont chaque fois que nous nous trouvons dans la même ville, et les membres de notre personnel respectif communiquent régulièrement. En 2013, nous avons publié un rapport conjoint sur l'accès à la justice et la capacité bilingue de la magistrature des cours supérieures au Canada. En novembre 2014, le bureau de François Boileau et le mien ont publié conjointement un rapport sur l'immigration francophone. Étant donné les nombreux dossiers qui chevauchent les champs d'application, cette collaboration permanente nous permet d'intervenir avec plus d'efficacité et les services que nous offrons aux citoyens s'en voient améliorés.

[Traduction]

Avant de conclure, je tiens à mentionner brièvement certains des documents qui seront publiés par le commissariat d'ici la fin de mon mandat : mon rapport annuel, le 19 mai, qui sera accompagné d'une étude des différentes affaires juridiques dont s'est occupé mon bureau au cours des 10 dernières années, et de nouveaux bulletins de rendement pour 33 institutions fédérales; un rapport offrant un survol de la façon dont j'ai exercé mon rôle devant les tribunaux; une étude sur l'offre active au public par les institutions fédérales; une étude sur le développement de la petite enfance en milieu minoritaire francophone; les résultats d'un sondage sur l'opinion des Canadiens sur diverses questions liées aux langues officielles; et un suivi à ma vérification réalisée en 2012 au sein de Parcs Canada.

[Français]

Madame la présidente, c'est avec plaisir que je répondrai à vos questions et à celles de vos collègues.

La présidente : Merci, monsieur le commissaire.

I gather that we will have the pleasure of seeing you again on a number of occasions given the reports and documents you are publishing in the next few weeks. It will be our great pleasure to welcome you here again.

We will now begin with questions, starting with Senator Poirier.

Senator Poirier: Welcome and thank you for accepting our invitation to be here.

My questions are on three topics. My first question touches on some of the comments you made during your presentation. You said that in November the Federal Court ruled in favour of CBC/Radio-Canada in the proceedings you filed against the corporation in order to exercise your power to conduct investigations into CBC/Radio-Canada's failure to meet its linguistic obligations to Canadians. Can you explain why your jurisdiction to investigate CBC/Radio-Canada is important to francophone communities?

Mr. Fraser: I believe that a very clear example of the importance of our investigations to the communities is the investigation we conducted into, as well as the court proceedings involving CBEF Windsor, despite CBC/Radio-Canada's lack of cooperation in this case. These proceedings before the courts and the CRTC resulted in CBC/Radio-Canada improving its consultation initiatives. Consultation obligations are now requirements for renewing CBC/Radio-Canada's licence and that would not be so if we hadn't done something about the 876 complaints we received.

I should add that I am very particular about the complaints under my jurisdiction to investigate. I had no desire to be news director when I was a journalist and I still don't, now that I'm Commissioner of Official Languages. A certain number of complaints have to do with journalistic decisions and I have no interest in exercising my power to conduct an investigation into that.

Sometimes the public recognizes that. For example, during the shooting in Moncton in 2014, RDI decided not to interrupt its broadcast of the Charbonneau Commission hearings in order to cover this major event. Complaints were filed with the CBC/Radio-Canada ombudsman and if I had received any I wouldn't have accepted them because this was a journalistic decision. CBC/Radio-Canada acknowledged its mistake after the near immediate observations of Ombudsman Pierre Tourangeau. I have no desire to conduct investigations into this type of complaint. Nonetheless, when it comes to decisions over budgets and budget cuts, that have a potential impact on the communities, I believe it is very important for CBC/Radio-Canada to meet its obligations and not hinder the communities.

Je constate que nous aurons le plaisir de vous revoir à plusieurs occasions, compte tenu des rapports et des documents que vous publierez au cours des prochaines semaines. Ce sera un grand plaisir pour nous de vous recevoir à nouveau.

Nous entamons maintenant la période des questions en commençant par la sénatrice Poirier.

La sénatrice Poirier : Soyez le bienvenu et merci d'avoir accepté notre invitation.

Mes questions toucheront trois sujets. Ma première question fait suite à une partie des commentaires que vous avez faits dans votre présentation. Vous avez mentionné que, en novembre dernier, la Cour d'appel fédérale a tranché en faveur de CBC/Radio-Canada dans le cadre de votre recours judiciaire afin d'exercer votre pouvoir d'enquête sur la société CBC/Radio-Canada en ce qui concerne les manquements à ses obligations linguistiques envers les Canadiens et les Canadiennes. Pouvez-vous nous expliquer l'importance pour les communautés francophones de votre pouvoir d'enquête sur CBC/Radio-Canada?

M. Fraser : Je crois qu'une indication très claire de l'importance pour les communautés est l'enquête que nous avons menée, malgré le manque de collaboration de la part de CBC/Radio-Canada, et l'intervention devant les tribunaux sur CBEF Windsor. Cette intervention devant les tribunaux et le CRTC a mené CBC/Radio-Canada à améliorer ses initiatives de consultation. Des obligations de consultation ont maintenant été inscrites dans le cadre du renouvellement de licence de la société CBC/Radio-Canada, et cela ne se serait pas produit si nous n'avions pas passé à l'action concernant les 876 plaintes que nous avons reçues.

Je dois ajouter que je fais une distinction très claire quant à ma perception des plaintes sur lesquelles nous devrions ou non exercer notre pouvoir d'enquête. Je ne voyais aucun intérêt à être directeur des nouvelles lorsque j'étais journaliste, et je n'ai toujours pas le désir de l'être en tant que commissaire aux langues officielles. Un certain nombre de plaintes traite effectivement de décisions journalistiques, et je n'ai aucun intérêt à exercer mon pouvoir d'enquête à ce sujet.

Parfois, le public reconnaît cela. Par exemple, lors de la fusillade de 2014 à Moncton, RDI n'a pas interrompu sa diffusion des audiences de la Commission Charbonneau à l'époque pour couvrir cet événement de grande importance. Des plaintes envers l'ombudsman de Radio-Canada ont été déposées et, si j'en avais reçu, je ne les aurais pas acceptées, parce qu'il s'agissait d'une décision journalistique. Radio-Canada a d'ailleurs reconnu son erreur à la suite des observations presque immédiates de l'ombudsman Pierre Tourangeau. Je n'ai donc aucun désir de procéder à des enquêtes concernant ce genre de plainte. Toutefois, dans le cadre d'autres décisions qui concernent les budgets et les compressions budgétaires, lesquelles ont un impact potentiel sur les communautés, je crois qu'il est très important pour la société

CBC/Radio-Canada is an extremely important resource for communities across the country. It is like a community bulletin board for the communities that are spread out across the country. It is extremely important that this service to minority communities continues to be provided the way it has been in the past. There is a very important link, which was acknowledged by Justice Martineau, between the services provided by CBC/Radio-Canada and the vitality of the linguistic communities.

Senator Poirier: If I understand correctly, the 876 complaints were not about journalists. What was the nature of the majority of the complaints? What were they about?

Mr. Fraser: They were about the loss of local programming in Windsor and the decision to cut positions in Windsor, such that all the CBC coverage is provided from Toronto. They were complaining about how local programming has been reduced from 35 hours to 45 minutes, or to be more precise, three segments of 15 minutes. As part of the licence renewal process, the CRTC required CBC/Radio-Canada to go back to 15 hours a week for local programming.

Senator Poirier: In your opinion, what are CBC/Radio-Canada's main objections to your jurisdiction to investigate? What is the corporation afraid of?

Mr. Fraser: I believe that, like any news organization, it is concerned about any impact there might be on the organization's journalistic independence. As I said, it is an instinct that I respect greatly. The corporation is concerned that this could open the door to government interference. There is also the fear that it could become impossible to change the nature of the services. The corporation is concerned that if something isn't quite working that it won't be able to change the situation.

I have received complaints about a journalistic decision where a journalist was transferred from one city to another. I decided those types of decisions wouldn't be the type of complaint we would deal with.

News organizations are not interested in being watched by an outside organization. Newspapers are reticent about being monitored by press offices. There is a natural and understandable fear of losing control over content. In my case, it is not the content that I want to control, but the impact on the services that represent an important link to the vitality of linguistic communities.

Senator Poirier: I will now move on to another subject.

CBC/Radio-Canada de reconnaître ses obligations et, d'abord, de ne pas nuire aux communautés.

Radio-Canada, dans l'ensemble du pays, représente une ressource extrêmement importante pour les communautés. C'est un genre de babillard communautaire pour les communautés disséminées à travers le pays. Il est donc extrêmement important que ce service envers les communautés minoritaires continue d'être offert de la même façon que par le passé. Il y a un lien très important, qui a été reconnu par le juge Martineau, entre les services offerts par Radio-Canada et la vitalité des communautés linguistiques.

La sénatrice Poirier : Si je comprends bien, les 876 plaintes reçues ne concernaient pas les journalistes; quelle était donc la nature de la majorité des plaintes reçues? De quel sujet traitaient-elles?

M. Fraser : C'était au sujet de l'élimination de la programmation locale à Windsor et au sujet de la décision d'éliminer des postes à Windsor, faisant en sorte que toute la couverture de Radio-Canada soit fournie à partir de Toronto. Il s'agissait d'une réduction du temps de programmation locale initiale de 35 heures à un temps de programmation locale de 45 minutes, ou plus précisément, de trois segments de 15 minutes. Dans le cadre du renouvellement de la licence, le CRTC a obligé CBC/Radio-Canada à revenir à un temps de programmation de 15 heures par semaine.

La sénatrice Poirier : Selon vous, quelles sont les objections principales de CBC/Radio-Canada à l'égard de votre pouvoir d'enquête? De quoi la société a-t-elle peur?

M. Fraser : Je crois que, comme pour toute organisation journalistique, la peur d'un impact sur l'indépendance journalistique de l'organisation est présente. Comme je l'ai dit, c'est un réflexe que je respecte beaucoup. Elle craint le risque que cela ouvre la porte à une ingérence de la part du gouvernement. Il y a également une crainte par rapport au fait qu'il pourrait devenir impossible de modifier la nature des services. Dans le cas d'une initiative qui s'avérerait infructueuse, par exemple, elle craint de ne pas être en mesure de changer la situation.

J'ai déjà reçu des plaintes traitant d'une décision journalistique, à mon avis, soit une mutation par laquelle un journaliste a été transféré d'une ville à une autre. J'ai décidé que ce genre de décisions ne serait pas l'objet du type de plaintes dont nous allions traiter.

Les organisations journalistiques ne courent pas après la vigie d'une organisation extérieure. Souvent, les journaux sont réticents à faire l'objet d'une surveillance de la part des bureaux de presse. Il y a une crainte naturelle et compréhensible qu'un contrôle du contenu soit exercé. Dans mon cas, ce n'est pas le contenu que je veux contrôler, mais bien l'impact sur les services qui représentent un lien important avec la vitalité des communautés linguistiques.

La sénatrice Poirier : Je vais maintenant passer à un autre sujet.

Two weeks ago, a group of Acadians sent a letter to CBC/Radio-Canada concerning hateful comments about Acadia and francophones. In response to the pressure from different people — 120 people signed a letter while others, such as the federal minister and the premier of New Brunswick, went to hearings held in Moncton last week — the CBC/Radio-Canada reversed its decision. We are pleased with that. In addition to removing the comments, the corporation also decided that anyone who posts a comment must now indicate their name. I believe that the corporation is also going to review its policies. It told us that it is an independent corporation that follows directives.

Do you believe that this decision will solve the problem for social media, or are there additional measures that you could suggest to prevent people from making such hateful comments about francophones or other organizations? Can you make other suggestions or recommend other measures to improve the situation?

Mr. Fraser: The fundamental principle is that any news broadcaster, whether a newspaper editor or CBC editor, is responsible for content. When I worked for a newspaper in the days of print media, we had a policy that letters were published only if the name and address of the person was on the letter. We would try to confirm by telephone that the person had actually written the letter.

These are new times and this is part of the digital shift. According to the statement by Jennifer McGuire, who is responsible for CBC content, the corporation publishes one million texts a year. She cannot be expected to verify the identity of these people to the same extent we did in the good old days of journalism, or as we continue to do in print media.

However, what is important — and I believe that the CBC recognized this — is to monitor comments and require people to identify themselves. This means that human resources must be allocated to monitor comments, even if the information is displayed automatically when a comment is submitted. In a similar vein, there is a 15-second delay on open-line radio shows so that an employee in the studio can determine whether the comments are appropriate and cut off the speaker, if necessary. I think that putting a stop to anonymous comments is a first step. I believe that anonymity is conducive to comments that are quite inappropriate. However, we still have to be vigilant because some people will provide their name and still make all kinds of racist, xenophobic, or misogynistic comments.

Il y a deux semaines, un groupe d'Acadiens a envoyé une lettre à CBC/Radio-Canada concernant des propos haineux proférés contre l'Acadie et la francophonie. À la suite de pressions exercées par différentes personnes — 120 personnes ont signé une lettre et d'autres sont venues, comme la ministre fédérale et le premier ministre du Nouveau-Brunswick, et des audiences ont eu lieu à Moncton la semaine dernière —, la société CBC/Radio-Canada est revenue sur sa décision, et nous en sommes heureux. Elle a non seulement décidé de retirer les commentaires, mais elle a décidé que désormais, les gens qui émettent des commentaires devront indiquer leur nom. Je crois que la société effectuera également une révision de ses politiques. Elle nous dit qu'elle est une société indépendante qui suit les directives.

Selon vous, est-ce que cette mesure permettra de régler le problème pour les médias sociaux ou est-ce que vous avez autre chose à suggérer qui pourrait s'ajouter à cela, pour que nous puissions nous assurer que de tels commentaires haineux ne se répètent pas, que ce soit à l'encontre des francophones ou d'autres organisations? Y a-t-il d'autres suggestions que vous pourriez nous faire, d'autres manières d'agir à nous recommander qui pourraient permettre d'améliorer la situation?

M. Fraser : Le principe fondamental, c'est que tout diffuseur d'information, qu'il s'agisse des éditeurs de journaux ou de CBC/Radio-Canada, est responsable du contenu. Lorsque je travaillais pour un journal, avec la vieille technologie de la presse écrite, il y avait une politique : on publiait des lettres seulement si le nom et l'adresse de la personne figuraient sur la lettre, et on faisait l'effort de confirmer par téléphone que la personne avait réellement écrit cette lettre.

Nous sommes dans une nouvelle ère, et cela fait partie du virage vers le numérique. Selon la déclaration de Jennifer McGuire, responsable du contenu à CBC/Radio-Canada, la société diffuse 1 million de textes par année. Donc, on ne peut pas exiger qu'elle effectue le même genre de contrôle de l'identité de ces personnes que celui que nous faisons dans le bon vieux temps des journaux, ou comme on continue à le faire aujourd'hui, dans la presse écrite.

Cependant, ce qui est important, et je pense que la CBC l'a reconnu, c'est d'exercer une surveillance et d'exiger d'abord que les personnes s'identifient. Cela signifie qu'il est nécessaire de consacrer des ressources humaines à cette surveillance, même si les coordonnées s'affichent automatiquement lorsqu'on soumet un commentaire. De la même façon, dans les lignes ouvertes à la radio, on prévoit une pause de 15 secondes afin qu'un employé dans le studio puisse déterminer si le commentaire est approprié et puisse y mettre fin s'il y a lieu. Je pense que le fait de mettre fin à l'anonymat est une première étape. Je crois que l'anonymat ouvre la porte à des commentaires tout à fait inappropriés, mais il faut s'assurer qu'il y ait tout de même une vigilance, parce que certaines personnes inscrivent leur nom même lorsqu'ils émettent des commentaires racistes, xénophobes ou misogynes de toutes sortes.

Earlier, I mentioned the former CBC/Radio-Canada ombudsman, Pierre Tourangeau. At one point, there was an exchange between a Radio-Canada journalist and a listener that went sideways. The listener filed a complaint with the ombudsman, who ruled that the important word in the expression “social media” is the word “media”, and that no CBC journalist should say anything on social media that he or she would not dare say on the airwaves. I believe that the same principle applies to the broadcasting of comments. You would not make racist, xenophobic or misogynistic comments on a newscast. Therefore, an effort should be made to ensure that comments and information circulated are monitored.

Senator Poirier: I completely agree with you.

Senator Maltais: Welcome, Mr. Fraser. You know, we have had long careers.

Mr. Fraser: That is true.

Senator Maltais: God has given us our health, so we go on, but it is not the CBC's fault. You know me very well, Commissioner Fraser, and I have a lot of respect for you, in your professional capacity, and for your work.

You are an officer of Parliament. The parliamentarians of a democracy have tasked you with monitoring the application of a law. First of all, I find it ridiculous and absurd that you are forced to turn to the courts to monitor CBC/Radio-Canada. In a normal democracy, this should not happen. Parliament ensures compliance with the law through you. MPs have given you the power to monitor the application of the Official Languages Act. Therefore, I find that ridiculous, but not surprising in the case of the CBC/Radio-Canada. Radio-Canada in Montreal and CBC in Toronto couldn't care less about Parliament and, for that matter, Canadians. Just look at their decisions.

I would like to quickly tell you a story that we heard last week when the people from TFO appeared before the committee. For the 400th anniversary of Champlain's arrival in Canada, Radio-Canada put on a big, beer-fuelled party on the Plains of Abraham, with an orchestra from I do not know where, from London or somewhere like that. TFO, on the other hand, produced quite an exceptional program. You know it well. *Champlain's Dream* was based on an American book, of course. What was quite ironic, as they told us in committee, was that most of the artists, researchers and directors were from Montreal. However, the fact that they were not from the right circles was a strike against them. Thus, TFO was able to hire them. The program was made by TFO with Quebecers.

Meanwhile we were celebrating the 400th anniversary near Champlain's statue at an event sponsored by Molson and Coors Light. In your opinion what was CBC/Radio-Canada's role? According to the Broadcasting Act, its role is to ensure that the

J'ai mentionné tantôt l'ancien ombudsman de CBC/Radio-Canada, Pierre Tourangeau. Il y a eu, à un moment donné, un échange entre un journaliste de Radio-Canada et un auditeur qui a tourné au vinaigre. L'auditeur s'est plaint à l'ombudsman, et celui-ci a dit dans sa décision que le mot important dans l'expression « médias sociaux » est le mot « médias », donc qu'aucun journaliste de Radio-Canada ne devrait dire quelque chose par l'intermédiaire des médias sociaux qu'il ou elle n'oserait pas dire en ondes. Je crois que le même principe s'applique à la diffusion des commentaires. On ne diffuserait pas des commentaires dans le cadre du *Téléjournal* qui seraient racistes, xénophobes ou misogynes, donc on devrait faire l'effort de s'assurer que le même contrôle existe pour toute diffusion de commentaires ou d'information.

La sénatrice Poirier : Je suis complètement d'accord avec vous.

Le sénateur Maltais : Bienvenue, monsieur Fraser. Vous savez, nous avons fait longue carrière ensemble.

M. Fraser : En effet.

Le sénateur Maltais : Dieu nous donne la santé, alors nous continuons, mais ce n'est pas la faute de Radio-Canada. Vous me connaissez fort bien, commissaire Fraser, et j'ai beaucoup de respect pour vous sur le plan professionnel et pour votre travail.

Vous êtes un mandataire du Parlement. Les parlementaires d'une démocratie vous ont confié la charge de surveiller l'application d'une loi. Je trouve tout à fait ridicule et aberrant que vous soyez obligé de vous servir des tribunaux pour surveiller Radio-Canada. Dans une démocratie normale, cela ne doit pas se passer ainsi. Le Parlement, dans l'application de la loi, c'est vous. L'ensemble des députés vous a donné le pouvoir de surveiller l'application de la Loi sur les langues officielles. Donc, dans un premier temps, je trouve cela aberrant, mais cela ne me surprend pas de la part de Radio-Canada. Radio-Canada du Plateau et la CBC de Toronto se moquent complètement du Parlement et, par la même occasion, de l'ensemble des Canadiens. On n'a qu'à voir leurs décisions.

J'aimerais vous raconter une histoire rapidement, que nous avons vécue la semaine dernière lorsque nous avons accueilli les gens de TFO. Lors du 400^e anniversaire de l'arrivée de Champlain au Canada, Radio-Canada a commandité un gros party de bière sur les plaines d'Abraham, avec un orchestre qui venait de je ne sais plus où, de Londres ou quelque chose comme ça. De son côté, TFO a réalisé une émission tout à fait exceptionnelle. Vous la connaissez fort bien : *Le Rêve de Champlain*, faite à partir d'un livre américain, naturellement. Le plus drôle, ils l'ont dit devant ce comité, c'est que la majorité des artistes, des chercheurs et des réalisateurs provenaient de Montréal. Cependant, il y avait un parti-pris contre eux, parce qu'ils ne venaient pas du Plateau. TFO a donc pu les récupérer. Il s'agit ainsi d'une émission qui a été réalisée par TFO avec des Québécois.

Pendant ce temps, nous fêtons le 400^e au pied de la statue de Champlain, dans le cadre d'une fête présentée par Molson et Coors Light. Quel a été le travail de Radio-Canada, d'après vous? Selon la Loi sur la radiodiffusion, son travail est de s'assurer que

two linguistic communities live together harmoniously. CBC/Radio-Canada didn't film anything, besides the party. It was an opportunity for Quebec to raise its profile and our neighbour, Ontario, understood that. It understood that the people at CBC/Radio-Canada were incompetent. You know that I shoot straight from the hip.

Today, *Champlain's Dream* serves as a model in French schools and in francophone communities in Quebec and other parts of Canada. This program is a tool for all Canadian francophones. Despite its billion dollars in funding, CBC/Radio-Canada cannot even tell us who Champlain was married to.

If we give CBC/Radio-Canada an additional \$75 million, how much of it do you think will be handed to the regions? Zero. The money will benefit its headquarters, Montreal and Toronto. No more than a few hundreds of thousands of dollars might be allocated to the regions. CBC/Radio-Canada is no longer carrying out its mandate.

In a future report, I hope that you, the Commissioner of Official Languages, will clearly tell members of Parliament what changes should be made to CBC/Radio-Canada bylaws so that the corporation reflects the Canadian duality and is prepared to defend the linguistic duality, both English and French, while respecting everyone.

What happened in New Brunswick is completely unacceptable. The head of a company would be fired for allowing such things to happen. You have worked for large corporations. Had you made such mistakes, you would have been shown the door. The president of CBC/Radio-Canada deserves to be fired. He is responsible for overseeing what is happening in social media. You will remember that it was CBC/Radio-Canada that wanted to embrace social media. The situation is unacceptable. I do not understand why this person is still at the helm of CBC/Radio-Canada, and this is not the first time that I have failed to understand the corporation. In my opinion, not only is this revolting, but I find it completely disgusting, and I will repeat it at every opportunity.

Mr. Fraser: First of all, with regard to our court case, I understand that it may seem ridiculous. The only other person to ask me a question about the paradox of an institution that reports to Parliament and is funded by taxpayers taking another public institution to court, was a 12-year-old girl who came to our office on “take your child to work” day. I thought that was very astute of her.

I have never considered our court challenge as being an action against CBC/Radio-Canada. We disagree on my authority, and whether or not Radio-Canada is subject to the law. To my mind, the only way to address this issue was to go before the Federal Court. Judge Martineau answered in the affirmative, and my office shares this jurisdiction with the CRTC. This decision was

les deux communautés linguistiques puissent bien vivre ensemble. Or, Radio-Canada n'a pas tourné deux secondes de ruban, à part la fête. Pourtant, c'était l'occasion pour le Québec de se faire valoir, et nos voisins, les Ontariens, l'ont compris. Ils ont compris que Radio-Canada, c'était une gang de *foul ball*, en bon québécois — vous connaissez mon langage, je n'y vais pas par quatre chemins.

Aujourd'hui, *Le Rêve de Champlain* sert de modèle dans les écoles francophones, dans la francophonie autant au Québec qu'ailleurs au Canada. Toute la francophonie canadienne s'en sert, et Radio-Canada, avec le milliard qu'on lui donne, n'a pas été capable de nous dire avec qui Champlain était marié.

Alors, si on donne à Radio-Canada 75 millions de dollars de plus, d'après vous, quelle part de cette somme sera consacrée aux régions? Zéro. L'enveloppe profitera au siège social, à Montréal et à Toronto. Quelques centaines de milliers de dollars seront peut-être consacrés aux régions, maximum. Radio-Canada ne remplit plus sa mission.

En tant que commissaire aux langues officielles, j'aimerais que, dans un prochain rapport, vous nous disiez clairement, aux membres du Parlement, quelle devrait être la modification à apporter au statut de Radio-Canada afin que la société reflète la dualité canadienne et qu'elle soit prête à défendre la dualité linguistique, autant anglophone que francophone, dans le respect de tous.

Ce qui s'est passé au Nouveau-Brunswick est tout à fait inacceptable. Un président de compagnie serait congédié pour avoir laissé faire une chose pareille. Vous le savez, vous avez travaillé dans de grandes entreprises. Si vous aviez fait la même coche mal taillée, on vous aurait mis à la porte. Le président de Radio-Canada mériterait d'être mis à la porte. C'est à lui de surveiller ce qui se passe dans les médias sociaux. Rappelez-vous que c'est Radio-Canada qui tenait à adopter les médias sociaux. La situation est tout à fait inacceptable. Je ne comprends pas que cette personne dirige encore Radio-Canada — et ce n'est pas ma première incompréhension vis-à-vis Radio-Canada. À mon avis, non seulement c'est révoltant, mais je trouve que c'est tout à fait dégueulasse, et je le répéterai sur toutes les tribunes.

M. Fraser : Tout d'abord, en ce qui concerne notre intervention devant les tribunaux, je comprends que cela puisse sembler aberrant. Effectivement, la seule autre personne à m'avoir posé une question sur le paradoxe d'une institution qui se rapporte au Parlement, qui est financée par les contribuables et qui amène une autre institution publique devant les tribunaux, c'était une jeune fille de 12 ans lors d'une journée où les enfants des employés venaient nous rendre visite au bureau. J'ai trouvé cela assez perspicace de sa part.

Je n'ai jamais perçu notre intervention devant les tribunaux comme étant contre Radio-Canada. Nous avons un désaccord sur mon champ de compétences à savoir si Radio-Canada est assujettie à la loi ou pas. Pour moi, la seule façon de répondre à cette question était d'aller devant la Cour fédérale. Le juge Martineau a répondu par l'affirmative, et il y a un champ de

overturned, and we are now back at square one. However, we have initiated informal discussions with CBC/Radio-Canada to try to find a solution. Therefore, I remain optimistic.

Senator Maltais: How can you believe that CBC/Radio-Canada is sincere? Based on your discussions, do you feel that the corporation is sincere?

Mr. Fraser: I believe so. I do not think that we can. . . .

Senator Maltais: I suggest that you take a photo and frame it when you meet them, because it will be the first time that those people are sincere.

Mr. Fraser: That is not my experience.

As for your example of how CBC/Radio-Canada handled the 400th anniversary of the arrival of Champlain compared to TFO, that is exactly the type of thing I will not handle as a complaint, because that is about content. The only way I can reach an agreement with CBC/Radio-Canada on the complaints I receive is to be clear that I will not intervene.

I think we can say that Radio-Canada does a fantastic job in the regions. Program hosts across the country have a tremendous role. Last week, as part of la Semaine de la Francophonie, RDI broadcast from Moncton a special instalment of the program *24/60* across the country, with the participation of people from Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Ontario and the Maritimes. You mentioned the collaboration of commissioners. All three of us were asked to comment on what we heard during the two-hour program.

Recently, people who take communities' needs seriously have been appointed. These people are aware of the vitality of these communities and the need to maintain this vitality through the efforts of CBC/Radio-Canada. Therefore, I continue to have a great deal of respect for what it does. However, year after year, the corporation has been weakened due to funding cuts. Comparing today's investment to that of 20 years ago, we see that funding freezes and cuts have had an impact.

Senator Jaffer: Thank you very much, Commissioner Fraser, for your presentation, which I really appreciated.

[English]

Commissioner Fraser, when I'm listening to you, I am very discouraged because I see CBC as a pillar of who we are, and I see your office as a pillar of who we are. I see Radio-Canada as a very important service in my province. A lot of people rely on Radio-Canada, sometimes — and I have no statistics for that — I feel, more than they may rely on CBC because there are lots of other ethnic channels. In listening to you, I am just wondering how far we have come.

compétences partagé avec le CRTC. Cette décision a été infirmée, et nous sommes de retour à la case départ. Toutefois, nous avons entamé des discussions informelles avec Radio-Canada pour essayer d'en arriver à une solution. Je reste donc optimiste.

Le sénateur Maltais : Comment pouvez-vous croire à la sincérité de Radio-Canada? À la suite de vos discussions, à votre avis, la société est-elle sincère?

M. Fraser : Je crois que oui. Je ne pense pas qu'on puisse...

Le sénateur Maltais : Alors, je vous suggère d'encadrer la photo lorsque vous les rencontrerez, car ce sera la première fois que ces gens sont sincères.

M. Fraser : Ce n'est pas mon expérience.

Quant à l'exemple que vous avez soulevé sur la façon dont CBC/Radio-Canada a traité le 400^e anniversaire et l'arrivée de Champlain en contraste avec TFO, c'est exactement le genre de sujet que je ne vais pas traiter comme plainte, car il s'agit d'une décision de contenu. La seule façon pour moi d'arriver à une entente avec CBC/Radio-Canada quant aux plaintes que je reçois, c'est d'être très clair que je n'interviendrai pas.

Je crois que l'on peut dire qu'un travail formidable est effectué par Radio-Canada dans les régions. Les animateurs d'émissions à travers le pays jouent un rôle formidable. La semaine dernière, dans le cadre de la Semaine de la Francophonie, RDI a diffusé une édition spéciale de l'émission *24/60* de Moncton partout au pays, avec des interventions de gens de Vancouver, d'Edmonton, de Winnipeg, de l'Ontario et des Maritimes. Vous avez mentionné la question de la collaboration entre commissaires. On nous a demandé, à tous les trois, de commenter ce que nous avons entendu durant les deux heures de l'émission.

Certaines nominations ont eu lieu récemment de gens qui prennent au sérieux les besoins des communautés, de gens qui sont conscients de la vitalité de ces communautés et des besoins de maintenir cette vitalité grâce aux interventions de CBC/Radio-Canada. Donc, je continue d'avoir beaucoup de respect pour ce qu'elle fait. Toutefois, on constate, année après année, un effet d'usure lié à la limitation du financement. Si on compare l'investissement d'aujourd'hui, à celui d'il y a 20 ans, le fait que le financement ait été gelé et réduit a eu un impact.

La sénatrice Jaffer : Merci beaucoup, commissaire Fraser, pour votre présentation que j'ai beaucoup appréciée.

[Traduction]

Commissaire Fraser, vos propos me découragent passablement, car je considère la CBC comme un pilier de notre identité, tout comme votre bureau d'ailleurs. Je considère Radio-Canada comme un service très important dans ma province. Beaucoup de gens s'y fient, et je dirais même — même si je ne dispose d'aucun chiffre à ce sujet — qu'ils s'y fient davantage qu'à la CBC, car il existe bien d'autres chaînes ethniques. En vous écoutant, je me demande quel chemin nous avons parcouru.

You said that your mandate may expire in October. I hope not, but you've had a number of years of experience. Have we made progress? Children will say, "Are we getting there? Are we there yet? How far to go and what do we have to do?" I ask you my question with this in mind.

As a member of this committee, which I have asked to sit on because I truly believe it is a very important committee, I believe that we have to create a culture of learning languages, and we are not doing that. We are still, as a country, resisting the learning of languages. We still think one language is good enough. Would you be so kind as to give us an idea of how much progress we have made and what is it going to take for us to become a culture of wanting to learn languages? In Europe, it's not a question. There is a culture of learning languages. How long is it going to take us?

Mr. Fraser: A vast question.

I think we have made progress. I think the progress varies in different areas.

One of the distressing things that emerged from the last census was a slight reduction in the number of bilingual anglophones. One of the challenges to creating a culture of language learning is that French is not an obligatory subject in Western Canada. It is in Eastern Canada, and yet, at the same time — and this is one of the things that I learned and was quite impressed by — the best immersion program in the country was developed and is operated by Edmonton public schools. There continues to be great demand for access to immersion in British Columbia.

There are some school boards that still operate on a first-come, first-served basis, and parents will organize to stay up all night. I remember, a few years ago, the father of a minister from British Columbia telling me, with some pride, how he and the minister and his son-in-law had organized shifts to stay up all night so that they could ensure that his granddaughter would have a place in immersion.

I had very contradictory reactions to that. On the one hand, I thought, "Isn't it impressive that we are such an egalitarian society that a minister of the Crown does not get special access for his niece to get into immersion." Yet, at the same time, what a crazy way to distribute resources, as if access to immersion should be distributed like Rolling Stones tickets.

There is clearly no problem of demand. There continues to be a problem of supply.

In the 1980s, there was a study saying that if immersion continued to grow at the rate it had grown through the 1970s and 1980s, there would be a million children in immersion by 2000. That leveled off at 300,000 largely, but not entirely, for funding

Vous avez dit que votre mandat prendra fin en octobre. J'espère que ce ne sera pas le cas, mais vous avez déjà de nombreuses années d'expérience. Avons-nous fait des progrès? Les enfants diraient : « Est-ce qu'on arrive bientôt? Est-ce qu'on est bientôt arrivés? Quel chemin avons-nous parcouru et combien nous en reste-t-il à faire? » C'est dans cette optique que je vous pose cette question.

En tant que membre de ce comité, dont j'ai demandé à faire partie parce que je crois vraiment en son importance, je crois que nous devons créer une culture d'apprentissage des langues, ce que nous ne faisons pas. Notre pays résiste toujours à l'apprentissage des langues. Nous continuons de croire qu'une seule langue suffit. Auriez-vous l'amabilité de nous dire quels progrès ont été réalisés à ce chapitre, et ce qu'il faudra pour que nous développions cette volonté d'apprentissage des langues? La question ne se pose pas en Europe. On y retrouve cette culture de l'apprentissage des langues. Combien de temps nous faudra-t-il?

M. Fraser : C'est une vaste question.

Je crois que nous avons réalisé des progrès, mais qu'ils varient selon les domaines.

Une des choses alarmantes qui est ressortie du dernier recensement est la légère diminution du nombre d'anglophones bilingues. Un des défis à la création d'une culture de l'apprentissage des langues est lié au fait que le français n'est pas une matière obligatoire dans l'Ouest du pays. Il l'est dans l'Est, et pourtant — et cela m'a grandement surpris quand je l'ai appris — le meilleur programme d'immersion en vigueur au pays a été élaboré par les écoles publiques d'Edmonton. La demande pour l'immersion en français demeure grande en Colombie-Britannique.

Certains conseils scolaires continuent de fonctionner selon le principe du premier arrivé, premier servi, et des parents passent la nuit devant la porte des écoles. Je me souviens qu'il y a quelques années, le père d'un ministre de la Colombie-Britannique m'avait dit, non sans une certaine fierté, comment lui, le ministre et son gendre avaient organisé des quarts de veille afin d'assurer une permanence pendant la nuit et ainsi faire en sorte que sa petite-fille soit inscrite au programme d'immersion.

J'ai eu des réactions contradictoires devant cette affirmation. D'une part, je me suis dit « C'est plutôt impressionnant que notre société soit à ce point égalitaire que même un ministre de la Couronne ne peut bénéficier d'une sorte de passe-droit pour inscrire sa nièce à un programme d'immersion. » D'autre part, c'est une façon plutôt aberrante de distribuer les ressources, comme si l'accès à l'immersion devait ressembler à l'accès à des billets pour les Rolling Stones.

Il n'existe manifestement pas de problème de demande. Il s'agit plutôt d'un problème d'offre.

Dans les années 1980, une étude a conclu que si les programmes d'immersion continuaient de croître comme ils le faisaient depuis les années 1970, un million d'enfants seraient inscrits dans un de ces programmes en 2000. Ce chiffre s'est plutôt

reasons. Also, problems emerged in terms of school boards not being prepared to respond to the demands from parents. For the last 25 years there have been, year in year out, 300,000 students in immersion across the country.

Now, there are some wonderful success stories. I was on my way to the conference of the International Association of Language Commissioners. I was at another conference in Europe and met the Canadian ambassador, who told me that she was born and grew up in a small village in Cape Breton. As a young child, she insisted on going to immersion over her parents' unease. They didn't speak French. She wanted to be able to get a job at Fort Louisbourg. She knew that to be a federal guide there, you needed to be able to do it in both languages. Now she is an ambassador and says that her life would have been very different had she not learned French and that her dreams would have been much smaller.

For 300,000 children and their parents, year in year out, there is a culture of language learning. The problem is that it has not spread beyond. Even after the extraordinary successes of immersion since the mid-1960s when it was introduced as an experiment in St. Aubin, about every two years an article is published in a newspaper or magazine saying that there are flaws; they don't speak perfect French; it is an elitist program; it is simply for the striving upper middle class that want a private school education on the public dime.

Well, yes, there is an elitist tendency. One of the reasons is that every time a child in immersion shows any kind of learning problem, regardless of whether language of instruction is part of the reason for that or has any relationship to that learning problem, the immediate response of the school is to say to the parents, "Take the child out of immersion." So they filter out all of the children that have any learning problems and so create a sense of resentment in the English stream where they have to absorb all the children who do have learning problems and feel that the immersion children are being cossetted and spoiled as part of the elite.

I think this is another aberration of our teaching system. If the sufficient resources were there, there would be a support for those parents, support for those children who have learning difficulties but who want to be in immersion.

I think there is the basis for a culture of language learning. Certainly my experience from the children of my friends and the friends of my children is that the immersion experience creates a bridge to the learning of other languages in other parts of the world.

I could go on at some length about my passion of immersion.

stabilisé aux environs de 300 000, en grande partie — mais pas uniquement — pour des raisons de financement. Des problèmes ont aussi surgi du fait que les conseils scolaires n'étaient pas préparés à répondre à la demande des parents. Bon an mal an, depuis les 25 dernières années, quelque 300 000 jeunes sont inscrits dans un programme d'immersion au pays.

Il existe aussi de merveilleuses réussites. Je devais me rendre à la conférence de l'Association internationale des commissaires aux langues. J'étais à une autre conférence, en Europe, lorsque j'ai rencontré l'ambassadrice canadienne. Elle m'a dit qu'elle était née et avait grandi dans un petit village du cap Breton. Plus jeune, elle avait insisté pour participer à un programme d'immersion, malgré l'hésitation de ses parents, qui ne parlaient pas français. Elle voulait pouvoir obtenir un emploi au fort de Louisbourg. Elle savait que pour être guide sur ce site fédéral, elle devait être bilingue. Elle est maintenant ambassadrice et affirme que si elle n'avait pas appris le français, sa vie aurait été très différente et ses rêves beaucoup plus restreints.

Donc, bon an mal an, il existe une culture de l'apprentissage des langues pour quelque 300 000 enfants et leurs parents. Le problème, c'est que cela ne dépasse pas ce nombre. Malgré les succès extraordinaires des programmes d'immersion depuis le milieu des années 1960, lorsque le premier programme a été implanté à St. Aubin à titre d'essai, environ tous les deux ans un journal ou un magazine publie un article décrivant les lacunes du système : les élèves ne parlent pas parfaitement le français, c'est un programme élitiste, réservé à la classe moyenne supérieure qui recherche une éducation digne des écoles privées aux frais du système public.

Il existe effectivement une tendance vers l'élitisme, notamment parce que dès qu'un enfant inscrit en immersion démontre un quelconque signe de problème d'apprentissage, peu importe que la langue d'enseignement ait ou non un lien avec le problème, la réaction immédiate de l'école consiste à dire aux parents de retirer leur enfant du programme d'immersion. On élimine donc tous les enfants qui ont le moindre problème d'apprentissage. Le système d'enseignement anglophone ressent donc une certaine amertume à l'idée de devoir absorber tous les enfants qui ont des problèmes d'apprentissage, tandis que les enfants des programmes d'immersion sont bichonnés et gâtés, comme s'ils faisaient partie de l'élite.

Je crois que c'est là une autre aberration de notre système d'enseignement. Si on disposait de ressources suffisantes, ces parents et ces enfants en difficulté d'apprentissage qui souhaitent être en immersion bénéficieraient d'un soutien.

Je crois que la base de la culture d'apprentissage des langues existe. D'après ce que j'ai constaté auprès des enfants de mes amis et des amis de mes enfants, l'immersion crée un pont vers l'apprentissage d'autres langues dans d'autres régions du monde.

Je pourrais parler encore longtemps de ma passion pour l'immersion.

[*Translation*]

Senator McIntyre: Commissioner, I would like to thank you and your team for being with us this evening.

I understand that with the help of Commissioner Boileau, from Ontario, and Commissioner d'Entremont, from New Brunswick, you have made 10 recommendations with respect to access to justice in both official languages.

Mr. Frasier: Yes.

Senator McIntyre: Moreover, in collaboration with the Ontario Commissioner, you made eight recommendations, seven of which are addressed to the federal government, while the remaining one concerns the Government of Ontario.

Since your term ends this fall, I would like to know what your priorities are from now until the end of your term. Do these priorities include monitoring the implementation of these recommendations?

Mr. Frasier: I will start with the last part of your question. In regard to our recommendations on immigration, a meeting has already been held with the minister. I must say that I am very pleased with his approach to the issue of immigration and the announcements he made recently.

Last week in Winnipeg, during a forum on immigration that we organized, he made a specific announcement about restoring the program previously known as the "Francophone Significant Benefit." It will be introduced under a new name, but it is the same program. He also met with his counterpart from New Brunswick to discuss the integration of Syrian refugees in Acadian communities. I am very pleased to see that he is seriously considering our recommendations, as well as francophone immigration in general to official language minority communities.

In terms of justice, a meeting with the minister has been planned. Discussions are ongoing with the provincial government. The Deputy Minister is concerned about the issue. We intend to vigorously pursue these discussions.

With respect to other priorities, the annual report will include a review of legal proceedings during my term. We will also refer to the legal action taken by my predecessors since 1988, when the law was amended to allow this kind of action.

In addition, a study on early childhood that will be carried out before the end of my term will hopefully provide some food for thought for the review of the roadmap. This study was part of Mr. Dion's action plan 10 years ago, but it was cancelled by the previous government. I intend to stress the importance of supporting early childhood as a key element of community vitality.

[*Français*]

Le sénateur McIntyre : Monsieur le commissaire, je tiens à vous remercier, ainsi que votre équipe, pour votre présence parmi nous ce soir.

Je crois savoir qu'avec l'aide du commissaire Boileau, de l'Ontario, et de la commissaire d'Entremont, du Nouveau-Brunswick, vous avez formulé 10 recommandations en ce qui a trait à l'accès à la justice dans les deux langues officielles.

M. Frasier : Oui.

Le sénateur McIntyre : De plus, avec la collaboration du commissaire de l'Ontario, vous avez formulé huit recommandations, dont sept s'adressent au gouvernement fédéral, alors que l'autre concerne le gouvernement de l'Ontario.

Je note que votre mandat se termine cet automne, j'aimerais donc savoir quelles sont vos priorités d'ici la fin de votre mandat. La surveillance de la mise en œuvre de ces recommandations fait-elle partie de ces priorités?

M. Frasier : Je vais commencer par la fin de votre question. Concernant nos recommandations au sujet de l'immigration, une rencontre a déjà eu lieu avec le ministre. Je dois vous dire que je suis très heureux de son attitude quant au dossier de l'immigration ainsi que des annonces qu'il a faites récemment.

La semaine dernière, à Winnipeg, lors d'un forum de discussion sur l'immigration que nous avons organisé, il a fait une annonce précise sur la question du renouvellement du programme qui s'appelait autrefois « Avantage significatif francophone ». Il sera présenté sous un nouveau nom, mais il s'agit du même programme. Il s'est également entretenu avec son homologue du Nouveau-Brunswick sur la question de l'intégration des réfugiés syriens dans des communautés acadiennes. Je suis très heureux de voir qu'il considère avec sérieux nos recommandations, ainsi que le dossier de l'immigration francophone en général pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

En ce qui concerne la justice, un rendez-vous est planifié avec la ministre. Des discussions sont en cours avec le gouvernement provincial. Le sous-ministre est préoccupé par le sujet. Nous avons l'intention de poursuivre ces discussions de façon assez intense.

En ce qui a trait aux autres priorités, notre rapport annuel inclura un bilan des interventions devant les tribunaux durant mon mandat. Nous ferons référence également aux interventions faites par mes prédécesseurs depuis 1988, moment où la loi a été modifiée afin de permettre ce genre d'intervention.

De plus, une étude sur la petite enfance sera entamée avant la fin de mon mandat, qui, je l'espère, apportera matière à réflexion pour la révision de la feuille de route. Cette étude faisait partie du plan d'action de M. Dion il y a 10 ans, mais elle a été éliminée par le gouvernement précédent. J'ai l'intention d'insister sur l'importance d'un soutien à la petite enfance comme élément clé de la vitalité des communautés.

Also, a special report to Parliament will be prepared in June. I think that is all. There is also a study on the active offer by certain institutions. This study tries to answer the question of why year after year, from one commissioner's report to another, federal institutions have failed to integrate the active offer in their way to greet the public. We therefore have a pretty full agenda.

Senator McIntyre: If I correctly understand the answer to my question, at this time, do you feel that the new government has shown some political will to implement these recommendations?

Mr. Fraser: There is some interest. We are trying again with a new government, and some people are going over things that have seen no action in the past. Regarding access to justice, I received a response from the previous minister indicating that he was satisfied with the procedure in place. My impression is that the Department of Justice is making some effort to review what is happening on the ground with the language proficiency of the judiciary.

No commitments were made, but what I see, I also see in the minister's mandate letters, and that is the government's commitment to prepare for the appointment of bilingual judges to the Supreme Court. These issues are being reviewed; there are sometimes problems that may not be obvious at first, but I am pleased that the government is examining all these matters.

Senator McIntyre: With regard to the bilingual capacity of superior court judges, I draw your attention to the issue of access to justice in both official languages.

Mr. Fraser: Are you talking about our report?

Senator McIntyre: Yes, more specifically the recommendation to set the appropriate number of bilingual judges and/or designated bilingual positions. When you specify "identify the appropriate number of bilingual judges and/or designated bilingual positions", do you mean that at least one bilingual person is required for all judicial districts in the country, or do you think there is no minimum threshold?

Mr. Fraser: I wouldn't deny that there are often districts where there is little demand. The important thing is to make a rigorous analysis of the real demand and the language skills of people who apply to become judges. I would ask Ms. Giguère to answer your question in more detail.

Pascale Giguère, Senior Counsel and Manager, Legal Affairs Branch, Office of the Commissioner of Official Languages: Indeed, what the commissioner just said is actually what is recommended in the study.

Because there are differences at the provincial level, and even within a province, it's up to each court to determine what the needs are in terms of the judiciary's capacity. There is no actual

Également, il y aura un rapport spécial au Parlement qui sera fait en juin. Je crois que c'est tout. Il y a aussi une étude sur l'offre active par certaines institutions. C'est une étude qui essaie de répondre à la question de savoir comment il se fait qu'année après année, d'un rapport de commissaire à l'autre, les institutions fédérales n'ont pas réussi à intégrer l'offre active dans leur façon d'accueillir le public. Nous avons donc un menu assez chargé.

Le sénateur McIntyre : Si je comprends bien la réponse à ma question, au moment où on se parle, vous sentez une certaine volonté politique de la part du nouveau gouvernement pour mettre en œuvre ces recommandations?

M. Fraser : Il y a un intérêt. On revient avec un nouveau gouvernement et il y a des gens qui revoient des choses où il n'y a pas eu d'action par le passé. Pour ce qui est de l'accès à la justice, j'ai eu une réponse du ministre précédent selon laquelle il était satisfait de la procédure en place. L'impression que j'ai, c'est que le ministère de la Justice revoit un peu ce qui se passe sur le terrain avec la compétence linguistique de la magistrature.

Il n'y a pas eu d'engagements, mais ce que je vois, je le vois aussi dans les lettres de mandat qui ont été données au ministre, soit l'engagement du gouvernement à se préparer à la nomination des juges bilingues à la Cour suprême. Donc, on revoit ces dossiers, et il y a parfois certaines difficultés qui ne sont pas nécessairement évidentes à première vue, mais je suis heureux de constater que le gouvernement analyse toutes ces questions.

Le sénateur McIntyre : Ainsi, en ce qui concerne la capacité bilingue des cours supérieures, j'attire votre attention sur la question qui touche l'accès à la justice dans les deux langues officielles.

M. Fraser : Vous parlez de notre rapport?

Le sénateur McIntyre : Oui, plus spécifiquement de la recommandation visant à définir le nombre approprié de juges et/ou de postes désignés bilingues. Lorsque vous indiquez « définir le nombre approprié de juges et/ou de postes désignés bilingues », croyez-vous que, au minimum, un individu bilingue est nécessaire pour l'ensemble des districts juridiques du pays, ou estimez-vous qu'il n'y a pas de seuil minimal?

M. Fraser : Je ne dirais pas qu'il y a souvent des districts dans lesquels il n'y a pas de demandes. L'important, c'est de faire une analyse sérieuse de la demande réelle et de la capacité linguistique des gens qui posent leur candidature pour devenir juges. Je demanderais à M^e Giguère de répondre plus en détail à votre question.

Pascale Giguère, avocate principale et gestionnaire, Direction des affaires juridiques, Commissariat aux langues officielles : En fait, ce que le commissaire vient de mentionner, c'est effectivement ce qui est recommandé dans l'étude.

C'est parce qu'il y a des différences sur le plan provincial et même à l'intérieur d'une province qu'il appartient à chaque cour de déterminer quels sont les besoins en termes de capacité de la

formula that would apply uniformly to all courts across the country, but rather an assessment that must be done to determine what the demand is.

Senator McIntyre: Then, is the assessment done at the provincial level?

Ms. Giguère: It is done at the provincial level by the chief justices of the superior courts, and that assessment should be communicated to the minister before the appointments are made.

Mr. Fraser: One of the problems we currently have is that the evaluation of linguistic ability is based on self-assessments. As a result, candidates often believe they are bilingual enough to preside over proceedings, only to find out very quickly that that's not quite the case.

I have had conversations with truly bilingual judges who were very frustrated. Every time that judges who thought they were bilingual turned out not to be, bilingual judges were called in to preside over proceedings that other judges were not able to deal with in the other official language. Therefore, it is important to have a real and practical assessment process and also to evaluate the candidates' language skills.

The Chair: Before we go to Senator Rivard, I have a question supplementary to Senator McIntyre's.

In some provinces, there is no active offer in the area of judicial administration services. Wouldn't it be difficult for a province to submit a real demand if no active offer is made in that province?

Mr. Fraser: I think that a few years ago, the Criminal Code was amended because it was necessary to ensure that the accused be informed of their language rights at the very beginning of the legal process.

Our report mentions that sometimes things get complicated because some lawyers, after evaluating the languages skills of the presiding judge themselves, tell their clients that it is possible to proceed in French, but that it will take longer and cost more, and they are not sure that the judge will fully understand their side of the story.

Sometimes the accused and their lawyers have a very pragmatic tendency to choose the language of the majority out of caution and lack of confidence in the actual linguistic capacity of the court. However, I understand that the active offer issue was resolved through an amendment to the Criminal Code.

Ms. Giguère: The Criminal Code does not stipulate that the judge should necessarily be the one to make the active offer, but it should be made in each and every case to ensure that the accused persons are informed of their rights.

magistrature. Il n'y a pas de formule proprement dite qui s'appliquerait uniformément à toutes les cours à l'échelle du pays, mais plutôt une évaluation qui doit se faire pour déterminer quelle est la demande.

Le sénateur McIntyre : Donc, l'évaluation se fait au niveau provincial?

Mme Giguère : Elle se fait au niveau provincial par les juges en chef des cours supérieures, et cette évaluation devrait être communiquée au ministre avant que des nominations soient faites.

M. Fraser : Un des problèmes qu'il y a actuellement, c'est que l'évaluation de la capacité linguistique se fait sous forme d'auto-évaluation. Donc, souvent, des candidats croient qu'ils sont suffisamment bilingues pour présider une cause, et à la première occasion, ils découvrent que ce n'est pas tout à fait le cas.

J'ai déjà eu des conversations avec des juges réellement bilingues qui étaient très frustrés. Chaque fois qu'un juge qui se croyait bilingue ne l'était pas réellement, les juges bilingues étaient appelés à la rescousse pour présider des causes que certains juges qui n'étaient pas capables de traiter dans l'autre langue officielle. Donc, il est important d'avoir une évaluation réelle et pratique, mais également d'évaluer la compétence linguistique des candidats.

La présidente : Avant de passer au sénateur Rivard, j'aimerais poser une question complémentaire à celle du sénateur McIntyre.

Dans certaines provinces, on constate qu'il n'y a pas d'offre active dans le domaine des services liés à l'administration judiciaire. Est-ce qu'il n'est pas difficile pour une province de transmettre une demande réelle si aucune offre active n'est faite dans cette province?

M. Fraser : J'ai l'impression que, il y a quelques années, le Code criminel a fait l'objet de modifications, car il fallait s'assurer que l'accusé soit informé de ses droits linguistiques, et ce, au tout début du processus judiciaire.

Notre rapport mentionne que, parfois, les choses se compliquent du fait que certains avocats, après avoir eux-mêmes évalué la capacité linguistique du juge en question, disent au client qu'ils défendent qu'il est possible de procéder en français, mais que cela prendra plus de temps et coûtera plus cher, et qu'ils ne sont pas sûrs que le juge comprendra tout à fait leur point de vue.

Il y a parfois une tendance très pragmatique des avocats et des accusés à choisir la langue de la majorité par prudence et par manque de confiance en la capacité linguistique réelle de la cour. Cependant, je crois comprendre que la question de l'offre active a été réglée à la suite d'une modification au Code criminel.

Mme Giguère : Le Code criminel ne prévoit pas que ce soit nécessairement le juge qui doit faire cette offre active, mais dans tous les cas, elle doit se faire afin que les accusés soient informés de leurs droits.

Senator Rivard: Mr. Commissioner, still on the CBC, are CBC/Radio-Canada French television and radio available in the territories, namely Yukon, the Northwest Territories and Nunavut?

Mr. Fraser: That is a very good question. There is CBC North, which operates in a range of Aboriginal languages. I think CBC/Radio-Canada is available throughout the territory, but this may not be the case in some areas. Today, with satellite broadcasting, everything becomes accessible. As for radio, I think that the two networks are accessible anywhere within Canada.

Also, in the Far North, we have the northern service, which broadcasts in several Aboriginal languages. I cannot name all the Aboriginal languages that are available, but there are several.

Senator Rivard: I'm asking you, because I recall that four or five years ago, a francophone witness from Yukon testified before the Official Languages Committee, during consideration of the votes related to the roadmap. The witness told us that he had found that the funding allocated to French second-language or French immersion courses had been "diverted" from the provincial budget to be allocated to other programs. This led me to ask whether the funds allocated to certain regions can be reallocated by the territory under the pretext that it has other priorities. What is going on there, do you know?

Mr. Fraser: We did a study on accountability in the context of funding transfers, in addition to education. The problem is that once you cross provincial borders, you cannot investigate how federal money is used. We looked into the mechanisms in place at Canadian Heritage for the allocation of funds. The frustration expressed by the witness goes beyond the Yukon. Many parents believe that the money they thought was allocated to immersion or second-language education is spent elsewhere.

Once, a provincial education minister told me that when he receives a federal government cheque he does not read the letter that comes with it.

When parents complain that the money intended for immersion is spent on gyms or sports equipment, the response of education ministries, very often, is that immersion students also use the sports equipment. We can see this debate from both sides.

I have never heard it said that the money supposedly intended for CBC/Radio-Canada in the regions had been reallocated. I believe that the corporation is quite clear. When there are cuts, we see that positions were eliminated or that there have been considerable reductions and cuts.

Le sénateur Rivard : Monsieur le commissaire, toujours dans le cas de Radio-Canada, est-ce que la radio et la télévision française de CBC/Radio-Canada sont disponibles dans les territoires, soit le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut?

M. Fraser : Il s'agit d'une très bonne question. Il y a Radio-Canada Nord qui opère dans tout un éventail de langues autochtones. Je pense que Radio-Canada est disponible partout sur le territoire, mais il est possible que ce ne soit pas le cas dans certaines régions. Aujourd'hui, avec la radiodiffusion et la télédiffusion par satellite, tout devient accessible. Pour ce qui est de la radio, je pense que les deux réseaux sont accessibles partout sur le territoire canadien.

De plus, dans le Grand Nord, il y a le service du Nord qui diffuse dans plusieurs langues autochtones. Je ne peux pas vous nommer toutes les langues autochtones qui sont disponibles, mais il y en a plusieurs.

Le sénateur Rivard : Je vous pose la question, parce que je me souviens qu'au Comité des langues officielles, il y a quatre ou cinq ans, dans le cadre de l'étude sur les crédits liés à la feuille de route, nous avons entendu un témoin francophone du Yukon. Celui-ci nous disait qu'il avait constaté que les sommes attribuées pour les cours de français langue seconde ou d'immersion avaient été « détournées » du budget provincial pour être affectées à d'autres programmes. Cela m'a amené à poser la question à savoir si des sommes attribuées à certaines régions peuvent être réaffectées par le territoire sous prétexte qu'il a d'autres priorités. Qu'en est-il, à votre connaissance?

M. Fraser : Nous avons fait une étude sur la reddition de comptes dans le cadre des transferts d'argent, en outre pour l'éducation. La difficulté est qu'une fois que l'on franchit les frontières provinciales, on ne peut pas faire enquête sur l'utilisation de l'argent du gouvernement fédéral. Nous avons examiné les mécanismes qui existent à Patrimoine canadien par rapport à l'attribution des fonds. Cette frustration exprimée par ce témoin ne se limite pas au Yukon. Beaucoup de parents sont convaincus que l'argent qu'ils croyaient être consacré à l'immersion ou à l'enseignement de langue seconde se trouve dépensé ailleurs.

À un certain moment donné, un ministre de l'Éducation provincial m'a dit que lorsqu'il reçoit un chèque du gouvernement fédéral, il ne lit pas la lettre qui l'accompagne.

Lorsque les parents se plaignent que de l'argent destiné à l'immersion est consacré à des gymnases ou à de l'équipement sportif, la réponse des ministères de l'Éducation, bien souvent, est que les étudiants en immersion utilisent l'équipement sportif également. On peut donc voir ce débat de deux côtés.

Je n'ai jamais entendu d'histoires selon lesquelles l'argent supposément destiné à Radio-Canada pour les régions était réaffecté. Je crois que la société est assez claire. Lorsqu'il y a des coupures, on découvre que des postes ont été éliminés ou qu'il y a eu des réductions et des coupures considérables.

Senator Rivard: The fiasco with French at the Vancouver Olympics is still fresh in our memories. Next year we will celebrate the 150th anniversary of Confederation. Up to now, have you been consulted on the programming and respect for the French language as part of these events? If not, would you wish to be consulted so that you could have a say and thus ensure that French is given the respect it deserves as part of the 150th anniversary programming?

Mr. Fraser: If I may, I would like to say a word about the Olympic Games. In many ways, the Vancouver Olympics were a great success, with one exception, namely the opening ceremonies. If you look at the signage, the ads during the games, the reception at the airport, the support offered to the athletes and their families, all this was often exemplary. However, in many cases, this fiasco was the only thing that Canadians saw on television across the country.

As a result, we prepared a brochure for organizers of major sporting events, and it can be seen here. It was used by the organizers of the Canada Games, which were held in Sherbrooke and Prince George, and by the organizers of the Pan American Games. We then took this model and produced another version entitled *Celebrating Canada — A Guide to a Successful Bilingual Event*. This booklet outlines the preparations that need to be made to ensure a successful event. I spoke with Canadian Heritage officials and I had a meeting with the minister. Officials from the Office of the Commissioner sit on an interdepartmental committee on the preparation for the 2017 celebrations. I therefore hope that there will be enough preparation done, as was the case for all major sporting events, to ensure that the celebrations being organized are respectful of the two official languages.

Senator Poirier: Currently, an individual aged 18 to 64 must know one of the two official languages to become a Canadian citizen. At the end of February, the Liberal government introduced Bill C-6, which amends the law. If the law is not amended and goes ahead as is, this age range would be reduced by 10 years and the legislation would apply to people up to 55 rather than 65.

What do you think about this? In your opinion, what would be the impact for francophone minority communities if the bill is passed with its amendment to change the age to 55?

Mr. Fraser: I must admit that I haven't looked into the age change issue in terms of its impact on communities.

There is also the matter of fees being charged, and we received complaints about that. Therefore I cannot comment on the fees, since we are conducting an investigation.

Regarding the age change, I'm assuming that it is intended to take into account the number of grandparents who are not yet 65 but who came to Canada with their children and

Le sénateur Rivard : Le fiasco du français lors des Jeux olympiques de Vancouver est encore frais dans nos mémoires. L'année prochaine, nous fêterons le 150^e anniversaire de la Confédération. Jusqu'à présent, vous a-t-on consulté sur la programmation et le respect du français dans le cadre de ces événements? Sinon, souhaitez-vous être consulté pour avoir un mot à dire afin de veiller à ce que le français soit respecté dans la programmation du 150^e anniversaire?

M. Fraser : Si vous me le permettez, j'aimerais dire un petit mot au sujet des Jeux olympiques. Sur beaucoup de plans, les Jeux olympiques de Vancouver ont été un grand succès, à une exception près, soit les cérémonies d'ouverture. Si on regarde l'affichage, les annonces durant les jeux, l'accueil à l'aéroport, l'appui offert aux athlètes et à leurs familles, c'était souvent exemplaire. Toutefois, ce fiasco a été, dans bien des cas, la seule chose que les Canadiens ont vue à la télévision à travers le pays.

À la suite de cela, nous avons préparé un dépliant à l'intention des organisateurs de grands événements sportifs, et on le voit ici. Il a été utilisé par les organisateurs des Jeux du Canada qui se sont déroulés à Sherbrooke et à Prince George et par les organisateurs des Jeux panaméricains. Nous avons ensuite pris ce modèle et préparé une autre version de ce dépliant intitulée *Canada en fête — Guide pour réussir un événement bilingue*. Ce livret présente les étapes préparatoires nécessaires pour atteindre le succès. J'en ai parlé avec des fonctionnaires de Patrimoine canadien et j'ai eu une rencontre avec la ministre. Des membres du commissariat siègent à un comité interministériel sur la préparation des célébrations prévues pour 2017. J'espère donc qu'il y aura en place suffisamment de préparation, comme on l'a fait pour tous ces grands événements sportifs, de sorte que les célébrations soient organisées dans le respect des deux langues officielles.

La sénatrice Poirier : Présentement, pour qu'un individu âgé de 18 à 64 ans puisse devenir citoyen canadien, il doit avoir une connaissance de l'une des deux langues officielles. Le gouvernement libéral a présenté le projet de loi C-6, à la fin du mois de février, qui vise à modifier la loi. Si la loi n'est pas modifiée et qu'elle est adoptée telle quelle, on enlèverait 10 ans et cette mesure viserait les personnes âgées jusqu'à 55 ans plutôt que 65 ans.

Quelle est votre opinion à ce sujet? À votre avis, quel serait l'impact pour les communautés francophones en situation minoritaire si le projet de loi allait de l'avant avec sa modification pour faire passer l'âge à 55 ans?

M. Fraser : Je vous avoue que je ne me suis pas penché sur la question du changement d'âge pour ce qui est de l'impact sur les communautés.

Il y a aussi une question de frais facturés, et nous avons reçu des plaintes à ce sujet. Je ne peux donc pas vous répondre sur la question des frais étant donné que nous faisons enquête.

Concernant le changement d'âge, je présume qu'il s'agit d'un changement qui tient compte du nombre de grands-parents qui n'ont pas encore 65 ans, mais qui sont venus avec leurs enfants et

grandchildren. The government decided, probably after hearing from witnesses, that those aged 55 to 65 would find it difficult to take a language test in either of the two official languages.

Senator Poirier: Then again, a large majority of Canadians aged 55 are still in the workforce. Therefore, they must know one of the two official languages.

Mr. Fraser: As I indicated, I am speculating about the reason for the change.

As an organization, we have not been informed of the nature of change, and I have no comment on that as Commissioner of Official Languages.

Senator Poirier: Thank you.

Senator Maltais: Mr. Fraser, I have two brief questions.

I am going back in time, and I hope my information is accurate. It comes from Radio-Canada. Please correct any details that are not factual. An anglophone journalist accused federal institutions and universities in English Canada of too often treating French as a foreign language. I will read from the Radio-Canada report:

This is an obvious problem when senior ministers are unable to express their positions in French and in English. One example is the Minister of the Environment, Rona Ambrose, who does not speak French.

According to the journalist, English-language universities share some responsibility, as they train future leaders who are often unilingual. The vast majority of English-language universities continue to treat French as a foreign language to be taught in literature departments. The author also took exception to the unilingual signage just steps away from Parliament. Since then, and to your knowledge, have there been any changes?

Mr. Fraser: That is what I said after my book was published, nearly 10 years ago. There have been some changes. When I was appointed Commissioner, we conducted a study on the opportunities for second-language learning in post-secondary institutions. To my surprise, I found that there were more learning opportunities than I originally thought. Many universities organize exchanges with France, fewer with Quebec, where universities are less known. We created an interactive map that, for example, enabled an immersion student who wished to continue learning French to access the services available at the universities with one click; with a few more clicks, that student could compare, right on the spot, the various possibilities available.

leurs petits-enfants au Canada. Le gouvernement a décidé, probablement après avoir entendu des témoignages, que ces personnes âgées de 55 à 65 ans auraient de la difficulté à passer un test linguistique dans l'une ou l'autre des deux langues officielles.

La sénatrice Poirier : Par contre, une grande majorité de Canadiens âgés de 55 ans se trouvent encore sur le marché du travail. Ils doivent donc avoir une connaissance de l'une des deux langues officielles.

M. Fraser : Comme je l'ai indiqué, je spécule quant à la raison de ce changement.

En tant qu'organisation, nous n'avons pas été informés de la nature du changement, et je n'ai pas de commentaire à formuler en ce sens en tant que commissaire aux langues officielles.

La sénatrice Poirier : Je vous remercie.

Le sénateur Maltais : Monsieur Fraser, j'ai deux courtes questions à vous poser.

Je vais remonter dans le temps, et j'ose espérer que mes renseignements sont bons. Ils proviennent de Radio-Canada. Vous devrez les corriger s'ils ne reflètent pas la vérité. Un journaliste anglophone accuse les institutions fédérales et les universités du Canada anglais de traiter trop souvent le français comme une langue étrangère. Je reprends des passages du rapport de Radio Canada :

C'est un problème évident quand des ministres importants ne sont pas capables de faire valoir leur position en français et en anglais. C'est le cas notamment de la ministre de l'Environnement, Mme Rona Ambrose, qui ne parle pas français.

Selon le journaliste, les universités anglophones ont une part de responsabilité, puisqu'elles forment de futurs dirigeants souvent unilingues. La grande majorité des universités anglophones continuent de traiter le français comme une langue étrangère en la confinant au cours de littérature. L'auteur s'offusque également de l'affichage unilingue à quelques pas du Parlement. Depuis ce temps, et à votre connaissance, y a-t-il eu des changements?

M. Fraser : Ce sont des propos que j'ai tenus après la publication de mon livre, il y a presque 10 ans. Certains changements ont été apportés. Lorsque j'ai été nommé commissaire, on a mené une étude sur les occasions d'apprentissage de la langue seconde dans les institutions d'enseignement postsecondaire. À ma grande surprise, j'ai découvert qu'il y avait plus d'occasions d'apprentissage que je ne le croyais. Bon nombre d'universités organisent des échanges avec la France, moins avec le Québec, dont les établissements universitaires sont moins connus. Nous avons créé une carte interactive qui permettait, par exemple, à un étudiant en immersion qui souhaitait continuer son apprentissage du français d'accéder par un clic aux services disponibles dans les universités, et par quelques clics, de comparer sur le champ les diverses possibilités qui lui étaient offertes.

Those in public administration are gradually beginning to recognize that bilingualism is an essential asset for the advancement of employees in the federal public service. Throughout my term, I kept repeating the same message to senior management, namely that it is important for universities to know that the federal government is the largest employer of bilingual staff in Canada.

We have seen an improvement. The last time I asked the question, the secretary of the Treasury Board at the time told me — it has been two or three years, but I think this is still the case — that 40 per cent of new employees in the public service are already bilingual, which is an improvement over the previous situation. Public administration programs are increasingly recognizing the importance of bilingualism and starting to offer courses. For the past few years, Glendon College has offered a Master's degree in Public Administration specifically designed to train bilingual administrators. Other schools of government are beginning to recognize the importance of bilingualism. When I submitted my report to Canadian university heads and presidents, they said they were all in favor of this measure if there was funding. All the issues with the universities boil down to funding.

Senator Maltais: I have one last question for you, because I want to leave some time for my colleagues.

Last year, we planned to go to Switzerland to look into plurilingualism elsewhere. You went to Switzerland, where you had the opportunity to speak with education officials. What did you take away from that visit?

Mr. Fraser: I was a guest of the federal delegate of plurilingualism, Nicoletta Mariolini. She organized a series of meetings with public officials, and politicians from all levels of government, including officials from the municipality of Bern, in the canton of Bern, the capital.

What stands out for me is the complexity of the Swiss political system, which is based on a principle of compromise and direct democracy. Many government decisions go through referendums, at the request of the government or as a result of a citizens' initiative. Another thing that struck me was the spirit of compromise and cooperation that is at the heart of the Swiss identity. At the entrance to Parliament, there is a great symbolic statue of three historical figures from the 14th century who came together to agree on the defence of their land. They are the Three Confederates, who stand with their hands placed together. That made me think. It is rare to see a country where the national mythology is based on agreement, cooperation and compromise, rather than military victory and conquest.

Therefore, there is a real desire to foster a spirit of respect and cooperation between the linguistic groups. Most speak Swiss German, a minority speaks French and a smaller minority speaks Italian. I felt that plurilingualism was more problematic than official bilingualism. It's one thing for most people to learn a second minority language, but to go beyond that and learn the

Dans le domaine de l'administration publique, on commence peu à peu à reconnaître que le bilinguisme est un atout essentiel pour l'avancement des cadres dans la fonction publique fédérale. Tout au long de mon mandat, j'ai martelé le même message aux cadres supérieurs, soit qu'il est important que les universités sachent que le gouvernement fédéral est l'employeur de personnel bilingue le plus important au Canada.

Nous constatons une amélioration. La dernière fois que j'ai posé la question, la secrétaire du Conseil du Trésor à l'époque m'avait dit que — cela date de deux ou trois ans, mais je crois que cela continue d'être le cas — 40 p. 100 des nouveaux employés de la fonction publique sont déjà bilingues, ce qui est une amélioration de la situation. De plus en plus, les programmes d'administration publique en reconnaissent l'importance et commencent à offrir des cours. Depuis quelques années, le Collège universitaire Glendon offre une maîtrise en administration publique, qui vise spécifiquement à former des administrateurs bilingues. Les autres écoles d'administration commencent à reconnaître l'importance du bilinguisme. Lorsque j'ai présenté mon rapport aux recteurs et aux présidents des universités canadiennes, ils ont répondu qu'ils étaient tous favorables à cette mesure s'il y avait du financement. Toute question universitaire revient à une question de financement.

Le sénateur Maltais : J'ai une toute dernière question à vous poser, parce que je veux laisser du temps à mes collègues.

L'an dernier, nous avons projeté d'aller en Suisse pour examiner le multilinguisme ailleurs. Vous vous êtes rendu en Suisse où vous avez eu l'occasion de parler avec les responsables de l'éducation. Que retenez-vous de cette visite?

M. Fraser : J'étais l'invité de la déléguée fédérale au plurilinguisme, Mme Nicoletta Mariolini. Elle avait organisé une série de rencontres avec des fonctionnaires, des politiciens de tous les paliers gouvernementaux, y compris les fonctionnaires de la municipalité de Berne, du canton de Berne, la capitale.

Ce que je retiens, c'est la complexité du système politique suisse qui est basé sur un principe de compromis et de démocratie directe. Bon nombre des décisions du gouvernement passent par des référendums, soit à la demande du gouvernement, soit après l'initiative populaire. Ce qui m'a frappé aussi, c'est cet esprit de compromis, de collaboration, qui est au cœur de l'identité suisse. En entrant dans le Parlement, il y a une grande statue symbolique des trois figures historiques du XIV^e siècle qui sont venues ensemble pour se mettre d'accord sur la défense de leur territoire, *Les trois Confédérés* qui mettent les mains ensemble. Cela m'a fait réfléchir. Il est rare de voir un pays où la mythologie nationale est basée sur l'entente, la collaboration et le compromis plutôt que sur la victoire militaire et la conquête.

Donc, il y a une volonté réelle d'avoir un esprit de respect et de collaboration entre les groupes linguistiques. La majorité parle le suisse-allemand, une minorité s'exprime en français et une plus petite minorité parle l'italien. J'avais l'impression que le plurilinguisme était plus problématique que le bilinguisme officiel. C'est une chose pour la majorité des gens d'apprendre

third language of a minority that makes up 8 per cent of the population. . . I think that the Italian minority is the one that is pushing a bit to get more recognition for its language, its culture and its place as an official language group.

Senator Maltais: I did the same thing you did at another time, and I came to the same conclusion. It is very hard to make sense of the situation. It is complicated. What stood out, for me, was the canton president telling me that language was the homeland. I replied, “Yes, but you have four.” He then said, “When we talk about the homeland, it has no language.” So, go figure. In any case, thank you for your comments, you came to the same conclusions as I did.

Mr. Fraser: I will add a comment made by Pascal Couchepin, former president of the Swiss Confederation, who was the Grand Témoin of the Organisation Internationale de la Francophonie at the Olympic Games. He said, “In Switzerland, we get along well because we do not understand each other.”

[English]

Senator Jaffer: Commissioner, I believe the place to grow the language is when people come from other countries. One of the main areas that people come from is the Francophonie countries, but they don't necessarily settle in Quebec. I'm finding — and this is not in the statistics, just what people in my province tell me — that when they arrive, they do not know that they have an automatic right to have French education or their children being taught not in French immersion, but being taught in French.

Is your office at all involved in this? Is there a way that we can increase this? When people come to our country, if they don't settle in Quebec or New Brunswick, they may not know and their children lose the language of their birth because they do not have their education in their language, which hurts us as a country because we are not growing the second language.

Mr. Fraser: You're absolutely right. I have tried to convey to the department of citizenship and immigration and now refugees the importance of ensuring that those organizations that welcome immigrants and refugees are themselves aware of the French-language institutions that exist in that province.

I've had the experience of visiting francophone community centres and clinics where they've told me that they have encountered francophone immigrants from the Maghreb or from sub-Saharan Africa several years after they've arrived. They have said, “If we had only known that there was a school where we can send our children, or your clinic existed, we would certainly have sent our kids to that school. But now our children like their teacher and they have made friends. We've got a doctor or we're in a clinic, so we don't really want to change now.” They were directed to these various institutions by welcoming

une deuxième langue minoritaire, mais d'aller au-delà et d'apprendre la troisième langue d'une minorité qui compte 8 p. 100...Je pense que c'est la minorité italienne qui pousse un peu pour obtenir une plus grande reconnaissance de sa langue, de sa culture, et de sa place comme groupe de langue officielle.

Le sénateur Maltais : J'ai fait le même exercice que vous dans un autre temps, et je suis arrivé à la même conclusion. Nous ne sommes pas loin d'y perdre notre latin. C'est compliqué. Ce que j'avais retenu, c'est un chef de canton qui me disait que la langue, c'est la patrie. Je lui ai répondu : « Oui, mais vous en avez quatre. » Il m'a répondu : « Lorsqu'on parle de la patrie, elle n'a pas de langue. » Allez donc comprendre. En tout cas, merci de vos observations, vous êtes arrivés aux mêmes conclusions que moi.

M. Fraser : Je vais ajouter un commentaire de Pascal Couchepin, l'ancien président de la Confédération suisse, qui était le Grand Témoin de l'Organisation internationale de la Francophonie aux Jeux olympiques. Il m'avait dit : « En Suisse, on s'entend bien, parce qu'on ne se comprend pas! »

[Traduction]

La sénatrice Jaffer : Commissaire, je crois que la croissance d'une langue passe par l'immigration. Certains immigrés proviennent de pays membres de la Francophonie, mais ils ne s'établissent pas nécessairement au Québec. Je constate — cela ne provient pas des statistiques, mais de ce que des habitants de ma province me disent — que lorsqu'ils arrivent au pays, ils ne savent pas qu'ils ont automatiquement droit à une éducation en français et que leurs enfants n'ont pas à faire partie d'un programme d'immersion, mais bien à être éduqués en français.

Est-ce que votre bureau a un rôle à jouer dans tout cela? Y a-t-il une façon d'améliorer cette situation? Lorsque des immigrants arrivent au pays, s'ils ne s'établissent pas au Québec ou au Nouveau-Brunswick, ils ne le sauront peut-être pas et leurs enfants perdront peut-être leur langue maternelle parce qu'ils ne recevront pas une éducation dans cette langue. Cela nous cause du tort en tant que pays, car nous n'encourageons pas la langue seconde.

M. Fraser : Vous avez tout à fait raison. J'ai essayé de faire comprendre au ministère de la Citoyenneté, de l'Immigration et maintenant des Réfugiés combien il est important de faire en sorte que les organismes qui accueillent les immigrants et les réfugiés soient eux-mêmes au courant des établissements d'enseignement francophones qui existent dans leur province.

J'ai visité des centres communautaires et des cliniques francophones, où on m'a raconté que plusieurs années après leur arrivée au pays, des immigrants provenant du Maghreb ou de l'Afrique subsaharienne leur avaient dit : « Si nous avions su qu'il existait une école ou une clinique où on pouvait envoyer nos enfants, nous l'aurions certainement fait. Mais maintenant, nos enfants aiment leur professeur et se sont faits des amis. Nous avons un médecin ou nous allons dans une autre clinique, et nous ne voulons plus vraiment en changer maintenant. » Ce sont les organismes qui les ont accueillis qui les ont dirigés vers

organizations. It's extremely important that the Department of Immigration, Refugees and Citizenship ensure that all of these very well-intentioned, very well-meaning, hard-working, dedicated NGOs involved in supporting immigrants and refugees are aware.

Sometimes people are aware. I'm sure everyone knows people who have sponsored Syrian refugees. A friend of ours was saying that in the family they had sponsored, the two adolescents had gone to French school in Beirut, so they ensured that the apartment that was rented was near a French school here in Ottawa. It requires that kind of support.

One of the things that always struck me as interesting about the French-speaking in British Columbia is that between 80 and 90 per cent of the community comes from somewhere else. So there is not a deep sense of historical grievance. People are there because they want to be there, because they love British Columbia. But they want to be able to send their children to French school. They want to be part of a French-language community. It means that it's a very rich and diverse community, but it is very important that those people, when they arrive, are aware of those services.

One of the other problems is that constitutionally those people do not have a right to go to French-language schools. The right, as defined in article 23 of the Charter, defines access to minority-language school as children of whom at least one parent was educated in that language in Canada. It was designed that way because, modelled on Bill 101 in response to the specific needs and the language debate in Quebec at the time, article 23 was not written to take into consideration the needs of minority-language communities outside of Quebec so they could better welcome French-speaking immigrants.

There have been some cases where those children have been welcomed into the schools because they want to see an expansion of the community. There have been other cases where provinces or territories have responded to the school by saying, "Well, if you got rid of schools that are seeking financing for expansion, if you got rid of the children who don't have a constitutional right to be in your school, you wouldn't need to expand." That's a case that went to the Supreme Court for other reasons that didn't have anything to do with the content of the case and has gone back to another trial, but the whole question of the access to minority-language schools for francophone immigrants is one that's not constitutionally guaranteed. It depends on the goodwill of the school, the school board and the province.

Senator Jaffer: I think that's something our committee can look at to see how to make it maybe not constitutional but within the law.

I'd like to push you further, if I may. I do not feel that is the responsibility of NGOs. They have enough on their shoulders. The kind of country we are is our responsibility as parliamentarians and your responsibility.

ces établissements. Il est extrêmement important que le ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté fasse en sorte que tous ces ONG bien intentionnés, motivés et dévoués au soutien des immigrants soient au courant de cette situation.

Il arrive que les gens soient au courant. Je suis certain que vous connaissez tous des gens qui ont parrainé des réfugiés syriens. Un de nos amis a déclaré que les deux adolescents de la famille qu'ils avaient parrainée fréquentaient une école francophone à Beyrouth. Ils avaient donc veillé à ce que l'appartement qu'ils avaient loué soit situé près d'une école francophone ici, à Ottawa. Il faut ce genre de support.

J'ai toujours trouvé intéressant qu'entre 80 et 90 p. 100 de la communauté francophone de la Colombie-Britannique vienne d'ailleurs. Il n'existe donc pas vraiment de sentiment de grief historique. Les gens sont là-bas parce qu'ils veulent y être, parce qu'ils adorent la Colombie-Britannique. Mais ils veulent aussi pouvoir envoyer leurs enfants à l'école francophone. Ils veulent faire partie d'une communauté francophone. Cela signifie qu'il s'agit d'une communauté très riche et diversifiée, mais il est très important qu'à leur arrivée, ces gens soient au courant des services qui existent.

Il y a aussi ce problème constitutionnel, selon lequel ces gens n'ont pas le droit de fréquenter l'école francophone. Selon l'article 23 de la Charte, un enfant peut aller à une école pour la minorité linguistique si au moins un de ses parents a reçu une instruction dans cette langue au Canada. Cet article a été conçu ainsi en réponse à la loi 101 et au débat sur la langue qui avait lieu au Québec à l'époque. L'article 23 n'a pas été rédigé de façon à tenir compte des besoins des communautés linguistiques en situation minoritaire situées à l'extérieur du Québec afin qu'elles puissent mieux accueillir des immigrants francophones.

Il y a eu des cas où ces enfants ont été accueillis dans les écoles afin de permettre la croissance de la communauté. Dans d'autres cas, la province ou le territoire a réagi en disant : « Si vous vous débarrassez des écoles à la recherche de financement pour s'agrandir et des enfants qui n'ont pas le droit constitutionnel d'y être, il n'y aurait pas lieu de chercher à croître. » Un tel cas a fait son chemin jusqu'à la Cour suprême pour des motifs n'ayant aucun lien avec la teneur de l'affaire et fait maintenant l'objet d'un nouveau procès, mais l'accès aux écoles pour minorités linguistiques aux immigrants francophones n'est pas garanti par la Constitution. Cela dépend du bon vouloir de l'école, du conseil scolaire et de la province.

La sénatrice Jaffer : Je crois que notre comité pourrait se pencher sur la façon de rendre cet accès peut-être pas constitutionnel, mais conforme à la loi.

J'aimerais aller plus loin, si vous me le permettez. Je ne crois pas que cela soit de la responsabilité des ONG. Ils en ont déjà assez à faire. C'est le genre de responsabilité qui nous incombe à nous, parlementaires, et à vous.

I am going to ask our committee to look at the school boards. We know that Syrian children, many of them, are francophone in the sense that that's their first language or second language; Arabic is probably their first language. If we're serious about being a bilingual country, we cannot say that because you're not born here, you're not entitled to French education. However, I understand what you're saying; that's the Constitution.

Madam Chair, that's maybe something we can study to see how we can push the issue: Where there is a francophone parent, it doesn't matter where they were born; they're entitled to it.

Have you done any work or studies on this?

Mr. Fraser: We have to the extent that we intervened before the courts in defence of the school boards in the Northwest Territories that were pushing for a guarantee of that right.

In terms of the definition of what constitutes real equality, we intervened in a case in British Columbia and had a favourable decision there in terms of the obligation of the province to ensure that there is an equal quality of education.

Pascale, are there other examples that I should mention in terms of our intervention? The Northwest Territories case —

Ms. Giguère: The Yukon case.

Mr. Fraser: I'm sorry. It was a case in the Yukon.

[*Translation*]

The Chair: Time is running out rather quickly, unfortunately. I will therefore ask senators and the commissioner to be as brief as possible so that everyone can meet their evening commitments. Thank you.

Senator McIntyre: I would like to go back to the linguistic obligations of CBC/Radio-Canada. As you mentioned, Mr. Commissioner, the issue of CBC/Radio-Canada's linguistic obligations has been dealt with by the courts — first by the Federal Court and then the Federal Court of Appeal. You summarized the rulings. I want to know why you decided not to bring the case before the Supreme Court of Canada. Is it because the public broadcaster has sufficiently improved its performance in terms of meeting its linguistic obligations under the Official Languages Act?

I know that you touched on the issue of jurisdiction to investigate the broadcaster's breaches. Do you still believe that you have the power to investigate the public broadcaster's breaches of Part VII of the Official Languages Act?

Mr. Fraser: Yes, in answer to your last question. As for the courts, the reason why we have not appealed the decision of Justice Nadon of the Federal Court of Appeal to the Supreme

Je vais demander à ce comité de se pencher sur les conseils scolaires. Nous savons que, pour bien des enfants syriens, le français est la langue maternelle ou la langue seconde. L'arabe est probablement leur langue maternelle. Si nous sommes véritablement le pays bilingue que nous prétendons être, nous ne pouvons pas dire que parce que quelqu'un n'est pas né ici, il n'a pas droit à une éducation en français. Je comprends cependant ce que vous dites. C'est dans la Constitution.

Madame la présidente, nous devrions peut-être étudier cette question afin de déterminer comment faire avancer les choses. S'il y a un parent francophone, peu importe son lieu de naissance; l'enfant devrait avoir accès.

Avez-vous étudié cette question?

M. Fraser : Oui, en ce sens que nous sommes intervenus devant les tribunaux à la défense de conseils scolaires des Territoires du Nord-Ouest qui voulaient que ce droit soit garanti.

Quant à la définition de ce qui constitue véritablement l'égalité, nous sommes intervenus dans le cadre d'une affaire en Colombie-Britannique, où une décision favorable a été rendue concernant l'obligation, pour la province, de veiller à ce qu'il y ait une éducation de même qualité.

Pascale, y a-t-il d'autres exemples d'interventions de notre part que je devrais mentionner? Dans le cas des Territoires du Nord-Ouest...

Mme Giguère : Du Yukon.

M. Fraser : Désolé. Il s'agissait du Yukon.

[*Français*]

La présidente : Le temps file à toute vitesse, malheureusement. Je demanderais donc aux sénateurs et à M. le commissaire d'être les plus brefs possible afin de permettre à tous de respecter leurs engagements de la soirée. Je vous remercie.

Le sénateur McIntyre : J'aimerais revenir sur les obligations linguistiques de CBC/Radio-Canada. Comme vous l'avez mentionné, monsieur le commissaire, cette question des obligations linguistiques de CBC/Radio-Canada a été traitée par les tribunaux - d'abord par la Cour fédérale et ensuite par la Cour d'appel fédérale. Vous en avez résumé les jugements. J'aimerais savoir pourquoi vous avez décidé de ne pas porter cette cause devant la Cour suprême du Canada. Est-ce parce que le radiodiffuseur public a suffisamment amélioré sa performance à l'égard des obligations linguistiques énoncées dans la Loi sur les langues officielles?

Je sais que vous avez effleuré la question de la compétence pour enquêter sur les manquements du radiodiffuseur. Croyez-vous toujours que vous avez la compétence pour enquêter sur les manquements du radiodiffuseur public à l'égard de la partie VII de la Loi sur les langues officielles?

M. Fraser : Oui, pour répondre à votre dernière question. Concernant les tribunaux, la raison pour laquelle nous n'avons pas porté la décision du juge Nadon de la Cour d'appel fédérale

Court is that the procedural aspects of Justice Martineau's decision were technical. We concluded that it was unlikely that the Supreme Court would accept that kind of appeal, since the Federal Court did not rule on substantive issues, but rather on technical ones.

If you require further explanation, I will ask Ms. Giguère to help me.

Senator McIntyre: Do you think that this power to investigate would extend to the programming? This is what I want to know.

Mr. Fraser: No. I agree with the CBC's argument that programming content is under its responsibility. However, the issue is what programming actually is. CBC has a very broad interpretation of the concept, namely that everything that happens once you get past the doors of the CBC office is programming. If someone complains that when they came to the door, the commissioner was unable to direct them to the CBC offices, that is not programming and the CBC agrees with this; so I have the right to investigate the commissioner who was at the door.

Senator McIntyre: But woe unto those who dare touch Part VII of the Official Languages Act.

Mr. Fraser: Yes.

Senator Rivard: Commissioner, I seem to recall that the government eliminated the bilingualism bonus for federal public servants a year or two ago. Am I mistaken?

Mr. Fraser: I think you're mistaken.

Senator Rivard: It wasn't eliminated?

Mr. Fraser: No.

Senator Rivard: I withdraw my question. I guess I had a bad dream.

Mr. Fraser: I would humbly submit that, were the government to spend that \$70 million on giving employees language training instead of handing out bonuses, the measure would go a long way towards improving bilingualism in the public service. According to my math, the infamous bonus amounts to a case of beer every two weeks, but it's so entrenched in the collective agreements that the government didn't want to put an end to it.

Senator Rivard: So it's a nightmare, not a dream.

The Chair: On behalf of the Standing Senate Committee on Official Languages, I'd like to thank you and your team, Commissioner, for accepting our invitation to appear this evening and for sharing your experience and expertise with the committee.

On that note, the meeting is adjourned.

(The committee adjourned.)

devant la Cour suprême, c'est parce que les éléments de procédure de la décision du juge Martineau étaient techniques. Nous avons conclu qu'il serait peu probable que la Cour suprême accepte un tel recours, alors que la décision de la Cour fédérale ne touchait pas le contenu, mais bien des questions techniques.

Si vous désirez de plus amples explications, je vais demander à M^e Giguère de m'aider.

Le sénateur McIntyre : Ce pouvoir d'enquête s'étendrait-il, selon vous, à la programmation? C'est ce que j'aimerais savoir.

M. Fraser : Non. Moi, je suis d'accord avec l'argument de Radio-Canada que le contenu de la programmation est la responsabilité de Radio-Canada. Cependant, la question est de savoir ce qu'est la programmation. Radio-Canada a une interprétation très large de ce concept : tout ce qui se passe une fois passé la porte du bureau de Radio-Canada, c'est de la programmation. Si quelqu'un se plaint qu'une fois arrivé à la porte, le commissionnaire n'a pas pu le diriger vers les bureaux de Radio-Canada, il ne s'agit pas de programmation et Radio-Canada est d'accord avec cela; j'ai donc le droit de faire enquête sur le commissionnaire qui était à la porte.

Le sénateur McIntyre : Cependant, malheur à celui qui touche à la partie VII de la Loi sur les langues officielles, par contre.

M. Fraser : Oui.

Le sénateur Rivard : Monsieur le commissaire, je crois me souvenir que l'année dernière ou il y a deux ans, le gouvernement a aboli la prime au bilinguisme pour les fonctionnaires fédéraux. Suis-je dans l'erreur?

M. Fraser : Je pense que vous vous trompez.

Le sénateur Rivard : Elle n'a pas été abolie?

M. Fraser : Non.

Le sénateur Rivard : Je retire ma question. J'ai peut-être fait un mauvais rêve.

M. Fraser : À mon humble avis, si on investissait ce montant de 70 millions de dollars dans la formation linguistique au lieu de le distribuer en primes, je crois que cela ferait avancer davantage la cause du bilinguisme dans la fonction publique. Si j'ai bien calculé, cette fameuse prime représente l'équivalent d'une caisse de bière toutes les deux semaines, mais elle est tellement ancrée dans les conventions collectives qu'on n'a pas voulu y mettre fin.

Le sénateur Rivard : C'était donc un cauchemar et non un rêve.

La présidente : Au nom du Comité sénatorial permanent des langues officielles, je tiens à vous remercier, monsieur le commissaire, ainsi que votre équipe, d'avoir accepté notre invitation ce soir et d'avoir partagé avec nous votre expérience et votre expertise.

Sur ce, je déclare la séance levée.

(La séance est levée.)

OTTAWA, Monday, April 11, 2016

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:35 p.m., to continue its study on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act.

Senator Claudette Tardif (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Good evening. I am Claudette Tardif, a senator for Alberta. I am pleased to chair the meeting this evening. Before we turn to witnesses, I would ask all members of the committee to introduce themselves, starting on my left.

Senator Poirier: Rose-May Poirier, New Brunswick.

Senator Mockler: Percy Mockler, New Brunswick.

Senator Fraser: Joan Fraser, Quebec.

Senator Jaffer: Mobina Jaffer, British Columbia.

Senator Rivard: Michel Rivard, Quebec.

Senator McIntyre: Paul McIntyre, New Brunswick.

The Chair: The committee is continuing its study on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act.

This evening, we are pleased to welcome the commissioners from New Brunswick and Ontario. We have Katherine d'Entremont and François Boileau. The meeting this evening was organized so that the Senate committee could examine collaboration mechanisms that exist between language commissioners in Canada and learn more about the role of provincial commissioners.

I will now invite you to give your presentation, after which, senators will ask you questions. Once again, welcome. Ms. d'Entremont, the floor is yours.

Katherine d'Entremont, Commissioner of Official Languages for New Brunswick, Office of the Commissioner of Official Languages for New Brunswick: Thank you Madam Chair and members of the committee. I would like to thank you for inviting me to appear before you today. It is always a pleasure to meet with those who take an interest in official languages and the vitality of minority language communities.

Over the next few minutes, I will talk about the role of the Office of the Commissioner of Official Languages for New Brunswick, some of the issues we work on, as well as our relationships with the Office of the Commissioner of Official Languages of Canada and the Office of the French Language Services Commissioner of Ontario.

OTTAWA, le lundi 11 avril 2016

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 h 35, pour poursuivre son étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi.

La sénatrice Claudette Tardif (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Bonsoir. Je m'appelle Claudette Tardif, et je suis sénatrice de l'Alberta. C'est avec plaisir que je préside la réunion ce soir. Avant de passer la parole aux témoins, j'inviterais les membres du comité à bien vouloir se présenter, en commençant à ma gauche.

La sénatrice Poirier : Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Mockler : Percy Mockler, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Fraser : Joan Fraser, du Québec.

La sénatrice Jaffer : Mobina Jaffer, de la Colombie-Britannique.

Le sénateur Rivard : Michel Rivard, du Québec.

Le sénateur McIntyre : Paul McIntyre, du Nouveau-Brunswick.

La présidente : Le comité poursuit son étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi.

Ce soir, nous avons le plaisir d'accueillir deux commissaires qui proviennent du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario. Il s'agit de Mme Katherine d'Entremont et de M. François Boileau. Le but de la réunion de ce soir est de permettre au comité sénatorial d'examiner les mécanismes de collaboration qui existe entre les commissaires linguistiques du Canada et d'en apprendre davantage sur le rôle des commissaires provinciaux.

Je vous invite à donner votre présentation et, par la suite, les sénateurs vous poseront des questions. Encore une fois, bienvenue. Madame d'Entremont, la parole est à vous.

Katherine d'Entremont, commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick, Commissariat aux langues officielles du Nouveau-Brunswick : Merci, madame la présidente et chers membres du comité. Je vous remercie de m'avoir invitée à vous rencontrer aujourd'hui. C'est toujours un plaisir pour moi de m'entretenir avec des gens qui s'intéressent aux langues officielles et à la vitalité des communautés linguistiques minoritaires.

Au cours des prochaines minutes, je vous parlerai du rôle du Commissariat aux langues officielles du Nouveau-Brunswick, de certains des dossiers auxquels nous nous intéressons, ainsi que de nos relations avec le commissariat fédéral et le Commissariat aux services en français de l'Ontario.

As officers who promote the advancement of both official languages, we work and carry out studies in a number of fields affecting the vitality of the language. Over the past few years, we have addressed a wide variety of issues such as education, immigration, signage and bilingualism in the private sector.

[English]

Last year, our office published a study on the advantages and economic potential of bilingualism. It was a first for the province of New Brunswick. The study was conducted by an economist and an economic development specialist. The study was called *Two languages: It's good for business*, and it discussed the economic advantages of a bilingual workforce.

For example, because of its two official languages, New Brunswick has a customer contact centre and back office industry that generates \$1.4 billion worth of export revenue each year for the province. It is estimated that this sector employs more than 15,000 people in the province; moreover, this economic activity benefits unilingual as well as bilingual people. In fact, the study revealed that companies that came to the province for its bilingual workforce have created two unilingual English jobs for each bilingual position.

[Translation]

I would now like to talk about our relationships with the offices of the other language commissioners. Since its creation in April 2003, our office has maintained close ties with the Office of the Commissioner of Official Languages of Canada and the Office of the French Language Services Commissioner of Ontario.

I should note that these ties were formalized in 2013 with the signing of two memoranda of understanding, which have since been renewed. Two specific issues illustrate the close cooperation between the three offices. First, in 2013, the Office of the Commissioner of Official Languages of Canada published a major study on access to justice in both official languages, in collaboration with our office and that of Ontario's language commissioner. As part of the study, the three offices examined the appointment process for superior court judges as well as the language training available to them. The study showed that the appointment process did not guarantee that a sufficient number of judges would have the necessary language skills to hear Canadians in the minority official language. The study recommended ten tangible and practical measures to improve the bilingual capacity of the superior court judiciary. All three of our offices are urging Justice Canada to act swiftly and cooperatively in implementing the recommendations.

En notre qualité d'agents de promotion de l'avancement des deux langues officielles, nous intervenons et réalisons des études dans plusieurs domaines liés à la vitalité de la langue. Ainsi, au cours des dernières années, nous nous sommes penchés sur des questions aussi variées que l'éducation, l'immigration, l'affichage, et le bilinguisme dans le secteur privé.

[Traduction]

L'an dernier, notre bureau a publié une étude sur les avantages et le potentiel économique du bilinguisme. C'était une première pour la province du Nouveau-Brunswick. L'étude a été menée par un économiste et un spécialiste du développement de l'économie. L'étude s'intitulait *Deux langues, c'est bon pour les affaires*, et elle présentait les avantages économiques d'une main-d'œuvre bilingue.

Par exemple, en raison de ses deux langues officielles, on a installé au Nouveau-Brunswick un centre de contacts-clients et il s'est développé une industrie de services de soutien qui génère 1,4 milliard de dollars de revenus d'exportation annuellement pour la province. On estime que ce secteur embauche plus de 15 000 personnes au Nouveau-Brunswick; qui plus est, cette activité économique profite autant aux personnes unilingues qu'aux personnes bilingues. En fait, l'étude a révélé que les entreprises qui se sont installées au Nouveau-Brunswick en raison de sa main-d'œuvre bilingue ont créé deux emplois unilingues anglais pour chaque poste bilingue.

[Français]

J'aimerais maintenant parler des relations avec les autres commissariats. Depuis sa création au mois d'avril 2003, notre commissariat maintient des liens étroits avec le commissariat fédéral et le Commissariat aux services en français de l'Ontario.

À cet égard, il faut souligner que nous avons officialisé ces liens en 2013 par la signature de protocoles d'entente qui, depuis, ont été renouvelés. Deux dossiers particuliers illustrent bien l'étroite collaboration qui existe entre les trois commissariats. D'abord, en 2013, le Commissariat aux langues officielles du Canada, en partenariat avec le nôtre et celui de l'Ontario, a publié une importante étude sur l'accès à la justice dans les deux langues officielles. Les trois commissaires ont alors examiné le processus de nomination des juges des cours supérieures ainsi que la formation linguistique qui leur est offerte. L'étude révèle que le processus de nomination ne garantit pas la présence d'un nombre suffisant de juges ayant les compétences linguistiques requises pour entendre les citoyens dans la langue officielle de la minorité. L'étude recommande 10 pistes d'actions concrètes et pragmatiques qui permettront d'améliorer la capacité bilingue de la magistrature des cours supérieures. Les commissaires pressent le ministère de la Justice du Canada de faire preuve de célérité et d'esprit de collaboration dans la mise en œuvre de ces recommandations.

The second issue on which the offices worked closely was immigration; in 2014, the three commissioners took a joint position on francophone immigration, calling on federal and provincial governments to adopt four guiding principles. First, immigration must help maintain, and even increase, the demographic weight of francophone minority communities in Canada. Second, federal and provincial immigration policies and programs must be designed and tailored to address francophone immigrant recruitment, integration and retention needs specific to the different contexts of francophone minority communities across Canada. Third, strong federal-provincial-community partnerships, long-term strategies for the selection, recruitment, welcoming, education, integration and retention of immigrants, and sufficient resources are needed to ensure that immigration supports the development and vitality of francophone minority communities.

Lastly, governments must develop an evaluation and accountability framework to measure progress achieved and ensure attainment of immigration objectives in francophone minority communities.

[English]

In addition, the Office of the Commissioner of Official Languages for New Brunswick also has ties with the Languages Commissioner for Nunavut. As well, it should be noted that the commissioners of Canada, Ontario, New Brunswick and Nunavut are founding members of the International Association of Language Commissioners, established in 2013, whose mandate is to help language commissioners fulfill their role worldwide by exchanging knowledge of best practices and high professional standards and in promoting language equality and diversity.

That concludes the brief overview of the work of our office, and I will be pleased to answer any questions if time permits.

[Translation]

The Chair: Thank you very much, Ms. d'Entremont. Commissioner Boileau, if you please.

François Boileau, French Language Services Commissioner of Ontario, Office of the French Language Services Commissioner of Ontario: Good evening. I would like to thank you for inviting me to appear before the committee, Madam Chair.

[English]

It's a great honour to be here tonight. I would like to thank you for allowing me to appear before the committee.

Pour ce qui est du dossier de l'immigration, en 2014, les trois commissaires ont pris une position commune dans le dossier de l'immigration francophone et ont demandé aux gouvernements fédéral et provinciaux d'adopter quatre principes directeurs dans ce domaine. Premièrement, nous avons recommandé que l'immigration puisse contribuer au maintien, voire à l'augmentation, du poids démographique des communautés francophones en situation minoritaire au Canada. Aussi, nous avons recommandé que les politiques et programmes fédéraux et provinciaux en matière d'immigration soient conçus et adaptés pour répondre aux besoins de recrutement, d'intégration et de rétention d'immigrants francophones propres aux diverses réalités des communautés francophones en situation minoritaire partout au pays. En outre, de solides partenariats fédéral-provinciaux-communautaires, des stratégies à long terme de sélection, de recrutement, d'accueil, de formation, d'intégration et de rétention d'immigrants, ainsi que des ressources adéquates sont nécessaires pour que l'immigration puisse appuyer le développement et la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire.

Enfin, nous avons recommandé que les gouvernements se dotent d'un cadre d'évaluation et de reddition de comptes pour mesurer les progrès réalisés et assurer l'atteinte des objectifs en matière d'immigration dans les communautés francophones en situation minoritaire.

[Traduction]

En outre, le Commissariat aux langues officielles du Nouveau-Brunswick a également des liens avec le commissaire aux langues du Nunavut. Par ailleurs, il faudrait noter que les commissaires aux langues officielles du Canada, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et du Nunavut sont les membres fondateurs de l'Association internationale des commissaires aux langues, qui a été établie en 2013 et dont le mandat consiste à aider les commissaires aux langues à remplir leur rôle partout dans le monde grâce à l'échange de conseils pratiques et de normes professionnelles élevées et en faisant la promotion de la diversité et de l'égalité des langues.

Cela conclut le bref aperçu du travail de notre commissariat et je serais heureuse de répondre à vos questions si le temps le permet.

[Français]

La présidente : Je vous remercie beaucoup, madame d'Entremont. Monsieur le commissaire Boileau, s'il vous plaît.

François Boileau, commissaire aux services en français, Commissariat aux services en français de l'Ontario : Bonsoir. Madame la présidente, je vous remercie de votre invitation.

[Traduction]

C'est un honneur pour moi d'être ici ce soir. Je veux vous remercier de me permettre de comparaître devant votre comité.

[*Translation*]

Perhaps we should have talked more beforehand, because I see that both my presentation and that of my colleague have many similarities. I will therefore skip the passages that have already been mentioned by my colleague.

[*English*]

I know that the subject of collaboration among the commissioners is of particular interest to you, so I will begin with that subject.

[*Translation*]

It has now been nearly nine years since I was appointed French Language Services Commissioner. I have established good relations with the other officers of the Legislative Assembly of Ontario. I have forged ties with ombudsmen and commissioners in other countries and territories, but the accomplishment of which I am most proud is the fruitful relationship I have developed with my colleagues Graham Fraser, at the federal level, and Katherine d'Entremont, of New Brunswick.

I believe it is not just useful, but essential, for the functioning of my office and in advocacy for the language rights of Ontario's francophone minority, that I be familiar with the practices of the other language commissioners' offices in Canada. I include the Office of the Languages Commissioner of Nunavut and Commissioner Sandra Inutiq, from whom I have learned a lot.

I am certain that services to the public have been improved as a result. That is why Commissioners Fraser, d'Entremont and I have signed memoranda of agreement for exchanging information, transferring complaints, where necessary, and sharing the processes that our respective offices adopt. Most importantly, we have an appendix with the names and contact information of the people in charge of cases so that they can communicate freely, without going through the usual chain of command.

[*English*]

In 2013, we also published a joint study on access to justice in both official languages or, more specifically, the bilingual capacity of the superior courts. Obviously, we pay close attention to the justice system, particularly since it often affects vulnerable populations.

[*Translation*]

In November 2014, Commissioner Fraser and I released a joint report on immigration, a large part of which was devoted to francophone immigration in Ontario. As well, in the lead-up to the Pan Am Games held in Toronto last summer, we signed an agreement with Saad Rafi, the CEO of the organizing committee,

[*Français*]

Peut-être aurions-nous dû nous parler davantage au début, parce que je constate que ma collègue et moi avons beaucoup de choses en commun dans nos notes. Je vais laisser tomber les passages dont ma collègue vous a déjà fait part.

[*Traduction*]

Je sais que le sujet de la collaboration entre les commissaires vous intéresse particulièrement, c'est donc cette question que j'aborderai en premier.

[*Français*]

Cela fera bientôt neuf ans que j'ai été nommé commissaire aux services en français. J'ai établi de bons rapports avec les autres officiers de l'Assemblée législative de l'Ontario. J'ai tissé des liens avec des ombudsmans et des commissaires d'autre pays et territoires, mais l'accomplissement dont je suis le plus fier, c'est d'avoir développé une relation fructueuse avec mes collègues à l'échelle fédérale, soit avec M. Graham Fraser, et au Nouveau-Brunswick, avec Mme Katherine d'Entremont.

Je considère non seulement utile, mais essentiel pour le fonctionnement de mon bureau et pour l'avancement de la défense des droits linguistiques de la minorité francophone ontarienne de connaître les pratiques des autres commissariats linguistiques du pays. J'inclus aussi le Commissariat aux langues officielles du Nunavut et la commissaire Sandra Inutiq, de qui j'ai beaucoup appris.

Je suis convaincu que les services aux citoyens s'en trouvent ainsi améliorés. Nous avons établi, les commissaires Fraser, d'Entremont et moi, des protocoles d'entente qui ont pour objectif l'échange d'information, le transfert de plaintes lorsque nécessaire, et la mise en commun des processus préconisés par nos bureaux respectifs. Surtout, nous avons créé une annexe qui contient les noms et les coordonnées des personnes responsables des dossiers afin que l'un et l'autre puissent communiquer librement sans passer par la chaîne de commandement habituelle.

[*Traduction*]

En 2013, nous avons également publié une étude conjointe sur l'accès à la justice dans les deux langues officielles ou, plus particulièrement, la capacité bilingue des cours supérieures. Manifestement, nous sommes particulièrement intéressés par le système de justice puisqu'il touche bien souvent des populations vulnérables.

[*Français*]

En novembre 2014, le commissaire Fraser et moi avons publié un rapport conjoint sur l'immigration, rapport qui consacrait une bonne partie de son contenu à l'immigration francophone en Ontario. De plus, en amont des Jeux panaméricains qui ont eu lieu l'été dernier à Toronto, nous avons signé avec le directeur

to ensure that Canada's and Ontario's linguistic duality was properly represented and supported before, during, and after the games.

Mr. Fraser, Ms. d'Entremont and I try to meet when we are in the same city, whenever possible, in addition to taking part regularly in the same activities. Last month, all three of us were speakers or panellists at the annual conference of the International Association of Language Commissioners, the IALC, in Galway, Ireland. At that meeting, the IALC members decided to create working committees with members of our staff to facilitate discussion. We agreed to talk more about common topics, particularly when reports on investigations or studies are released. It is my intention to continue and even improve this collaboration with my colleagues in Canada.

[English]

Earlier, I mentioned access to justice and immigration. As you know, these are areas that involve both levels of government, but there is another area we talk about less often that is no less important — services to the communities.

[Translation]

Canada is an enormous country, and Ontario itself is vast. The quality of the services provided by governments to populations, whether they are metropolitan, urban, or rural, has a direct impact on the development of communities, especially when they are minority communities. One of my recent focuses, in this era of technology when services are increasingly offered online, is getting government institutions to understand how important it is that the services they offer be tailored to the communities they serve. While the needs are sometimes similar, they are also often different. For many people, and in particular those who are most vulnerable, that means being able to receive services in person in their own language.

Communities can, of course, take their own development in hand, for example, by establishing multi-service centres, or having one centre that may house services offered by municipal, provincial and federal governments, along with community services, under the same roof. This creates places where services are offered in both languages but where the language of work is French, somewhat like Manitoba's bilingual service centres. To do that, however, the different levels of government have to agree to work together for the benefit of the communities.

I would like to briefly come back to the topic of immigration. In October 2014, we three commissioners released a joint statement in which we set out four guiding principles with regard to immigration. In our report, Graham Fraser and I

général du comité organisateur, M. Saad Rafi, une entente visant à faire en sorte que la dualité linguistique du Canada et de l'Ontario soit bien représentée et soit soutenue avant, pendant et après les jeux.

M. Fraser, Mme d'Entremont et moi tentons autant que faire se peut de nous réunir lorsque nous nous trouvons dans une même ville, en plus de participer régulièrement aux mêmes activités. Le mois dernier, nous étions tous les trois conférenciers ou experts invités à la conférence annuelle de l'Association internationale des commissaires linguistiques, qui s'est tenue à Galway, en Irlande, et dont ma collègue a parlé plus tôt. Lors de cette rencontre, les membres de l'Association internationale des commissaires linguistiques ont décidé de créer des comités de travail avec les membres de notre personnel afin de faciliter les échanges. Nous nous sommes entendus pour discuter davantage de thèmes communs, particulièrement dans le cadre de la diffusion de rapports d'enquête ou d'études. J'ai l'intention de poursuivre et même de bonifier cette collaboration avec mes collègues au pays.

[Traduction]

Plus tôt, j'ai mentionné l'accès à la justice et l'immigration. Comme vous le savez, ce sont des secteurs qui concernent les deux ordres de gouvernement, mais il y a un autre secteur dont on parle moins souvent mais qui n'est pas moins important, c'est-à-dire les services aux collectivités.

[Français]

Le Canada est un immense pays, et l'Ontario, un vaste territoire. La qualité des services offerts par les gouvernements aux populations quelles qu'elles soient, métropolitaines, urbaines ou rurales, a un impact direct sur le développement des communautés, à plus forte raison lorsqu'elles sont minoritaires. L'un de mes chevaux de bataille ces derniers temps dans cette ère technologique où de plus en plus de services sont offerts en ligne, c'est que les institutions gouvernementales comprennent à quel point il est important que les services qu'elles offrent soient adaptés aux communautés visées, puisque si les besoins sont parfois similaires, ils sont aussi souvent distincts. Pour beaucoup de gens, notamment les plus vulnérables, cela veut dire obtenir des services en personne et dans sa langue.

Bien sûr, les communautés peuvent prendre en charge leur développement, par exemple avec la création de centres multiservices où un même centre peut regrouper des services offerts par le gouvernement municipal, provincial et fédéral, ainsi que des services communautaires. Cela permet de créer des endroits où les services sont offerts dans les deux langues, mais où la langue de travail est le français, un peu comme les centres de services bilingues du Manitoba. Cependant, pour y arriver, il faut toutefois que les ordres de gouvernement acceptent de travailler de concert pour le bien des communautés.

J'aimerais revenir brièvement sur le thème de l'immigration, car, en octobre 2014, nous, les trois commissaires, avons publié une déclaration commune dans laquelle nous énoncions les quatre principes directeurs en matière d'immigration. Dans notre

recommended that newcomers have access to language training in both official languages to facilitate integration, and that it be offered by francophone institutions. We have to make sure that newcomers understand, from the time they arrive at Pearson or Macdonald-Cartier Airport, that they can rely on a truly francophone organization from which they can gather a host of useful information about services that are available in French, about schools, and about community and neighbourhood life. This is also one of the challenges facing Ontario, in fact: to make sure not only that when immigrants go to get their health cards or driver's licences, they feel comfortable asking for and receiving services in French, but also, and most importantly, that they feel the government is helping them to get acquainted with their new community, including their francophone community.

[*English*]

Let us not forget that francophone immigration is a very real fact in Ontario, and it is not merely hypothetical. In the greater Toronto region, nearly one out of two francophones was not born in Canada. That represents a lot of people.

[*Translation*]

I would like to take the opportunity to highlight the graph that has been distributed to you; it represents the statistics on francophones in Ontario. The graph is fully bilingual, of course. Should you wish to have more copies, we have several hundreds of them at your disposal. Make the most of them because these statistics are valid for only two years and will change with the next census. It gives you an idea of the number of francophones who live in each region, including those who were born outside Canada.

With that in mind, I am very proud that the Government of Ontario adopted an inclusive definition of "francophone" in 2009, following on my very first recommendation as commissioner. That new definition has certainly contributed to developing a feeling of belonging among francophone immigrants. People whose mother tongue is neither French nor English but who know French and speak it at home are now considered to be francophones. This is very important. This definition has led to 50,000 more francophones being counted. These are not 50,000 francophones who randomly appeared. They were already there. They have now simply been counted as francophones. These people are already in Ontario and are taking part in francophone community activities and sending their children to French-language schools. In short, they live in French as soon as they step foot out of their homes, so we may as well recognize them as francophones. This is why I am very interested in your examination of Bill S-209, which seeks to find a new definition of "francophone."

rapport, Graham Fraser et moi recommandions que les nouveaux arrivants aient accès à une formation linguistique dans les deux langues officielles afin de faciliter leur intégration et que cette formation linguistique soit offerte par des institutions francophones. Il faut nous assurer que les nouveaux arrivants comprennent dès leur arrivée aux aéroports Pearson et Macdonald-Cartier qu'ils peuvent être pris en charge par un organisme qui est réellement francophone et auprès duquel ils pourront recueillir une foule de renseignements pertinents sur les services disponibles en français, sur les écoles, sur la vie communautaire et de quartier. C'est aussi l'un des défis pour nous en Ontario, d'ailleurs, que de nous assurer que l'immigrant, lorsqu'il va chercher sa carte santé ou son permis de conduire, se sente à l'aise de demander et de recevoir des services en français, et surtout de nous assurer que l'État l'aide à mieux s'orienter dans sa nouvelle collectivité, y compris au sein de la communauté francophone.

[*Traduction*]

Il ne faut pas oublier que l'immigration francophone est un fait réel en Ontario et que ce n'est pas une idée hypothétique. Dans la région du Grand Toronto, près d'un francophone sur deux n'est pas né au Canada. Cela représente beaucoup de personnes.

[*Français*]

J'aimerais en profiter pour souligner la petite infographie que nous vous avons distribuée, qui représente les statistiques sur les francophones en Ontario, et qui est entièrement bilingue, bien sûr. Si vous désirez en obtenir d'autres exemplaires, nous en avons plusieurs centaines à votre disposition. Profitez-en, puisque les statistiques sont valides pour deux ans seulement et qu'elles changeront au prochain recensement. Cela vous donne une indication du nombre de francophones qui habitent dans chacune des régions, y compris ceux qui sont nés ailleurs qu'au Canada.

Dans cette optique, je suis très fier que le gouvernement de l'Ontario ait adopté une définition inclusive de la personne « francophone » en 2009, à la suite de ma toute première recommandation à titre de commissaire. Cette nouvelle définition contribue certainement à développer un sentiment d'appartenance chez les immigrants francophones. Sont désormais considérées comme francophones les personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, mais qui connaissent le français et le parlent à la maison. C'est très important. Elle a permis de comptabiliser 50 000 francophones de plus. Ce ne sont pas 50 000 francophones qui sont arrivés par hasard. Ils y étaient déjà. Ils ont simplement été comptabilisés comme francophones. Ces gens habitent déjà la province, participent aux activités de la communauté francophone et inscrivent leurs enfants dans les écoles de langue française. Bref, ils vivent en français dès qu'ils sortent de la maison, alors aussi bien les reconnaître comme francophones. Voilà pourquoi je m'intéresse à vos travaux sur le projet de loi S-209, qui vise à élaborer une nouvelle définition des francophones.

[English]

In closing, I would note that my team and I are working on several investigations limited to Ontario that involve issues coming to francophone communities throughout Canada. In fact, at least two investigative reports should be released this spring in addition to my annual report that is due to be tabled in the next few months.

[Translation]

Thank you again for inviting me and for listening. I look forward to your questions and I will try to answer them to the best of my knowledge.

The Chair: Thank you, Mr. Boileau. Your presentation was very interesting. Senator Poirier, the committee's deputy chair, will ask the first question.

Senator Poirier: I would like to thank our two witnesses. We are pleased to welcome you once again. It has been quite some time since last we met, Ms. d'Entremont. I would like to ask both of our witnesses some questions, after which, I will have another question regarding New Brunswick, specifically.

As you know, the 150th anniversary of Confederation will soon be upon us. I wonder if you have been consulted with regard to event planning or celebration. What do you expect from the celebrations, especially as they relate to Acadians and Franco-Ontarians?

Ms. d'Entremont: I have not been consulted.

Senator Poirier: Have you reached any agreements? What will happen in the Acadie region?

Ms. d'Entremont: I simply do not know. I have not been consulted. I do not know who is responsible for the consultations. Have they been to New Brunswick? I do not know if it has been discussed with the government. I have not been involved in the initiative.

Mr. Boileau: No one has been consulted in Ontario. In my opinion, the Office of Francophone Affairs should be consulted on the matter. As far as I am concerned, I expect the 150th celebrations to reflect Canadian values, especially with regard to linguistic duality. The festivities need to demonstrate respect for francophone minorities and official languages. I sincerely hope that the festivities will be celebrated at the local level, so that every community can play an active role in celebrating their country. The festivities should not be limited to Ottawa. All of the festivities, be they in Ottawa, other large cities or elsewhere, should, without question, reflect our linguistic duality. We need to ensure proper planning of the celebrations from the get-go in order to do justice to the history of francophone communities. This is a golden opportunity for Canadians to remember who they are, to recognize their distinct identity and their linguistic duality, and to understand what it truly means to be Canadian.

[Traduction]

En terminant, je signalerais que mon équipe et moi menons plusieurs enquêtes qui se limitent à l'Ontario, mais qui renvoient à des enjeux qui sont propres aux collectivités francophones de l'ensemble du Canada. En fait, au moins deux rapports d'enquête devraient être publiés ce printemps, en plus de mon rapport annuel qui devrait l'être au cours des prochains mois.

[Français]

Je vous remercie à nouveau de m'avoir invité à comparaître devant votre comité. Je répondrai avec plaisir à vos questions au meilleur de mes connaissances.

La présidente : Je vous remercie, monsieur Boileau. Votre exposé était très intéressant. La sénatrice Poirier, vice-présidente du comité, posera la première question.

La sénatrice Poirier : Je remercie nos deux invités. Nous sommes heureux de vous accueillir de nouveau. Il y a longtemps qu'on s'est vu, madame d'Entremont. J'aimerais poser quelques questions qui s'adressent à nos deux témoins. Par la suite, j'aurai une autre question qui concerne plus particulièrement le Nouveau-Brunswick.

Comme vous le savez, le 150^e anniversaire de la Confédération arrive à grands pas. Je me demandais si vous aviez été consultés en ce qui a trait à la planification et aux célébrations. Quelles sont vos attentes quant aux célébrations, notamment en ce qui concerne les Acadiens et les Franco-Ontariens?

Mme d'Entremont : Je n'ai pas été consultée.

La sénatrice Poirier : Avez-vous conclu des ententes? Que se passera-t-il en Acadie?

Mme d'Entremont : Je n'ai aucune idée des projets. Je n'ai pas été consultée. J'ignore quelles personnes sont responsables des consultations. Sont-elles venues au Nouveau-Brunswick? Je ne sais pas si on en parle avec le gouvernement. Je n'ai pas été impliquée dans cette initiative.

M. Boileau : Personne n'a été consulté en Ontario. À mon avis, c'est l'Office des affaires francophones qui devrait être consulté au sujet de ces célébrations. En ce qui me concerne, je m'attends à ce que les célébrations du 150^e reflètent les valeurs canadiennes, particulièrement au chapitre de la dualité linguistique. Les festivités doivent se dérouler dans le respect des minorités francophones et des langues officielles. Je souhaite sincèrement qu'il y ait une appropriation locale des festivités, c'est-à-dire que toutes les communautés prennent une part active aux célébrations de leur pays. Les festivités ne doivent pas avoir lieu uniquement à Ottawa. L'ensemble des festivités, qu'elles se déroulent à Ottawa ou ailleurs, dans les grands centres, doivent refléter la dualité linguistique, sans arrière-pensée. Il importe de bien préparer les célébrations dès le début afin d'exprimer comme il se doit le vécu des communautés francophones. Il s'agit d'une occasion inespérée pour les Canadiens de se rappeler qui nous sommes, de reconnaître notre caractère distinct et notre dualité linguistique, et de comprendre ce que signifie vraiment être citoyen canadien.

Senator Poirier: In your opinion, what are the most pressing official languages issues?

Ms. d'Entremont: I think that it is important to promote our recommendations and follow up on them. In 2013-14, we conducted a study on bilingual positions and language training. I continue to promote these recommendations. The study focused on several factors. In New Brunswick, we do not apply the same strict requirements as at the federal level. There are no designated positions. We must take stricter measures for bilingual positions. I continue to raise awareness about the importance of these recommendations among political leaders and public servants. When a bilingual position is posted, we do not specify the language skills required. In my opinion, this recommendation should be implemented, because the lack of clarification can be confusing. Some candidates mistakenly think that they are not qualified for a bilingual position because they are not aware of the requirements. In short, these candidates disqualify themselves because of the lack of clarity regarding the required skill levels. I seize every single opportunity to highlight how important it is to follow through with these recommendations.

Last year, I made recommendations concerning senior officials. These senior managers are the ones who must provide leadership. This is not yet the case in New Brunswick. According to our study, only 49 per cent of managers in the public service are bilingual. In an officially bilingual province like New Brunswick, one would expect a greater proportion of bilingual staff at senior levels. In my opinion, it is important to continue pushing for these recommendations, promoting linguistic duality, and trying to influence political decision makers and those in the public service. Substantial recommendations have been made. The entire system has been reviewed. I think we could improve things by following through on these recommendations.

This year, over the next two or three months, we will be releasing our next annual report. We will be making other recommendations that I cannot discuss today. Every time we propose major recommendations, further to studies of the entire system, it is important to continue discussing them so that they are not forgotten from one year to the next.

Senator Poirier: Have all your recommendations been favorably received since 2014?

Ms. d'Entremont: The recommendations from the 2013-14 annual report date back to the former government and the transition period. We published the annual report in June. After that, the election campaign was launched and the new government came to power in the fall. We intend to restart discussions and to request an account of the progress that has

La sénatrice Poirier : Selon vous, quels sont les dossiers prioritaires en matière de langues officielles à l'heure actuelle?

Mme d'Entremont : Je crois qu'il est important de promouvoir nos recommandations et d'en faire le suivi. Nous avons mené une étude en 2013-2014 sur les postes bilingues et la formation linguistique. Je continue de faire la promotion de ces recommandations. Cette étude a porté sur plusieurs facteurs. Au Nouveau-Brunswick, nous ne faisons pas preuve de la même rigueur qu'à l'échelon fédéral. Il n'y a pas de postes désignés. On doit prendre des mesures plus rigoureuses en ce qui concerne les postes bilingues. Je continue à rappeler l'importance de ces recommandations aux dirigeants politiques et aux fonctionnaires de la fonction publique. Lorsqu'on affiche des postes bilingues, on ne précise pas les niveaux de compétence linguistique requis. Selon moi, c'est une recommandation qui mérite d'être mise en œuvre, parce que ce manque de précision porte à confusion. Certains candidats croient à tort qu'ils ne sont pas qualifiés pour des postes bilingues, parce qu'ils ne connaissent pas les exigences. Bref, ces candidats se disqualifient eux-mêmes en raison du manque de clarté en ce qui a trait aux compétences recherchées. Je profite de toutes les occasions qui se présentent pour montrer l'importance de donner suite à de telles recommandations.

L'année dernière, j'ai fait des recommandations par rapport à la haute fonction publique. Tout commence par le rôle d'impulsion que jouent les cadres supérieurs. Ce n'est pas encore le cas au Nouveau-Brunswick. Selon notre étude, seulement 49 p. 100 des gestionnaires de la fonction publique sont bilingues. Dans une province officiellement bilingue comme le Nouveau-Brunswick, on devrait s'attendre à une plus grande proportion de personnel bilingue aux échelons supérieurs. À mon avis, il importe de continuer à valoriser ces recommandations, à faire la promotion de la dualité linguistique, et à tenter d'influencer les décideurs politiques et ceux de la fonction publique. On a proposé des recommandations de fond. On a examiné le système en entier. Je crois qu'on pourrait apporter des améliorations en donnant suite à ces recommandations.

Cette année, au cours des deux ou trois prochains mois, nous comptons publier notre prochain rapport annuel. Nous ferons d'autres recommandations dont je ne peux pas discuter aujourd'hui. Chaque fois que nous proposons des recommandations majeures, à la suite d'études qui examinent tout le système, il est important de continuer à en débattre pour qu'elles ne soient pas oubliées d'une année à l'autre.

La sénatrice Poirier : Sont-ils favorables à toutes vos recommandations depuis 2014?

Mme d'Entremont : Les recommandations du rapport annuel de 2013-2014 remontent à l'époque de l'ancien gouvernement durant la période de transition. Nous avons publié le rapport annuel au mois de juin. Par la suite, la campagne électorale s'est amorcée et le nouveau gouvernement est arrivé au pouvoir à l'automne. Nous comptons reprendre les discussions et demander

been made. To my knowledge, no measures have been adopted. The recommendations proposed last year have not been implemented, which is disappointing. However, we will continue to bring them up.

The Chair: Mr. Boileau, do you have a question for Senator Poirier?

Mr. Boileau: The priority issues are the same in terms of health, education, immigration, access to justice and public services. These are areas that are all interconnected. Over the past eight years, we have written several annual reports and investigation reports, which were all well-received overall. We have gotten remarkable results from the provincial government on some of our recommendations. The dialogue with the provincial government is advancing. My own office gained independence from the government on January 1, 2014. I now report directly to the Legislative Assembly. I have become an officer of the Assembly. Of course, these are positive changes. We published a special report on French-language health services planning. It was well-received, and there were positive changes made that reflected our recommendations.

We made recommendations, for example, about the lack of post-secondary programs offered in French in Central-Southwestern Ontario. In this region, we found that the rate of access to French-language post-secondary education ranged from 0 per cent to 3 per cent, in comparison with the proportion of programs offered in English. That ignited a bit of a fire. An important discussion is now taking shape; it is a discussion that was dormant for the last 40 years but is now re-emerging, with talk of creating a French-language university in Ontario. This is the type of debate that I have been very happy to see between the community and the government, and we played a small role in that.

There is a lack of French-language schools in the Greater Toronto Area. We had recommended that the government provide funding for ten new schools, and we received funding for nine. This is a step in the right direction, but there are still shortcomings.

Certain regulations were not amended as I would have hoped, and so it is possible that I will revisit this issue over the coming weeks. I would like to be able to answer you, but I do not want to say too much. The coming months are going to be quite busy, with many reports being published, including our annual report.

It is important to understand that there is a law in force in Ontario governing services provided in French. Its name is rather telling, the French Language Services Act. It has been 30 years since the law was passed. If we compare it with the federal Official Languages Act, which has around 100 sections, our law has only 14. We stretched things almost to the breaking point, and I think

un compte rendu des travaux. À ma connaissance, aucune mesure n'a été adoptée. Les recommandations proposées l'année dernière n'ont pas été mises en œuvre, ce qui est décevant. Cependant, nous continuerons d'en débattre.

La présidente : Monsieur Boileau, avez-vous une question qui s'adresse à la sénatrice Poirier?

M. Boileau : Les enjeux prioritaires sont les mêmes en ce qui concerne la santé, l'éducation, l'immigration, l'accès à la justice et les services offerts au public. Ce sont toutes des notions qui sont interconnectées. Au cours des huit dernières années, nous avons rédigé de nombreux rapports annuels ainsi que des rapports d'enquête, qui ont été très bien reçus dans l'ensemble. Nous avons obtenu des résultats remarquables auprès du gouvernement provincial pour certaines de nos recommandations. Le dialogue progresse avec le gouvernement provincial. Mon propre bureau est devenu indépendant du gouvernement depuis le 1^{er} janvier 2014. Je relève maintenant directement de l'Assemblée législative. Je suis devenu un officier du Parlement. Bien sûr, il s'agit là de changements positifs. Nous avons publié un rapport spécial sur la planification des services de santé offerts en français. Il a été bien accueilli et des changements positifs allant dans le sens de nos recommandations ont été apportés.

Nous avons fait des recommandations, par exemple, concernant le manque de programmes au niveau des études postsecondaires en français dans le centre-sud-ouest de l'Ontario. C'est une région pour laquelle il avait été révélé que les francophones n'avaient accès à des programmes que dans une proportion de 0 à 3 p. 100 en matière d'équivalence de programmes par rapport à la majorité. Cela a fait boule de neige. Une discussion importante prend forme maintenant; elle était dormante depuis les 40 dernières années, mais elle refait surface de plus belle quant à la création d'une université de langue française en Ontario. Ce sont de tels débats de société pour lesquels je suis très heureux de constater un dialogue entre la communauté et le gouvernement, et nous y avons un peu participé.

Il y a un manque d'écoles de langue française dans la région du Grand Toronto; nous avons recommandé du financement pour dix nouvelles écoles, et nous en avons reçu pour neuf nouvelles écoles. Cela va dans le bon sens, mais il y a encore des lacunes.

Certains règlements n'ont pas été modifiés comme je le souhaitais à l'époque, et il est donc possible que je revienne sur cette question au cours des prochaines semaines. J'aimerais pouvoir vous répondre, mais je ne veux pas trop en dire; les prochains mois seront marqués d'une grande activité, et plusieurs rapports seront publiés, y compris notre rapport annuel.

Il faut bien comprendre qu'une loi est en vigueur en Ontario sur les services en français. Son libellé est tout de même assez révélateur : Loi sur les services en français. Cela fait 30 ans que cette loi a été adoptée. Si l'on compare notre loi avec la Loi sur les langues officielles fédérale, qui comporte une centaine d'articles, la nôtre n'en comporte que 14. Nous avons étiré l'élastique autant

that was a successful approach for Ontario. We do not have the same proportion of francophones as New Brunswick and we do not have the same status. So we try to do what we can with the means at our disposal. I do, however, think that we have accomplished a lot for a population that represents 4.8 per cent of the population as a whole, in other words, 611,000 people, many more than in all the other provinces combined.

As far as the percentage of the population is concerned, this is not a population that is as large as that of New Brunswick; the power dynamics are thus not the same. However, we need to think of the progress that has been made. Allow me to give you an example. Thirty years ago, having a licence plate in French in Ontario would have been unthinkable; it would have led to a riotous debate. Today, it seems perfectly ordinary, and that is what I would hope for: that there not be a debate, that the issue of French be depoliticized, and that it be normal to provide services in French to the population. I think that we are getting there, little by little.

Senator McIntyre: Thank you to both of you for your presentations, and thank you for joining us.

I see that excellent collaboration exists between the language commissioners, both at the national and international levels. For example, at the national level, memoranda of understanding were concluded between your two offices and that of Commissioner Fraser. Furthermore, as you mentioned, two joint studies were conducted: one on access to justice in both official languages and the other on francophone immigration.

I would like to ask each of you a question. The first question is for Mr. Boileau. During his appearance before the Senate committee on March 21, Commissioner Fraser mentioned his meeting with the Minister of Immigration, Refugees and Citizenship. According to him, the federal government has committed to restoring the Francophone Significant Benefit Program. Mr. Boileau, I understand that you reacted positively to this announcement; can you tell us more about it?

Mr. Boileau: The fact that they are having the conversation is already progress. I am happy about it. The government is open-minded; we noticed it immediately after the meeting between Commissioner Fraser and the minister. The minister reacted positively.

We do not really know why the Francophone Significant Benefit Program was scrapped, since the program yielded real results for francophone communities. It facilitated access to the selection of new newcomers; companies had the opportunity to choose a qualified person directly and to bring that individual to Ontario. Eliminating the Francophone Significant Benefit

que possible sans qu'il casse, et je pense qu'il s'agissait d'une approche fructueuse pour l'Ontario. Nous n'avons pas la même proportion de francophones qu'au Nouveau-Brunswick, et nous ne disposons pas du même statut, alors nous tentons de faire ce que nous pouvons avec les moyens dont nous disposons. Je pense toutefois que nous avons accompli beaucoup de choses pour une population qui représente 4,8 p. 100 de la population, soit 611 000 personnes, beaucoup plus qu'ailleurs, toutes les provinces confondues.

En ce qui a trait au pourcentage de la population, il ne s'agit pas d'une population proportionnellement aussi grande que celle du Nouveau-Brunswick; le rapport de force n'est donc pas le même. Il faut toutefois considérer les progrès accomplis. Permettez-moi de vous donner petit exemple. Il y a 30 ans, imaginer une plaque minéralogique en français en Ontario aurait été impensable; cela aurait créé un débat très houleux. Aujourd'hui, c'est perçu comme étant banal, et c'est ce que je souhaite, c'est-à-dire qu'il n'y ait pas de débat, que l'on dépolitise le français et qu'il soit normal d'offrir des services en français à notre population. Je pense que nous sommes en train de réussir ce pari, tout doucement.

Le sénateur McIntyre : Merci à tous les deux pour vos présentations, et merci d'être présents parmi nous.

Je note qu'il existe une excellente collaboration entre les commissaires linguistiques, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Par exemple, à l'échelle nationale, des protocoles d'entente ont été signés et conclus entre vos deux commissariats et le commissaire Fraser. D'ailleurs, comme vous l'avez mentionné, deux études ont été faites, l'une portant sur l'accès à la justice dans les deux langues officielles et l'autre portant sur l'immigration francophone.

J'aimerais poser une question à chacun d'entre vous. La première question s'adresse à M. Boileau. Lors de son passage devant le comité sénatorial le 21 mars dernier, le commissaire Fraser a fait mention de sa rencontre avec le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté. Selon lui, le gouvernement fédéral s'est engagé à rétablir le programme Avantage significatif francophone. Monsieur Boileau, je comprends que vous avez réagi de façon positive à cette annonce; pourriez-vous nous en dire davantage à ce sujet?

M. Boileau : Le fait qu'ils se parlent constitue déjà une avancée. J'en suis content. Il y a une ouverture; on l'a noté tout de suite après la rencontre entre le commissaire Fraser et le ministre. Le ministre a réagi de façon positive.

Le programme Avantage significatif francophone a été éliminé sans que l'on en comprenne vraiment les raisons, puisque ce programme donnait des résultats probants pour les communautés francophones. Il facilitait l'accès, par exemple, en ce qui concerne la sélection des nouveaux arrivants, les entreprises avaient l'occasion de choisir quelqu'un de compétent directement et de

Program and replacing it with the Express Entry Program, which did not really yield any results, called into question the government's desire to truly give francophones an advantage.

The fact that the minister announced that he would reinstate the program — under another name — sends the message that he is open to discussion. Here, in Ontario, what is important to understand is that we have also made progress with our own government on this issue. In 2012, Ontario adopted its first immigration strategy. There had never been one previously, which is surprising.

In addition, the strategy set out a provision that at least 5 per cent of newcomers should be francophones. We have not yet reached that number, and that is why my colleague and I recommended that the Government of Ontario strike a working group that would focus on the welcome component, as well as on the way to seek out newcomers, namely the selection, integration, welcome, training and retention of newcomers. Retention of newcomers is also very important. How do we do that? By ensuring that they feel they are part of a welcoming community.

Francophone Manitoba has achieved its goal, and I believe that Ontario could do so as well, provided that it had the resources and a real strategy. We are almost there in Ontario, and I am waiting very eagerly for the report of a working group that we had actually recommended. The government accepted the recommendation and should publish a report very shortly, one that will provide practical measures — at least, I hope it will — and allow us not only to dream, but also to make real progress on the ground with the help of specific solutions.

Senator McIntyre: Ms. d'Entremont, as you know, since 2011, a language training program for judges has been offered in New Brunswick. In your opinion, could the program serve as a model to improve the situation at the national level?

Ms. d'Entremont: You made me smile when you started asking your question. I would invite you to learn more about the program; it is a fantastic program that I have seen in action. Justice Yvette Finn is the one who implemented it, and she did so successfully without much fanfare. It is a program that is catching on; we have managed to attract people from all across Canada. They come to Caraquet, New Brunswick, a week at a time, four times a year, I believe. There are various modules. Last year, an equivalent program in English was designed. Judges, mainly — but perhaps not only — from Quebec, come to St. Andrews, where the program is offered in English. It is a gem. I wrote about it in my annual report, and we recognized the initiative with an award. A number of the program components are excellent, such as the development of an assessment tool, which is really good. The tool allows learners to conduct

faire venir cette personne en Ontario. Le fait de retirer le programme Avantage significatif francophone pour le remplacer par le programme Entrée express, qui n'avait pas encore donné de résultats probants, mettait en doute la volonté du gouvernement de vouloir vraiment offrir un avantage aux francophones.

Le fait que le ministre ait annoncé qu'il allait remettre un tel programme en place — sous un autre nom — nous envoie le signal d'une ouverture à la discussion. Chez nous, en Ontario, ce qu'il est important de comprendre, c'est que nous avons aussi fait des progrès avec notre propre gouvernement en parallèle avec ce dossier. L'Ontario s'est doté, en 2012, d'une première stratégie en matière d'immigration. Il n'y en avait jamais eu avant, ce qui est étonnant.

De plus, dans le cadre de cette stratégie, il y avait une disposition qui permettait d'aller chercher au minimum 5 p. 100 de nouveaux arrivants francophones. Nous n'avons pas encore atteint ce chiffre, et c'est pour cette raison que nous avons recommandé, mon collègue et moi, que le gouvernement de l'Ontario se dote d'un groupe de travail qui se pencherait sur le volet de l'accueil, mais aussi sur la façon d'aller chercher les nouveaux arrivants, soit la sélection, l'intégration, l'accueil, la formation et la rétention des nouveaux arrivants. Il est très important aussi de les retenir. Comment? En faisant en sorte qu'ils sentent qu'ils font partie d'une communauté accueillante.

Le Manitoba français a réussi son pari, et je crois que l'Ontario serait en mesure de le réussir également, pourvu qu'elle dispose des moyens et d'une véritable stratégie. Nous y arrivons presque, en Ontario, et j'attends de façon incessante le rapport d'un groupe de travail que nous avons justement recommandé. Le gouvernement a accepté cette recommandation et il doit publier très prochainement un rapport qui sera — je le souhaite, du moins — pragmatique et qui nous permettra non seulement de rêver, mais bien de faire de véritables progrès sur le terrain à l'aide de solutions précises.

Le sénateur McIntyre : Madame d'Entremont, comme vous le savez, depuis 2011, un programme de formation linguistique destiné aux juges est offert au Nouveau-Brunswick. Selon vous, ce programme pourrait-il servir de modèle pour améliorer la situation à l'échelle nationale?

Mme d'Entremont : Vous m'avez fait sourire lorsque vous avez commencé à poser votre question. Je vous inviterais à prendre connaissance de ce programme; c'est un programme fantastique que j'ai vu en action. C'est la juge Yvette Finn qui l'a mis en œuvre, et elle a réussi sans avoir fait trop de publicité. C'est un programme qui a fait des petits; on réussit à attirer des gens de partout au Canada. Ils viennent à Caraquet, au Nouveau-Brunswick, une semaine à la fois, et ce, quatre fois par année, je crois. Il y a différents modules. L'année dernière, on a conçu l'équivalent du programme en anglais. Des juges, surtout du Québec, mais peut-être pas seulement du Québec, viennent à St. Andrews, où le programme est offert en anglais. C'est une perle. J'en ai parlé dans mon rapport annuel, et nous avons décerné un prix à cette initiative. Plusieurs composantes du programme sont excellentes, comme le développement d'un outil

self-assessments. They are put in real work situations. I would encourage you to learn more about it. I believe that it would be very appropriate to apply it to the workplace within the federal government. It is a very good program.

[English]

Senator Jaffer: Thank you very much for your presentations. I found them energizing. I can't think of another word. I really liked the cooperation that the commissioners have.

I wish Commissioner Fraser was here, too, so that I could ask the three of you the following question: In the time that you've been commissioners, do you see the French language growing? My preoccupation is that there is no point talking about the French language as a bilingual language if it is not growing. Is it growing? Are you seeing a difference? I know you talked about the licence plates, but it is more than that.

Mr. Boileau: We tend to forget that French is a language in full expansion throughout the world. By 2050 there will be 700 million people speaking French, namely in Africa, where 85 per cent of the French-speaking population will come forward. So it is a language in expansion around the world; it is a language in expansion on the Internet; and it's a language in expansion in business. It's also a language that is spoken on five continents, so we're making strides throughout the world.

Here in Ontario — I'll speak, obviously, for my province — we see that French immersion is extremely popular. We actually have huge issues with regard to immersion. We're not capable of delivering the programs that parents want because there are so many requests for new schools, for new programs of immersion.

Also, French is taking its place on the public side. It is not only a language spoken in the family setting; it is also spoken publicly now. So there is this recognition. As I said earlier on, it is normal to speak French. Obviously, if you go to Toronto, if you sit around in an Ikea store, you'll literally hear all the languages of the world, French included. I have done it before. So it's a very multicultural society.

French is a multicultural language, meaning that we have so much diversity coming into Ontario. It is very reassuring and refreshing to see such diversity in the schools. When I go to schools in the Greater Toronto Area, Hamilton, London or even here in Ottawa and see so much diversity, I ask the kids if they speak two languages. They don't speak only two languages; they almost unequivocally speak three languages, sometimes four.

d'évaluation qui est vraiment bien. Cet outil permet aux apprenants de s'autoévaluer. On les met en situations réelles de travail. Je vous encourage à en prendre connaissance. Je crois qu'il serait tout à fait approprié de l'appliquer en milieu de travail au sein du gouvernement fédéral. C'est un très bon programme.

[Traduction]

La sénatrice Jaffer : Je vous remercie pour vos exposés. Je les ai trouvés dynamisants. Je ne peux songer à un autre terme pour les décrire. J'ai vraiment apprécié la coopération entre les commissaires.

J'aurais aimé que le commissaire Fraser soit également des nôtres. J'aurais voulu vous poser, à tous les trois, la question suivante : depuis que vous êtes commissaire, avez-vous constaté la croissance de la langue française? Je crains qu'il soit inutile de parler de la langue française comme partie intégrante du bilinguisme si cette langue ne prend pas d'expansion. Est-elle en croissance? Constatez-vous une différence? Je sais que vous avez parlé des plaques d'immatriculation, mais c'est plus que cela.

M. Boileau : Nous avons tendance à oublier que le français est une langue en expansion partout dans le monde. D'ici 2050, près de 700 millions de personnes parleront français, essentiellement en Afrique, d'où sera issue 85 p. 100 de la population francophone. C'est donc une langue en expansion partout dans le monde, c'est une langue en expansion sur Internet et c'est une langue en expansion dans le domaine des affaires. On parle également français sur cinq continents, c'est pourquoi je dis que nous faisons des progrès partout dans le monde.

Ici, en Ontario, manifestement je vais parler pour ma province, nous constatons que l'immersion française est extrêmement populaire. En fait, nous avons d'énormes problèmes relativement à l'immersion. Nous sommes incapables d'offrir les programmes que réclament les parents. La demande pour de nouvelles écoles et de nouveaux programmes d'immersion est tout simplement trop forte.

Le français prend aussi sa place dans le cadre public. Ce n'est pas seulement une langue parlée dans le contexte familial, maintenant on la parle également en public. Il y a donc une reconnaissance. Et comme je l'ai dit plus tôt, c'est normal de parler français. Si vous allez flâner dans un magasin IKEA à Toronto, vous allez littéralement entendre toutes les langues du monde, y compris le français. Je l'ai déjà fait. Notre société est très multiculturelle.

Mais le français est une langue multiculturelle; je veux dire par là qu'il y a énormément de personnes d'origines diverses qui immigreront en Ontario. C'est très rassurant et rafraîchissant de voir autant de diversité dans les écoles. Lorsque je me rends dans les écoles de la région du Grand Toronto, à Hamilton, à London ou même ici, à Ottawa, je remarque toute cette diversité et je demande aux jeunes s'ils parlent deux langues. Mais ils n'en parlent pas que deux; ils me répondent presque invariablement qu'ils en parlent trois et quelquefois quatre.

I see hope for expansion because French is being seen as an inclusive language. This is why we have an inclusive definition in Ontario, and I am very proud of that.

Yes, French is actually taking its place. For the last 25 or 30 years — actually, it could be said that it's much more than that — we have built our own institutions. We are beginning to bear the fruit of those institutions. Now, we're not just talking about institutions in primary and secondary schools, which have always been the force for francophones to make sure that they recognize their own communities. It's more than that; we are talking about post-secondary schools. We are talking about institutions in health and in business.

So we see those institutions coming along within francophone communities, and we are beginning to show confidence to build partnerships with the rest of society as well. This is encouraging. We're leaving behind the politics of it and moving forward.

I won't put on pink glasses and think that there is no assimilation. There is an assimilation issue. There are problems in Ontario. Not everything is rosy. We have assimilation. There's no doubt about that, but we're making sure that the state, as much as it can, is there to help francophone communities think of services that will be modelled on the needs of the community and not just making sure that documents are written in French and English. Programs have to be pertinent and relevant to the needs of the development of communities.

Ms. d'Entremont: I want to mention that our office commissioned a study, the summary of which we published in our annual report last year, on the evolution of bilingualism in New Brunswick. One of the interesting statistics that came out of the study was that over the past 40 years the proportion of people whose mother tongue is English in New Brunswick and who are bilingual went up from 15 per cent to 30 per cent. So of all the bilingual people in New Brunswick, 30 per cent have English as their mother tongue, and that is probably most attributable to French immersion programs that started at the beginning of that 40-year period.

I think there is still a lot of work to do in New Brunswick. There is still a belief that only francophones are bilingual, which is absolutely not true. We try to debunk that myth on a daily basis. That's just one of the statistics that was quite revealing, to show the evolution of bilingualism by mother tongue in New Brunswick. It's quite an interesting story.

We also have to be mindful of the threat of assimilation. Even though our minority language, the French language, is a healthy minority at about a third — and that proportion has

J'estime qu'il y a de l'espoir pour l'expansion du français, parce que c'est une langue inclusive. C'est pourquoi nous avons une définition inclusive en Ontario, et j'en suis très fier.

Oui, le français prend réellement sa place. Depuis 25 ou 30 ans, et en fait on pourrait remonter bien plus loin encore, nous construisons nos propres établissements. Nous commençons donc à en récolter les fruits. Maintenant, on ne parle plus uniquement d'écoles primaires ou secondaires, qui ont toujours été les bases pour permettre aux francophones de s'assurer qu'ils sont reconnus dans leurs propres collectivités. On va maintenant au-delà de cela; on parle d'écoles postsecondaires. On parle d'établissements de santé ou de commerce.

Nous constatons donc que ces établissements voient le jour dans les collectivités francophones, et maintenant les francophones ont plus de confiance pour construire des partenariats avec le reste de la société. C'est encourageant. On délaisse la politique et on se tourne vers l'avenir.

Mais je ne vais pas mettre de lunettes roses et faire comme s'il n'y avait aucune assimilation. Le problème de l'assimilation existe. Il existe des problèmes en Ontario. Tout n'est pas rose. L'assimilation est présente. Cela ne fait aucun doute, mais nous nous assurons, dans la mesure du possible, que l'État est là pour aider les collectivités francophones à réfléchir à la mise en place de services fondés sur les besoins de la collectivité, et non pas uniquement sur l'assurance que les documents seront rédigés en français et en anglais. Les programmes doivent être pertinents et répondre aux besoins de développement des collectivités.

M. d'Entremont : Je tiens à indiquer que notre bureau a commandé une étude dont nous avons publié un résumé dans notre rapport annuel de l'année dernière, sur l'évolution du bilinguisme au Nouveau-Brunswick. L'un des chiffres intéressants qui est ressorti de cette étude est qu'au cours des 40 dernières années, le pourcentage de gens dont la langue maternelle est l'anglais au Nouveau-Brunswick et qui sont bilingues est passé de 15 p. 100 à 30 p. 100. Par conséquent, de toute la population bilingue au Nouveau-Brunswick, 30 p. 100 ont l'anglais comme langue maternelle, ce qui est probablement principalement attribuable aux programmes d'immersion française qui ont vu le jour au début de cette période de 40 ans.

Je crois qu'il y a toujours beaucoup de pain sur la planche au Nouveau-Brunswick. Il existe toujours une croyance selon laquelle seuls les francophones sont bilingues, ce qui est absolument faux. Nous tentons de démanteler ce mythe quotidiennement. Ce n'est là qu'un exemple de chiffre très révélateur qui témoigne de l'évolution des droits associés au bilinguisme par langue maternelle au Nouveau-Brunswick. C'est quelque chose de très intéressant.

Nous devons aussi garder à l'esprit la menace de l'assimilation. Bien que notre langue minoritaire, la langue française, soit une langue minoritaire en santé parlée par environ un tiers de la

been maintained over many decades — we always have to be vigilant that the French language and the rights that people have worked so hard to achieve are protected.

Senator Jaffer: We just heard that 9 per cent of students in B.C. are in immersion. I would like to hear about the percentage in Ontario and New Brunswick.

As I said, I was so energized when I saw your definition of “francophone.” For those of us who were colonized, we resent being put into an anglophone box. We want to choose which box we want to go into. Truthfully, we don’t want to go into either box. I think we want to just learn the language, which is an official language of our country.

I am very encouraged by your definition, but I’m hoping for, one day, a definition, where you don’t have to be a francophone or an anglophone because some of us don’t like those definitions. We just want to be able to learn both languages as a right.

Anyway, this is a good first step on your definition of “francophone.” I’m wondering if any other provinces have adopted this definition.

Mr. Boileau: A bill was tabled in Manitoba. Of course, they are in an election right now, so the bill was not passed. Their definition of “francophone” was much broader than ours in Ontario, so I was looking into that definition with keen interest.

In Nova Scotia, the definition is also broader than in Ontario, and that is also very interesting. But there is new legislation. It was passed only a few years ago.

To answer your question about immersion schools, I believe around 5 or 6 per cent of children are going to full immersion schools, but there are different degrees of immersion in Ontario. Seventy-five per cent of the program is done in French. I could send you the complete data. I don’t have it in front of me right now.

A lot of people are taking core French, but there is space to grow in Ontario with regard to immersion. Still, it is the capacity to develop those schools or new programs that is difficult because of the lack of teachers.

[*Translation*]

Senator Fraser: Thank you to both of you, and welcome to the Senate. It is really very interesting to listen to you.

I would like to come back to access to justice. I have a general question that is for both of you, and, then, I have a more specific question for you, Ms. d’Entremont.

population — et cette proportion s’est maintenue au fil des décennies —, nous devons constamment nous assurer que la langue française et les droits que les gens se sont battus si forts pour obtenir soient protégés.

La sénatrice Jaffer : Nous venons tout juste d’entendre que 9 p. 100 des étudiants de la Colombie-Britannique sont en immersion. J’aimerais connaître ce pourcentage en Ontario et au Nouveau-Brunswick.

Comme je l’ai indiqué, j’ai trouvé votre définition du terme « francophone » très enthousiasmante. Ceux d’entre nous qui ont été colonisés sont réticents à l’idée d’être décrits comme anglophones. Nous souhaitons être en mesure de choisir comment nous définir. En réalité, nous ne souhaitons pas être catégorisés. Je pense que tout ce que nous voulons, c’est apprendre la langue, qui est une langue officielle de notre pays.

Je trouve votre définition très encourageante, mais j’espère qu’un jour on n’ait pas à se définir comme francophones ou anglophones, car certains d’entre nous n’aiment pas ces définitions. Nous voulons simplement avoir le droit d’apprendre les deux langues.

Quoi qu’il en soit, votre définition de « francophone » est une bonne première étape. Je me demande si d’autres provinces ont adopté cette définition.

M. Boileau : Un projet de loi a été déposé au Manitoba. Bien entendu, la province est en mode électoral en ce moment, donc le projet de loi n’a pas été adopté. Sa définition de « francophone » y était beaucoup plus large que la nôtre en Ontario, c’est la raison pour laquelle je me suis penché sur cette définition avec beaucoup d’intérêt.

En Nouvelle-Écosse, la définition est également plus large qu’en Ontario et cela est aussi très intéressant. Mais il y a une nouvelle loi qui a été adoptée il y a seulement quelques années de cela.

Pour répondre à votre question sur les écoles d’immersion, je crois qu’environ 5 ou 6 p. 100 des enfants fréquentent des écoles d’immersion totale, mais il existe différents degrés d’immersion en Ontario. Soixante-quinze pour cent du programme se donne en français. Je pourrais vous envoyer toutes les données là-dessus. Je ne les ai pas sous la main maintenant.

En Ontario, bien des gens suivent des programmes de base d’apprentissage du français, mais il y a encore de la marge en ce qui concerne les programmes d’immersion. Néanmoins, le problème se situe au niveau de la capacité à développer ces écoles et ces nouveaux programmes, car on manque d’enseignants.

[*Français*]

La sénatrice Fraser : Merci à vous deux, et bienvenue au Sénat. C’est vraiment très intéressant de vous écouter.

Je voudrais revenir à l’accès à la justice. J’ai une question générale qui s’adresse à vous deux, et j’aurai ensuite une question plus précise pour vous, madame d’Entremont.

Following the joint study that you conducted, did you receive responses from the government to your recommendations, either at the federal or provincial level?

Mr. Boileau: The Government of Ontario responded positively. It is ready to work with the federal government to create a memorandum of understanding on the bilingual capacity of judges, as well as on language training and the makeup of bilingualism committees.

This will, this reinsurance, exists in Ontario. After tabling our joint report, we did not feel the federal government was very receptive at the time. With the new government, we hope that the answers we have received in previous years will not be final answers, and that we will be able to obtain more favorable responses to our recommendations. In Ontario, the door is open; I was reassured as much recently.

Ms. d'Entremont: With respect to New Brunswick, a meeting is scheduled with our minister of justice in roughly three weeks. It will be my first opportunity to discuss our study with him. I discussed it with the former minister, at the time of the study's publication, but I am raising the issue again. I will have more information after the meeting. Essentially, we need to promote our recommendations and encourage the provincial government to move forward on them. Thanks to the strong language training program that is offered to provincial judges in New Brunswick, it is a golden opportunity.

Senator Fraser: That was my second question.

Ms. d'Entremont: We therefore need to talk about this and the application of the program at the federal level.

Senator Fraser: Has the federal judiciary expressed any interest in the program or contacted you about it? The initiative seems so obvious, and it should have been implemented a century ago.

Ms. d'Entremont: I do not know whether it was discussed with the federal minister, but I will be sure to promote it to the provincial minister. It is possibly something that we could discuss among the commissioners. I could certainly lend a hand on this and try to put people in contact, if there was an interest. However, I think we are going to start discussing it with the provincial minister.

Senator Fraser: The federal government has already announced its intention to finally appoint bilingual judges to the Supreme Court. But, if there is no supply from the lower ranks, we will be facing a significant problem.

If I may make a small suggestion in private, you could suggest to your minister contacting the federal government to expedite the matter.

À la suite de l'étude conjointe que vous avez faite, avez-vous reçu des réponses du gouvernement, qu'il s'agisse de l'échelon fédéral ou provincial, à vos recommandations?

M. Boileau : Le gouvernement de l'Ontario a répondu positivement. Il est prêt à collaborer avec le gouvernement fédéral afin de créer un protocole d'entente sur la capacité bilingue des juges ainsi que sur la formation linguistique et la composition des comités sur le bilinguisme.

Il y a cette volonté, cette assurance, en Ontario. À l'époque, après le dépôt de notre rapport conjoint, nous ne sentions pas de réceptivité du côté du fédéral. Avec le nouveau gouvernement, nous espérons que les réponses que nous avons obtenues au cours des dernières années ne soient pas des réponses finales, et que nous pourrions obtenir des réponses plus favorables à nos recommandations. En Ontario, la porte est ouverte, j'en ai eu l'assurance récemment.

Mme d'Entremont : Pour ce qui est du Nouveau-Brunswick, une rencontre est programmée avec notre ministre de la Justice dans environ trois semaines. Ce sera ma première occasion de lui parler de notre étude. J'en avais parlé avec l'ancien ministre, au moment de la publication de l'étude, mais je reviens à la charge. J'aurai plus de nouvelles après cette rencontre. Essentiellement, il faut faire la promotion de nos recommandations et encourager le gouvernement provincial à aller de l'avant. Grâce au beau programme de formation linguistique qui est offert aux juges provinciaux au Nouveau-Brunswick, c'est une occasion en or.

La sénatrice Fraser : C'était ma deuxième question.

Mme d'Entremont : Il faut donc parler de cela et de l'application de ce programme à l'échelle fédérale.

La sénatrice Fraser : Est-ce que des expressions d'intérêt ou des contacts ont été manifestés de la part du système fédéral judiciaire pour ce programme? Cette initiative semble tellement évidente, et on aurait dû la mettre en œuvre il y a un siècle déjà.

Mme d'Entremont : Je ne sais pas s'il y a eu des initiatives avec la ministre fédérale, mais je vais m'assurer d'en faire la promotion auprès du ministre provincial. C'est peut-être un aspect dont on pourrait discuter entre commissaires. Je pourrais certainement y prêter main-forte et essayer de mettre ces gens en contact, si jamais il y a un intérêt. Cependant, je crois que nous allons commencer à en discuter avec le ministre provincial.

La sénatrice Fraser : À votre niveau, parce que le gouvernement fédéral a déjà annoncé son intention de nommer enfin des juges bilingues à la Cour suprême. Cependant, s'il n'y a aucune offre qui émane des niveaux inférieurs, nous ferons face à un problème important.

Si je puis me permettre de vous faire une toute petite suggestion en privé, vous pourriez suggérer à votre ministre de prendre contact avec le gouvernement fédéral pour accélérer le dossier.

Mr. Boileau: Here in Ontario, the Minister Responsible for Francophone Affairs — who works on the file full time — also has a part-time job: being the Attorney General of Ontario. The stars are therefore aligned for this discussion.

Senator Mockler: First of all, I would like to acknowledge the commissioner of our great country, Canada, who is here as an observer. Mr. Fraser, I would like to congratulate you on the work that you do.

I would like to raise three subjects that concern certain responsibilities that I took on when I sat in other legislatures. I am speaking of the Société Santé en français, of what more we can do for francophone immigration and, finally, of how we can try to control the assimilation of our provincial jurisdictions by the federal government.

Given the presence of Ms. d'Entremont, I would also like to discuss the turbulence that we experienced in New Brunswick recently. I would like to say that the critical comments that were made about you do not represent the view of most New Brunswickers who I know. You certainly do not deserve that type of treatment. Furthermore, I expressed my discontent and my opinions regarding various groups, and I would like to encourage you to continue your work. Your report on the advantages of being bilingual should be used to conduct an overview of official languages in Canada and in New Brunswick. With respect to Ontario, I must say that I have had the opportunity in the past to speak with Minister Meilleur about many of the files that affect the francophonie.

Canadians should be made aware of the fact that, according to the program *Découverte*, which is hosted by Michel Rochon, the benefits of a bilingual brain have been confirmed. Without reading you the entire report, I would like to quote the following excerpt:

Increasing scientific research shows that bilingualism gives children cognitive advantages, that it can be learned with a high level of skill throughout a lifetime and that it offers a neuroprotective effect to the end of life.

I think that these are things that should be focused on in this report, given the turbulence that we experienced in New Brunswick. A number of people have said that they weren't aware of this. However, if we want to advance the Official Languages Act and further modernize services, we must communicate this information to Canadians.

There are therefore three files that interest me. The first is the Société santé en français. We know a bit about its background. It is a fairly new organization, but one that conducts exceptional work. I would like to hear your opinion on the organization.

M. Boileau : Chez nous, en Ontario, la ministre déléguée aux Affaires francophones — pour laquelle il s'agit d'un travail à temps plein —, est aussi chargée d'un travail à temps partiel : elle est également procureure générale de l'Ontario. Les astres sont donc favorables à cette discussion.

Le sénateur Mockler : J'aimerais tout d'abord saluer le commissaire de notre grand pays, le Canada, qui est ici à titre d'observateur. Monsieur Fraser, je tiens à vous féliciter pour le travail que vous faites.

J'aimerais aborder trois sujets qui concernent certaines responsabilités que j'ai assumées lorsque je siégeais à d'autres parlements. Je parle de la Société Santé en français, de ce qu'on peut faire de plus pour l'immigration francophone et, finalement, de la façon dont on peut tenter de contrôler l'assimilation de nos compétences provinciales par le gouvernement fédéral.

J'aimerais aussi, compte tenu de la présence de Mme d'Entremont, parler de la turbulence que nous avons vécue au Nouveau-Brunswick récemment. Je voudrais vous dire que les commentaires qui ont été dirigés contre vous ne représentent pas la vision de la majorité des Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises que je connais. Vous ne méritiez certainement pas ce genre de traitement. J'ai d'ailleurs exprimé mon mécontentement et mes opinions envers différents groupes, et je veux vous encourager à continuer votre travail. On devait se servir de votre rapport sur les avantages d'être bilingue pour faire le survol des langues officielles du Canada et du Nouveau-Brunswick. En ce qui concerne l'Ontario, je dois dire que j'ai eu l'occasion, par le passé, de discuter avec la ministre Meilleur de bien des dossiers qui touchaient la francophonie.

On devrait aussi porter à l'attention des Canadiennes et des Canadiens le fait que, selon l'émission *Découverte*, animée par M. Michel Rochon, les bienfaits du cerveau bilingue ont été confirmés. Sans vous lire tout le rapport, je voudrais vous en citer un extrait, et je cite :

De plus en plus de recherches scientifiques démontrent que le bilinguisme confère des avantages cognitifs chez l'enfant, qu'il peut s'apprendre avec un haut degré de compétence tout au long de la vie et qu'il offre un effet neuroprotecteur jusqu'en fin de vie.

Je pense que ce sont des choses sur lesquelles il faut s'attarder dans ce rapport, compte tenu de la turbulence que nous avons vécue au Nouveau-Brunswick. Plusieurs personnes ont dit qu'elles ignoraient ce fait. Cependant, si on veut faire avancer la Loi sur les langues officielles ou moderniser davantage les services, nous devons communiquer ces renseignements à nos populations.

Il y a donc trois dossiers qui me tiennent à cœur. Le premier est celui de la Société Santé en français. On connaît un peu son historique, c'est un organisme qui est assez récent, mais qui fait un travail exceptionnel. J'aimerais connaître votre opinion sur cette société.

I would also like to hear about francophone immigration. After the federal government set up its refugee program, I had the opportunity to meet with people from the provincial legislature, from both the government and the opposition sides, as well as various provincial stakeholders, to discuss francophone immigration. I concluded from those conversations that we must be very diligent if we want to safeguard our francophonie, within our respective provinces.

We must think about what we can do to further promote the francophonie, what recommendations we can make to the government, and how we can raise awareness around the Société Santé en français, a group that provides an important bridge between our two official languages.

Finally, could you briefly explain how we could oversee or adopt a process to better promote the two official languages without falling into the assimilation gap?

The Chair: That was a lovely speech, Senator Mockler, and quite a question. I would ask the witnesses to be as concise as possible in answering those three questions and, if necessary, to provide the committee with any supporting documents. That would be greatly appreciated.

Mr. Boileau: I would like to speak briefly about the group Société Santé en français.

Here, in Ontario, people may recall the Montfort Hospital controversy, which was a trigger event that revealed how fragile we were in terms of health care institutions. That is why the federal government's involvement was so important.

Allow me to tell you a short story. At the time, I was the one who drafted Société Santé en français's bylaws and regulations. So, I know the group well. Here, in Ontario, I am pleased to see that the provincial government also funds health care networks. Although a parallel effort, sometimes it's the same network.

Certain federal networks are funded by the federal government, but in Ontario, there are also planning units for providing health care in French. For example, in the National Capital Region, the network funded by the federal government is also provincially funded. So that collaboration does exist. I believe there could be more, since the networks are not identical, although there is some overlap.

We have planning units that more or less follow the same model of encouraging collaboration with health care providers to identify solutions addressing the lack of health care professionals and the need for French health care services, as well as collaboration with the Consortium national de formation en

J'aimerais aussi vous entendre parler de l'immigration francophone. Après la mise sur pied du programme fédéral pour les réfugiés, j'ai eu l'occasion de rencontrer des gens de notre Parlement provincial, tant du côté du gouvernement que de l'opposition, ainsi que différents groupes de la province, pour parler de l'immigration francophone. Ce que j'en ai retiré, c'est que nous devons être très diligents si nous voulons nous assurer de sauvegarder notre francophonie, au sein de nos provinces respectives.

Nous devons nous interroger sur ce que nous pouvons faire pour encourager davantage cette francophonie, quelles recommandations nous pourrions formuler à notre gouvernement, comment nous pourrions mieux faire connaître l'organisme Société Santé en français, qui est un pont important entre nos deux langues officielles.

Enfin, pouvez-vous brièvement nous expliquer comment contrôler ou adopter un processus de travail qui ferait davantage la promotion des deux langues officielles sans tomber dans le fossé de l'assimilation?

La présidente : C'est un beau discours, sénateur Mockler, et c'est toute une question. Je demanderais aux témoins d'être aussi concis que possible pour répondre à ces trois questions et, si nécessaire, de faire parvenir des documents supplémentaires au comité. Ce serait fort apprécié.

M. Boileau : Je propose de parler un peu de la Société Santé en français.

Chez nous, en Ontario, l'affaire de l'Hôpital Montfort, on s'en souviendra, a été un déclencheur, une révélation selon laquelle, finalement, nous étions fragiles en matière d'institutions de santé. C'est à cet égard que l'implication du gouvernement fédéral a été si importante.

Je vous raconte une petite anecdote en passant. À l'époque, c'est moi qui avais rédigé les statuts et règlements de la Société Santé en français. C'est donc une société que je connais bien. Ici, en Ontario, je suis très heureux du fait que le gouvernement provincial finance aussi des réseaux de santé. Cela se fait en parallèle et, parfois, il s'agit du même réseau.

Certains réseaux fédéraux sont financés par le gouvernement fédéral, mais il y a aussi, en Ontario, des entités de planification de services de santé en français. Par exemple, dans la région de la capitale nationale, le réseau financé par le gouvernement fédéral est aussi financé par la province. Donc, il y a cette collaboration. Je pense qu'il pourrait y en avoir davantage, parce que les réseaux ne sont pas tous identiques, bien qu'ils se recoupent.

Nous avons des entités de planification qui suivent un peu le même modèle qui favorise la collaboration avec les fournisseurs de services de santé pour trouver des solutions au manque de professionnels de soins de santé et aux besoins en matière d'accès à des services de santé en français, et la collaboration

santé, or CNFS. This is a very important dynamic. In my opinion, the federal government's participation is absolutely essential. However, I am pleased to see that the Province of Ontario has taken the initiative rather than waiting for funding from the federal government.

Ms. d'Entremont: I will now speak about immigration. I wrote to the federal immigration minister three days ago. First of all, I congratulated him on the implementation of a new program. In fact, we also wrote letters to the former federal minister, with whom we had discussions.

The situation in New Brunswick is unique, because I spoke out publicly on the immigration file. I asked that immigration practices reflect the proportion of francophones in New Brunswick, that is to say, 33 per cent. We have noted that, for a number of years now, about 12 per cent of our immigrants are francophones. This is across all federal and provincial government programs.

Three weeks ago, I met with the provincial immigration minister. I encourage both levels of government to create a federal-provincial framework agreement so that they can work together to achieve francophone immigration levels that are consistent with our population's demographic weight, in other words, 33 per cent.

In July 2014, the provincial government adopted an action plan to promote francophone immigration to New Brunswick. It committed to respecting francophone levels in our province. This is good news. However, to reach that target, the federal government must absolutely acknowledge the importance of working with provincial authorities in New Brunswick in order to maintain the demographic weight of our community.

The population in New Brunswick is not on the rise, and the only way to achieve an increase in population is by immigration. And so, if we continue to attract francophone immigrants at a rate of 12 per cent, the demographic weight of the francophone community will go down every single year. It is not only a matter of reaching 33 per cent today, but also a matter of catching up. The refugee situation is a golden opportunity as we can attract more immigrants than usual.

I have just written to Minister McCallum encouraging him to adopt a federal-provincial framework agreement.

Mr. Boileau: With regard to your third question, about assimilation, I would say that our objective is to fight against assimilation.

avec le Consortium national de formation en santé (CNFS). Cette dynamique est très importante. Je pense que la participation du gouvernement fédéral est absolument essentielle. Cependant, je suis heureux de constater que la province de l'Ontario se responsabilise au lieu d'attendre que le gouvernement fédéral lui accorde un financement.

Mme d'Entremont : Je vais maintenant parler d'immigration. Il y a trois jours, j'ai écrit au ministre fédéral de l'Immigration. Tout d'abord, je l'ai félicité pour la mise en œuvre du nouveau programme. D'ailleurs, nous avons écrit des lettres à l'ancienne ministre fédérale, avec laquelle nous avons eu des discussions.

Au Nouveau-Brunswick, la situation est un peu particulière, parce que je suis intervenue publiquement au sujet du dossier de l'immigration. Ce que je demande, c'est que les pratiques dans le domaine de l'immigration respectent la proportion de francophones au Nouveau-Brunswick, c'est-à-dire 33 p. 100. On s'est aperçu que, depuis plusieurs années, on réussit à attirer environ 12 p. 100 de francophones parmi les immigrants. Cela concerne tous les programmes qui relèvent de la responsabilité des gouvernements fédéral et provincial.

Il y a trois semaines, j'ai rencontré la ministre provinciale responsable du dossier de l'immigration. J'encourage les deux ordres de gouvernement à se doter d'une entente-cadre fédérale-provinciale qui leur permettra de travailler ensemble, justement pour en arriver à une immigration francophone qui respecte le poids démographique de notre population, c'est-à-dire 33 p. 100.

En juillet 2014, le gouvernement provincial a adopté un plan d'action pour favoriser l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick, et il s'est engagé à respecter le poids démographique de la communauté francophone. C'est une bonne nouvelle. Cependant, pour y arriver, il faut absolument que le gouvernement fédéral reconnaisse l'importance de travailler avec les instances provinciales au Nouveau-Brunswick afin de maintenir le poids démographique de notre communauté.

La population au Nouveau-Brunswick n'est pas croissante et la seule façon de réussir à augmenter la population, c'est par le truchement de l'immigration. Donc, si nous continuons à attirer 12 p. 100 d'immigrants, le poids démographique de la communauté francophone diminuera chaque année. Il ne s'agit pas seulement d'arriver à atteindre 33 p. 100 aujourd'hui, car il faut aussi faire du rattrapage. Quelle belle occasion que la question des réfugiés, car nous en attirons un plus grand nombre que d'habitude.

Je viens tout juste d'écrire au ministre McCallum, et je l'encourage à adopter une entente-cadre entre le gouvernement fédéral et la province.

M. Boileau : À la troisième question qui concerne l'assimilation, je réponds que, notre objectif, c'est bien de contrer l'assimilation.

The federal government can only do so much, but provincial governments and other authorities can do a lot more because we have jurisdiction over areas that directly affect our citizens. Therefore, we have to examine not only the relevance of the services that we offer to the francophone population here, in Ontario, but also the way the services are offered. These are two incredibly important aspects: that the services be relevant and that the delivery of such services reflect the needs of the population. That is the focus of our work. For example, Ontario has implemented a language planning policy that does not exist anywhere else. This language planning policy, which applies to education, is a unique Government of Ontario program that seeks to fund and offer tools to French-language educators and to highlight the double workload of educators in French-language schools, that is to say, teaching not just the French language but also French culture.

Therefore, this program does not have an English equivalent because it is not needed. For a few years now, and it's very new, we have also had language planning policies for post-secondary education. These initiatives allow us to move in a direction where we are equipping ourselves with tools.

When I talk about services tailored to the population, this is a good example: francophone shelters for female victims of domestic abuse. These are also services that we offer to the population, telling them that, in the event of a crisis, should they need to leave their home at three o'clock in the morning, with two young children in tow, to go to a shelter, they can be served in French. The person can calm down, taking the time they need, and then a worker will help them write their CV, find a job, a new place to live and so forth.

This care is absolutely crucial. These are measures that the provincial government can take to help francophones remain francophone every day. When we get up in the morning, we have this choice: will I stay francophone today, yes or no? The government is there to help facilitate this choice through its actions.

If, invariably, the answer is "Sorry, I don't speak French," in a tone that could be perceived as unkind, that does not send the message that our language is recognized publicly, that it is spoken and accepted by the general public. That is our challenge, ensuring that, in delivering programs, people properly understand the importance of the active offer and the need for francophones to feel comfortable asking for services in French. That is why it is so important to have institutions.

The Montfort Hospital was mentioned earlier, and I will stop there. Francophones who go to Montfort Hospital do not ask themselves this question: Is today the day that I will ask for health services in French? Francophones don't need to ask themselves this question. It's the same thing if they seek treatment at

Le gouvernement fédéral peut travailler jusqu'à un certain point, mais les gouvernements provinciaux et d'autres instances peuvent en faire beaucoup plus, parce qu'il y a aussi des champs de compétence qui sont très proches des citoyens. Donc, nous devons nous interroger non seulement sur la pertinence des services que nous offrons à la population francophone, chez nous, en Ontario, mais aussi sur la façon dont nous offrons ces services. Ce sont deux aspects qui sont incroyablement importants : que les services soient pertinents et que la livraison des services soit faite en fonction des besoins de la population. Voilà sur quoi nous axons notre travail. Par exemple, si l'Ontario a mis en œuvre une politique d'aménagement linguistique qui ne se retrouve pas ailleurs, cette politique d'aménagement linguistique qui a cours en éducation est un programme spécifique du gouvernement de l'Ontario qui vise à financer, à outiller les éducateurs de langue française et à faire valoir le double travail des éducateurs dans les écoles de langue française, c'est-à-dire l'enseignement du français, mais aussi l'enseignement de la culture française.

Donc, ce programme n'a pas son équivalent en anglais, parce qu'on n'en a pas besoin. Depuis quelques années, et c'est tout nouveau, nous avons aussi des politiques d'aménagement linguistique au niveau de l'enseignement postsecondaire. Ces initiatives nous permettent donc d'avancer dans une direction où nous nous dotons d'outils.

Lorsque je parle de services modelés à la population, c'en est un bon exemple. Dans le cas des maisons francophones pour femmes victimes de violence conjugale, ce sont aussi des options que nous offrons à la population, en lui signifiant que si, en temps de crise, on sort de chez soi à 3 heures du matin avec les deux enfants dans les bras pour se rendre dans un centre, on pourra y être accueilli en français. La personne pourra se calmer, prendre son temps puis, un intervenant l'aidera à rebâtir son CV, à trouver un emploi et un nouveau logement, et cetera.

Cette prise en charge est absolument cruciale. Ce sont tous les gestes que le gouvernement provincial peut faire pour aider les francophones à demeurer francophones tous les jours. Lorsqu'on se lève le matin, on a ce choix : est-ce qu'aujourd'hui je demeure francophone, oui ou non? L'État est là pour nous aider à faciliter ce choix dans le cadre de ses actions.

Si, invariablement, la réponse est la suivante : « *Sorry, I don't speak French* », sur un ton qui pourrait être perçu comme n'étant pas sympathique, cela ne nous envoie pas le message de croire que notre langue est reconnue publiquement, qu'elle est parlée et acceptée par la population. C'est là que se situe notre défi, c'est de nous assurer que, dans le cadre de la livraison des programmes, les gens comprennent bien l'importance de l'offre active et l'importance de veiller à ce que le francophone se sente à l'aise de demander des services en français, d'où l'importance d'avoir des institutions.

On parlait de l'Hôpital Montfort plus tôt, et je m'arrêterai là. Le citoyen francophone qui se rend à l'Hôpital Montfort ne se pose pas la question : est-ce que c'est aujourd'hui, que je demande des services de santé en français? Il n'a pas besoin de se poser la question. Ce sera la même chose s'il se rend à l'hôpital

Dr. Georges L. Dumont Hospital, in Moncton. They will not ask themselves that question there either. Obviously, we cannot have these kinds of hospitals all over Ontario, but we can create shared spaces, where francophones will feel at ease and where they will not ask themselves that question, because it is normal that they be served in French. That is what we are working on.

Senator Poirier: I just have one question, and it also concerns Commissioner Fraser's appearance a couple of week ago. In late February, the government introduced Bill C-6, An Act to amend the Citizenship Act. As it stands right now, adults aged 18 to 64 must demonstrate knowledge of Canada and of one of the two official languages. Bill C-6, however, would reduce the maximum age by 10 years. In other words, those aged 55 and over would no longer need to know one of the two official languages. If the bill is not amended, the proposed measure will become the law of the land.

In your opinion, would such a change have an impact on francophone and Acadian communities in New Brunswick and Ontario? Most 55-year-old Canadians are still in the workforce. Under this bill, these people would no longer need to know one of the two official languages. I would like to hear your opinion on the subject.

Ms. d'Entremont: I have very few statistics to support an opinion on this subject. In New Brunswick, the situation is probably different from that of Ontario. Very few people speak neither of the province's two official languages. When immigrants arrive, of course, they choose to integrate into one community or the other. As such, I cannot say that this is an issue that our office has studied. Very few people in New Brunswick do not speak either of the province's official languages. I will stop there.

Mr. Boileau: I read the transcripts of your meeting with my colleague Commissioner Fraser with great interest and I was hoping that you would not ask that question. I will tell you, quite frankly, that a commissioner's first responsibility is to be rigorous. We cannot simply say what we think about anything and everything. Our statements must be well-founded. In this case, we have not analyzed or studied the bill. It would thus be difficult to render an opinion on the matter — which appears to be important — without having studied it.

Senator Poirier: I appreciate your answer. Personally, I find the measure troubling. I think that we should take a closer look at it in an effort to understand its impact. The fact that people will come to Canada, wanting to become Canadian citizens, and not need to know one of our two official languages is something that will be very interesting to keep an eye on.

Senator McIntyre: As you know, the Commissioner of Official Languages of Canada has the power to bring a case before the courts. In New Brunswick, the commissioner does not have this power. Mr. Boileau, do you have this power in Ontario?

Dr-Georges-L.-Dumont, à Moncton. Le citoyen ne se posera pas la question. Évidemment, on ne peut pas avoir des hôpitaux de cette sorte partout en Ontario, mais on peut créer ces espaces communs, dans lesquels le citoyen francophone se sentira à l'aise et dans lesquels il ne se posera pas la question, car pour lui, il sera normal qu'on lui offre ce service. Voilà sur quoi nous travaillons.

La sénatrice Poirier : Je n'ai qu'une question, et elle concerne aussi la comparution du commissaire Fraser il y a quelques semaines. À la fin février, le gouvernement a présenté le projet de loi C-6, loi visant à modifier la Loi sur la citoyenneté. À l'heure actuelle, les personnes âgées de 18 à 64 ans doivent démontrer une connaissance du Canada et de l'une des deux langues officielles. Or, le projet de loi C-6 vise à diminuer cet âge de 10 ans. En d'autres mots, les personnes de 55 ans et plus n'auraient pas l'obligation de connaître l'une des deux langues officielles. Si le projet de loi n'est pas amendé, cette proposition deviendra loi.

Selon vous, est-ce qu'un tel changement aurait un impact pour les communautés francophones et acadienne du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario? La majorité des Canadiens âgés de 55 ans sont encore sur le marché du travail. Avec ce projet de loi, ces personnes n'auraient pas besoin d'avoir une connaissance de l'une des deux langues officielles. J'aimerais entendre votre opinion sur ce sujet.

Mme d'Entremont : J'ai très peu de statistiques pour appuyer une opinion à ce sujet. Au Nouveau-Brunswick, la situation est probablement différente de celle de l'Ontario. Très peu de gens ne parlent ni l'une ni l'autre des langues officielles de la province. Les immigrants, bien sûr, lorsqu'ils arrivent, choisiront de s'intégrer à une communauté ou l'autre. Je ne peux donc pas dire que c'est un enjeu sur lequel notre commissariat s'est penché. Très peu de gens au Nouveau-Brunswick ne parlent pas l'une de nos deux langues officielles. Je vais m'arrêter là.

M. Boileau : J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les transcriptions de votre rencontre avec mon collègue, le commissaire Fraser, et j'espérais que vous ne posiez pas cette question. Je vous avoue bien candidement que le travail d'un commissaire est avant tout d'être rigoureux. On ne peut pas simplement dire ce qu'on pense sur n'importe quoi. Il faut que nos propos soient fondés. Or, nous n'avons pas fait d'étude ou d'analyse sur ce projet de loi. Il serait donc difficile de se prononcer sur une telle question, qui semble d'importance, sans l'avoir examinée.

La sénatrice Poirier : J'apprécie votre réponse. Personnellement, je trouve cette mesure inquiétante. Je crois qu'on devrait se pencher sur la question de plus près pour essayer d'en comprendre l'impact. Le fait que des personnes arrivent au Canada, désirent devenir des citoyens canadiens, et n'aient pas besoin de connaître l'une de nos deux langues officielles est une chose qu'il sera intéressant de suivre.

Le sénateur McIntyre : Comme vous le savez, le commissaire aux langues officielles du Canada a le pouvoir de porter une cause devant les tribunaux. Au Nouveau-Brunswick, la commissaire n'a pas ce pouvoir. Détenez-vous ce pouvoir en Ontario, monsieur Boileau?

Mr. Boileau: Unfortunately, the power to initiate legal proceedings is not part of the 14 sections contained in Ontario's French Language Services Act.

Senator McIntyre: I know that you report to your respective legislative assemblies.

Mr. Boileau: Yes, I report to the Legislative Assembly.

Senator McIntyre: Ms. d'Entremont, you have been the Commissioner of Official Languages since 2013. Is that correct?

Ms. d'Entremont: Yes.

Senator McIntyre: Your mandate ends in 2020. It is a seven-year mandate.

I note, as well, that the New Brunswick Official Languages Act will have to be reviewed by December 31, 2021. I am referring here to section 42.1 of the Official Languages Act. I know that it is a bit early yet, but how do you plan to undertake this review?

Ms. d'Entremont: The last review took place in 2013, when I was appointed commissioner. The former commissioner had prepared recommendations.

I have a paper file in my office, where I keep notes that I make from time to time. When the time comes to make recommendations, further to the review process, we will be ready. Should the scope of the act be broadened? I do not know if you are aware of the fact that the 2013 review, and another more recent review from last fall, have resulted in more than 40 professional associations in New Brunswick being subject to the Official Languages Act, as of July 1, 2016. That means that my mandate will include investigating complaints from citizens who are unsuccessful in obtaining services from a professional association. This is a major change that will come into effect as of July 1.

I always have a little list of potential issues we could examine. As the date of the next review draws closer, we will begin making a concerted effort to formulate recommendations for the next round. So that is more or less our process. All of the files we are dealing with in the meantime are helping us to prepare for the process.

Senator McIntyre: There is another important date on our horizon for official languages in New Brunswick: July 1, 2016. As you know, as of that date, new language obligations will be imposed on professional associations in New Brunswick. Do you expect to receive a high number of complaints following the coming into force of those new provisions?

M. Boileau : Malheureusement, le pouvoir d'ester en justice ne fait pas partie des 14 articles prévus dans la Loi sur les services en français en Ontario.

Le sénateur McIntyre : Je sais que vous devez rendre des comptes à vos assemblées législatives respectives.

M. Boileau : Oui, je me rapporte à l'Assemblée législative.

Le sénateur McIntyre : Madame d'Entremont, vous occupez le poste de commissaire aux langues officielles depuis 2013. C'est exact?

Mme d'Entremont : Oui.

Le sénateur McIntyre : Votre mandat se termine en 2020. C'est donc un mandat de sept ans.

Je note également qu'une révision de la Loi sur les langues officielles au Nouveau-Brunswick devra être faite au plus tard le 31 décembre 2021. Je fais référence ici à l'article 42.1 de la Loi sur les langues officielles. Je sais qu'il est un peu tôt, mais comment envisagez-vous cette nouvelle révision?

Mme d'Entremont : La dernière révision a eu lieu en 2013, en même temps que j'ai été nommée commissaire. L'ancien commissaire avait alors formulé des recommandations.

J'ai un dossier papier dans mon bureau où je prends des notes de temps en temps. Lorsque viendra le temps de faire des recommandations dans le cadre de ce processus de révision, nous serons prêts. Est-ce qu'il s'agit d'élargir la portée de la loi? Je ne sais pas si vous avez pris connaissance du fait que les révisions de 2013, et une autre révision plus récente de l'automne dernier, ont fait en sorte que, à partir du 1^{er} juillet 2016, plus de 40 associations professionnelles au Nouveau-Brunswick seront assujetties à la Loi sur les langues officielles. Ce qui veut dire que j'aurai le mandat d'enquêter des plaintes de la part de citoyens qui ne réussissent pas à obtenir des services d'une association professionnelle. Il s'agit d'une révision importante qui entrera en vigueur à partir du 1^{er} juillet.

J'ai toujours ma petite liste de questions potentielles sur lesquelles nous pourrions nous pencher. À mesure qu'approchera la date limite de la prochaine révision, nous commencerons à faire du travail plus concerté, afin d'être prêts à formuler des recommandations pour la prochaine ronde. Voilà un peu le processus que nous suivons. Tous les dossiers dont nous traitons entre-temps nous préparent à ce processus.

Le sénateur McIntyre : Une autre date importante se pointe à l'horizon en ce qui concerne les langues officielles au Nouveau-Brunswick, et c'est le 1^{er} juillet 2016. Comme vous le savez, à cette date, une nouvelle obligation linguistique sera imposée aux associations professionnelles au Nouveau-Brunswick. Est-ce que vous vous attendez à recevoir un nombre élevé de plaintes à la suite de l'entrée en vigueur de ces nouvelles dispositions?

Ms. d'Entremont: That is a very good question. I'm eager to see how things will unfold. It is very difficult to predict whether we will receive many or few complaints. I will be able to tell you more in a year.

When I appeared before the legislative assembly committee in support of my budget proposal, I requested slightly more funding than in last year's budget, so that we could acquire the tools we needed to fulfill our new responsibilities. The committee did not grant me the funding I requested.

It is difficult to quantify the resources we will need, because we have no idea how many complaints we will receive. I think that number will depend on the efforts made by the government, or our office, to make citizens aware that, as of July 1, they will be able to turn to us if they have complaints involving professional associations. Our services are free. People do not need to go to court. They can submit their complaints to us, and we can take appropriate action. It is difficult to know what to expect, because we have no idea how many complaints we will receive.

Senator McIntyre: Ms. d'Entremont, as a senator from New Brunswick, I follow the wonderful work you do very closely. Congratulations! Keep up the good work.

Ms. d'Entremont: Thank you.

The Chair: On behalf of committee members, I would like to thank our two official language commissioners, Katherine d'Entremont and François Boileau, for being with us this evening.

I would also like to thank Commissioner Graham Fraser, who is here this evening as an observer, as well as to support his colleagues. I think that attests to the excellent spirit of cooperation that reigns among official language commissioners.

On behalf of the committee, I thank you for having been so generous with your time and for sharing your expertise with us. I would also like to thank you for the work you do to represent us so well, and to raise the profile of our francophonie, which is so important to us and so valuable to our country. Thank you for always watching over our rights, and promoting this beautiful language and this wonderful culture.

On behalf of the committee, thank you.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Monday, April 18, 2016

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:19 p.m., to continue its study on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act.

Senator Claudette Tardif (*Chair*) in the chair.

Mme d'Entremont : C'est une très bonne question. J'ai hâte de voir comment les choses se dérouleront. Il est difficile de prédire si nous recevrons beaucoup ou très peu de plaintes. Je pourrai vous en dire plus long dans un an.

Lorsque j'ai comparu devant le comité de l'assemblée pour défendre ma proposition de budget, je lui ai demandé une somme un peu plus élevée que celle de l'an dernier, justement pour nous permettre de nous outiller en fonction de ces nouvelles responsabilités, chose que le comité ne m'a pas accordée.

Il est difficile de quantifier les ressources dont nous aurons besoin, car nous n'avons aucune idée du nombre de plaintes que nous recevrons. Je crois que cela dépendra de la promotion qu'en fera le gouvernement ou notre bureau pour informer les citoyens que, à partir du 1^{er} juillet, s'ils ont des plaintes à l'égard de l'une de ces associations, ils pourront nous consulter. Notre service est gratuit. Les gens n'ont pas besoin d'aller devant les tribunaux. Ils peuvent nous présenter des plaintes, et nous pouvons agir en conséquence. Il est difficile de le savoir. Nous n'avons aucune idée du nombre de plaintes que nous recevrons.

Le sénateur McIntyre : En tant que sénateur du Nouveau-Brunswick, madame d'Entremont, je surveille religieusement le beau travail que vous faites. Félicitations! Continuez votre bon travail.

Mme d'Entremont : Merci.

La présidente : Au nom des membres du comité, je tiens à remercier nos deux commissaires aux langues officielles, Mme Katherine d'Entremont et M. François Boileau, d'être avec nous ce soir.

Je remercie aussi le commissaire Graham Fraser, qui est ici ce soir à titre d'observateur et aussi pour appuyer ses collègues. Je crois que cela démontre le bel esprit de coopération qui existe entre les commissaires linguistiques.

Au nom du comité, je vous remercie d'avoir si généreusement donné de votre temps et d'avoir partagé votre expertise avec nous. Je vous remercie également du travail que vous faites pour bien nous représenter et pour faire valoir cette francophonie qui nous est si chère et qui est une valeur importante pour notre pays. Merci de toujours veiller à nos droits et à la promotion de cette belle langue et de cette belle culture.

Au nom du comité, je vous remercie.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le lundi 18 avril 2016

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 h 19, afin de poursuivre son étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi.

La sénatrice Claudette Tardif (*présidente*) occupe le fauteuil.

[Translation]

The Chair: Shall we adopt the order of reference presented to the committee regarding the study on access to French-language schools and French immersion programs? The proposed order of reference is as follows:

That the Standing Senate Committee on Official Languages be authorized to examine and report on the challenges associated with access to French-language schools and French immersion programs in British Columbia;

That the papers and evidence received and taken, and work accomplished by the committee on its study of best practices for language policies and second-language learning in a context of linguistic duality or plurality during the Second Session of the Forty-first Parliament be referred to the committee; and

That the committee submit its final report to the Senate no later than December 15, 2016, and that the committee retain all powers necessary to publicize its findings for 180 days after the tabling of the final report.

May I have a motion to adopt this order of reference?

Senator Fraser: I move the motion for the order of reference.

The Chair: Is it agreed?

Some hon. members: Agreed.

The Chair: The motion is adopted.

We will now move on to the budget. Last Monday we discussed the possibility of visiting the sites in Vancouver and Victoria and holding public hearings in Vancouver. A revised budget was adopted by the Subcommittee on Agenda and Procedure on Thursday.

Honourable senators, is it agreed that the request for a budget of up to \$123,328 for a special study on access to French-language schools and French immersion programs for the fiscal year ending March 31, 2017, be approved and presented to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration?

Could I have a motion to adopt the budget?

Senator Rivard: I move adoption of the motion.

The Chair: All in favour of the motion?

Some hon. members: Agreed.

The Chair: The motion is adopted. Before giving the floor to the witnesses, I invite the members of the committee to introduce themselves.

Senator Fraser: Hello, I am Joan Fraser, senator from Quebec.

Senator Rivard: Hello, I am Michel Rivard, senator from Quebec.

[Français]

La présidente : Est-il convenu d'adopter l'ordre de renvoi qui a été présenté au comité en ce qui concerne l'étude sur l'accès aux écoles françaises et aux programmes d'immersion française? Voici en quoi consiste l'ordre de renvoi :

Que le Comité sénatorial permanent des langues officielles soit autorisé à examiner, pour en faire rapport, les défis liés à l'accès aux écoles françaises et aux programmes d'immersion française de la Colombie-Britannique;

Que les documents reçus, les témoignages entendus et les travaux accomplis par le comité sur son étude des meilleures pratiques en matière de politique linguistique et d'apprentissage d'une langue seconde dans un contexte de dualité ou de pluralité linguistique au cours de la deuxième session de la 41^e législature soient renvoyés au comité; et

Que le comité soumette son rapport final au Sénat au plus tard le 15 décembre 2016, et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 180 jours suivant le dépôt du rapport final.

Puis-je avoir une motion pour faire adopter cet ordre de renvoi?

La sénatrice Fraser : Je propose la motion d'ordre de renvoi.

La présidente : Y a-t-il un consensus?

Des voix : D'accord.

La présidente : La motion est adoptée.

Nous allons maintenant aborder la question du budget. Lundi dernier, nous avons discuté de la possibilité de visiter les sites à Vancouver et à Victoria et de tenir des audiences publiques à Vancouver. Un budget révisé a été adopté par le Sous-comité du programme et de la procédure jeudi dernier.

Honorables sénateurs, est-il convenu que la demande de budget, qui s'élève à 123 328 \$ aux fins d'une étude spéciale sur l'accès aux écoles françaises et aux programmes d'immersion en français pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2017, soit approuvée et présentée au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration?

Pourrais-je avoir une motion pour l'adoption du budget?

Le sénateur Rivard : Je propose l'adoption de la motion.

La présidente : Êtes-vous tous en faveur de cette motion?

Des voix : D'accord.

La présidente : La motion est adoptée. Avant d'accorder la parole aux témoins, j'invite les membres du comité à bien vouloir se présenter.

La sénatrice Fraser : Bonsoir, je m'appelle Joan Fraser, sénatrice du Québec.

Le sénateur Rivard : Bonsoir, je m'appelle Michel Rivard, sénateur du Québec.

Senator McIntyre: Hello, I am Paul McIntyre, senator from New Brunswick.

The Chair: I would like to draw your attention to the newly appointed senator.

Senator Gagné: I am Raymonde Gagné, Senator from Manitoba.

The Chair: Welcome. The Standing Senate Committee on Official Languages is pleased to welcome the Quebec Community Groups Network (QCGN) to provide an overview of the main issues affecting English-speaking communities in Quebec. The Quebec Community Groups Network is a not-for-profit organization that represents 48 English-speaking community groups from across Quebec. We are pleased to welcome Mr. Lamoureux, President of the QCGN, and Ms. Martin-Laforge, Director General of the QCGN. Thank you for agreeing to appear before the committee. I invite to make your presentations. Then, senators will ask you some questions.

[English]

Dan Lamoureux, President, Quebec Community Groups Network: Thank you for this opportunity. Good evening Senator Tardif and honourable members of the committee. It is wonderful to be back before this committee that has done so much to provide an equal voice to Canada's English linguistic minority communities, the English-speaking community of Quebec, in the national official languages discussion.

Your 2011 report, *The Vitality of English-Speaking Communities: From Myth to Reality*, continues to be an important source of evidence in our ongoing efforts to ensure that the vitality of the English-speaking community of Quebec is equitably supported by the federal government. The English-speaking community of Quebec is not equitably benefiting from the Government of Canada's official languages strategy, nor does our community have an equal voice in the national official languages discussion.

We have concluded three reasons for this. One, English is not a threatened language. A key purpose of Canada's official languages approach is to advance the equality of status and use of English and French languages within Canadian society — English and French from sea to sea to sea. We achieved this in large measure by supporting the development of English and French linguistic minority communities, which ensures that Canadians have an opportunity to live, work and play in either or both official language across our country.

However, policy-makers and leaders often make the assumption that because the English language is safe, English linguistic minority communities need less attention. Presumptions, unsupported by evidence, are made about the

Le sénateur McIntyre : Bonsoir, je m'appelle Paul McIntyre, sénateur du Nouveau-Brunswick.

La présidente : J'aimerais attirer votre attention sur la nouvelle sénatrice qui vient d'être nommée.

La sénatrice Gagné : Bonsoir, je m'appelle Raymonde Gagné, sénatrice du Manitoba.

La présidente : Je vous souhaite la bienvenue. Le Comité sénatorial permanent des langues officielles est heureux d'accueillir le Quebec Community Groups Network (QCGN) pour faire un survol des principaux enjeux auxquels sont confrontées les communautés anglophones du Québec. Le Quebec Community Groups Network est un organisme à but non lucratif qui réunit 48 organismes communautaires de langue anglaise partout au Québec. C'est avec plaisir que nous accueillons M. Lamoureux, président du QCGN, et Mme Martin-Laforge, directrice générale du QCGN. Je vous remercie d'avoir accepté de comparaître devant le comité. Je vous invite à faire vos présentations. Par la suite, les sénateurs vous poseront des questions.

[Traduction]

Dan Lamoureux, président, Quebec Community Groups Network : Merci de nous donner l'occasion de comparaître devant vous. Bonsoir à vous, sénatrice Tardif, et à tous les membres du comité. Je suis très heureux de me trouver de nouveau devant ce comité qui a tant fait pour donner aux communautés anglophones en situation minoritaire du Canada, c'est-à-dire les anglophones du Québec, une voix égale dans la discussion nationale sur les langues officielles.

Votre rapport de 2011, *L'épanouissement des communautés anglophones du Québec : du mythe à la réalité*, continue d'être une source importante de données pour nous, dans le cadre des efforts que nous déployons pour assurer que la vitalité de la communauté anglophone du Québec bénéficie d'un soutien équitable de la part du gouvernement fédéral. La communauté anglophone du Québec ne bénéficie pas d'un soutien équitable aux termes de la stratégie fédérale sur les langues officielles et n'a pas une voix égale dans la discussion nationale sur les langues officielles.

Il y a selon nous trois raisons qui expliquent cette situation. Premièrement, l'anglais n'est pas une langue menacée. Un des objectifs clés de l'approche canadienne à l'égard des langues officielles est l'égalité du statut du français et l'utilisation des deux langues officielles dans la société canadienne — l'anglais et le français d'un océan à l'autre. Nous atteignons cet objectif en favorisant l'épanouissement des communautés anglophones et francophones en situation minoritaire, ce qui fait en sorte que les Canadiens peuvent vivre, travailler et s'amuser dans les deux langues officielles partout au pays.

Toutefois, les décideurs et les dirigeants présument souvent que, parce que la langue anglaise n'est pas menacée, les communautés anglophones en situation minoritaire ont besoin de moins d'attention. Des gens se font des idées, qu'aucune

vitality of the English-speaking community, and the significant differences within our diverse community of communities are not well understood.

Members of this community personally experienced this reality while meeting with our community in 2010. Our linguistic minority community is not fighting to preserve a language. If our 1 million community members left Quebec tomorrow, English would survive, even in Quebec. We are, however, working hard to maintain our English-speaking communities in Quebec and preserve our culture and identity, which is unique and distinct from Canada's English majority. We are doing so in the only Canadian jurisdiction that actively and intentionally legislates against the use of our official language in the public space.

So whereas it is true that, generally, English is not a threatened language, English-speaking communities in Quebec are, particularly those outside of the province's metropolitan areas.

Second, the degree to which English and French linguistic minority communities benefit from Canada's official language strategies depends on the cooperation and engagement of the community's home province or territory.

Most areas of public interest that affect our communities' vitality are provincial in nature: health, the administration of justice and education, to name a few. Federal institutions carrying out their duties do ensure that positive measures are taken to enhance our official language minority communities, while respecting the jurisdiction and powers of the provinces.

Quebec does not recognize Canada's linguistic minority communities. As a result, it is the only province or territory without a strategic legislative, regulatory or policy framework within which to communicate with and support its official language minority. Thankfully, this seems to be changing at the political level, and the QCGN is grateful for the support and outreach of individual MNAs and ministers. We have reason to be optimistic that the Government of Quebec will eventually recognize and work with its English-speaking community in Quebec's relationship with the Government of Canada.

Third, the history of Canada's English and French linguistic minority communities is very different. Unsurprisingly, we are dissimilar in structure and capacity. English linguistic minority communities are all located within one province, and our community sector organizations are local or provincial in nature and scope, as are most sector umbrella organizations. Very few have the capacity to engage at the national, level and

donnée n'appuie, à propos de la vitalité de la communauté anglophone et ne comprennent pas bien les différences importantes qui existent entre les divers segments de notre communauté.

Les membres de votre comité en ont fait eux-mêmes l'expérience lorsqu'ils sont venus à la rencontre de notre communauté en 2010. Notre minorité linguistique ne se bat pas pour protéger une langue. Si un million d'anglophones quittaient le Québec demain matin, l'anglais survivrait, même au Québec. Toutefois, nous luttons pour sauvegarder les communautés anglophones au Québec et préserver leur culture et leur identité, qui sont distinctes de celles de la majorité canadienne anglaise. Nous le faisons dans la seule province canadienne qui légifère activement et intentionnellement contre l'utilisation de notre langue officielle dans la sphère publique.

Donc, bien qu'il soit vrai de dire qu'en général l'anglais n'est pas une langue menacée, les communautés anglophones du Québec le sont bel et bien, surtout à l'extérieur des zones métropolitaines.

Deuxièmement, la mesure dans laquelle les communautés anglophones et francophones en situation minoritaire bénéficient de la stratégie fédérale en matière de langues officielles dépend de la coopération et de l'engagement de la province ou du territoire de la communauté linguistique en question.

La plupart des domaines d'intérêt public qui affectent la vitalité de nos communautés sont de nature provinciale : santé, justice, éducation, entre autres. Les institutions fédérales font ce qu'elles ont à faire pour favoriser l'épanouissement de nos communautés de langue officielle en situation minoritaire tout en respectant les champs de compétence et les pouvoirs des provinces.

Le Québec ne reconnaît pas les communautés linguistiques minoritaires du Canada. Par conséquent, il s'agit de la seule province ou territoire sans cadre législatif, réglementaire ou stratégique pour communiquer avec la minorité de langue officielle et l'appuyer. Heureusement, il semble y avoir une volonté de changer la situation parmi la classe politique. Le QCGN est d'ailleurs reconnaissant aux députés provinciaux et aux ministres qui lui ont témoigné leur appui. Nous avons bon espoir que le gouvernement du Québec, dans le cadre de ses relations avec le fédéral, en vienne à reconnaître sa communauté anglophone et à travailler avec elle.

Troisièmement, les communautés francophone et anglophone en situation minoritaire au Canada ont des histoires très différentes. On ne s'étonnera pas des disparités sur les plans de la structure et des capacités. Les communautés anglophones en situation minoritaire sont toutes situées dans une seule province, et nos organisations communautaires, comme la plupart des organisations sectorielles cadres, sont de nature locale ou

only one, the QCGN, is funded to do so. So even when a community is present at the national table, it often lacks the policy background and support to actively and effectively engage.

Sylvia Martin-Laforge, Director General, Quebec Community Groups Network: Canada's official languages strategies since the 2003 action plan have increasingly attempted to address the needs of English-speaking Quebec. Awareness of our community and the obligation of all federal institutions to take positive measures that enhance our vitality are growing. The level of support we receive from individuals within the Government of Canada is, on the whole, outstanding. We know there is a sincere wish to help us from most federal institutions.

However, some programs remain inaccessible to our community for the reasons outlined by our president, and we're clearly not equitably benefiting from federal support and from Canada's official languages strategies.

To be clear, the QCGN is not advocating for a bigger share of the current pie for English-speaking Quebec. We are saying that because the needs of English-speaking Quebec have not been equally considered by the Government of Canada, the pie is too small. Supporting Canada's English and French linguistic minority communities is not a zero-sum game. The vitality and interests of each is symbiotic, and they should never be placed in competition.

How do we think this committee might help English-speaking Quebec? Study how federal institutions can meaningfully consult with Canada's official language minority communities? In fact, talking is not consultation. We expect tangible results that bring real benefits to members of our community and that contribute in a meaningful way to our community's vitality. This includes clearly mapping out exactly how each federal institution can take positive measures to enhance the vitality of our communities.

Another way is to explore new ways to financially support our communities. The current system for providing financial support to our communities may be dated. Communities identify priorities and submit applications for support. The public partner weighs the application against government priorities and decides whether to approve the request. The community sector provides services and reports back to government. The process is repeated.

The shortfalls of this system are well known. Government rarely meets its own service standards, leaving community sector organizations stranded and desperate. The heavy reliance on "project" over "program" funding is the antithesis of

provinciale. Très peu d'entre elles ont la capacité d'agir à l'échelle nationale et une seule, le QCGN, reçoit du financement à cet égard. Donc, même lorsqu'une communauté est présente à la table nationale, elle ne jouit pas toujours de l'appui stratégique nécessaire pour agir activement et efficacement.

Sylvia Martin-Laforge, directrice générale, Quebec Community Groups Network : Depuis le plan d'action de 2003, les stratégies fédérales en matière de langues officielles au Canada incluent de plus en plus les besoins des anglophones du Québec. La prise de conscience par les autorités fédérales de l'existence de notre communauté et de leur obligation de prendre des mesures pour en favoriser la vitalité se fait de plus en plus. L'appui que nous recevons de la part des représentants du gouvernement du Canada est, dans l'ensemble, formidable. Nous savons que la plupart des institutions fédérales souhaitent sincèrement nous aider.

Toutefois, certains programmes demeurent inaccessibles pour notre communauté pour les raisons exprimées par notre président, et nous ne bénéficions clairement pas équitablement de l'appui fédéral et des stratégies canadiennes sur les langues officielles.

Je tiens à être claire : le QCGN ne réclame pas une plus grosse part du gâteau pour les anglophones du Québec. Ce que nous disons, c'est que, parce que les besoins de la communauté anglo-québécoise n'ont pas été adéquatement pris en considération par le gouvernement fédéral, le gâteau est trop petit. Appuyer les communautés anglophone et francophone en situation de langue minoritaire au Canada n'est pas un jeu à somme nulle dans lequel pour donner à l'une il faut enlever à l'autre. La vitalité et les intérêts de chacune sont symbiotiques; ces deux communautés ne devraient pas être en compétition l'une contre l'autre.

Comment votre comité peut-il aider les anglophones du Québec, selon nous? Comment peut-il se pencher sur les façons dont les institutions fédérales peuvent consulter efficacement les communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada? En fait, discuter n'est pas consulter. Nous nous attendons à des résultats tangibles qui profiteront directement aux membres de notre communauté et qui contribueront à la vitalité de celle-ci. Il s'agit entre autres d'établir clairement comment chaque institution fédérale peut agir positivement pour renforcer le dynamisme de nos communautés.

On peut également explorer de nouvelles façons d'accorder un soutien financier. Le système actuel d'aide financière à notre communauté est peut-être désuet. Les communautés ciblent des priorités et présentent des demandes d'aide financière. Le partenaire public examine la demande en fonction des priorités gouvernementales et l'approuve ou la rejette. Le secteur communautaire fournit les services et en fait rapport au gouvernement. Et le processus recommence.

Les lacunes de ce système sont bien connues. Le gouvernement respecte rarement ses propres normes de service, laissant à elles-mêmes des organisations communautaires désespérées. La prépondérance du financement accordé en fonction de

predictability and sustainability, and makes it difficult to reinforce success since government's drive towards the "new" often precludes continuing funding.

We think it's time to look beyond the current funding approach that stifles true partnership between the public and community sectors. Perhaps we should be taking a closer look at social financing in official language minority communities, which is already contained in the current roadmap; and the establishment of community-managed development foundations, seeded and sustained by the Government of Canada.

We need an approach that depoliticizes the current grants and contributions system and makes predictable and organic funding available to the community sector.

Minister Joly's recent decision to delegate funding approval is a step in the right direction.

Another solution or way of thinking is to find ways to make support for Canada's English and French linguistic minority communities flexible and responsive to the unique needs of each community. We said it before and I think you said it in your report: One size does not fit all. In the words of former Senators Maria Chaput and Andrée Champagne, the government needs to recognize that since the realities and challenges experienced by the English- and French-speaking minorities are sometimes similar but sometimes different, each minority must be treated in a way that takes its specific needs into account.

Finally, we would encourage the committee to outreach to the Government of Quebec, and not just on matters related to La Francophonie. Parliamentary committees, House of Commons and Senate, can play a leadership role in highlighting the benefits to all Canadians, in general, and Quebecers in particular, of the Government of Canada and Quebec working together to support the vitality of English-speaking Quebec.

Mr. Lamoureux: We must continue to work together to dispel the myths surrounding English-speaking Quebec. We may be Canada's most inconvenient minority, but we are an integral part of Canada and Quebec's past, present and future, and our 1 million community members deserve the rights, privileges and the attentions due them under law.

Thank you again for inviting us here today, and please know that that the committee and its honourable members can count on the continued full support of the QCGN.

« projets » plutôt que de « programmes » va à l'encontre des principes de prévisibilité et de durabilité et est un obstacle à la réussite, puisque l'accent mis par le gouvernement sur le « nouveau » empêche souvent le maintien du financement.

Nous croyons qu'il est temps d'abandonner un mode de financement qui empêche tout véritable partenariat entre les secteurs public et communautaire. Nous devrions peut-être regarder du côté du sociofinancement au sein des communautés de langue officielle en situation minoritaire, qui fait déjà partie de la feuille de route actuelle, et de l'établissement de fondations de développement gérées à l'échelle de la communauté avec le soutien du gouvernement du Canada.

Il faut que le système actuel de subventions et contributions soit dépolitisé et rende prévisible et organique le financement accordé au secteur communautaire.

La décision récente de la ministre Joly de déléguer les approbations de financement est un pas dans la bonne direction.

Une autre solution ou angle d'approche consiste à trouver des façons de rendre l'appui accordé aux communautés de langue officielle en situation minoritaire plus souple et mieux adapté en fonction des besoins de chaque communauté. Nous l'avons déjà dit et je crois que vous en avez parlé dans votre rapport : les solutions uniques ne fonctionnent pas. Comme l'ont exprimé les anciennes sénatrices Maria Chaput et Andrée Champagne, le gouvernement doit reconnaître que les réalités et les défis vécus par la minorité francophone et ceux vécus par la minorité anglophone sont parfois semblables, parfois différents, et qu'ils doivent par conséquent recevoir un traitement qui tient compte des besoins spécifiques de l'une et l'autre.

Enfin, nous encourageons le comité à discuter avec le gouvernement du Québec, et pas seulement sur des sujets touchant la Francophonie. Les comités parlementaires, la Chambre des communes et le Sénat peuvent jouer un rôle de premier plan en expliquant quels sont les avantages pour les Canadiens en général et les Québécois en particulier de la collaboration entre les gouvernements du Canada et du Québec pour favoriser la vitalité de la communauté anglo-québécoise.

M. Lamoureux : Nous devons continuer de travailler ensemble pour dissiper les mythes entourant le Québec anglophone. Nous sommes peut-être la minorité la plus encombrante du Canada, mais nous faisons partie intégrante du passé, du présent et du futur du Québec et du Canada. Notre communauté de 1 million de membres mérite d'avoir les droits, les privilèges et l'attention qu'elle mérite en vertu de la loi.

Merci encore de nous avoir invités. Sachez que le comité et ses membres peuvent compter sur l'appui plein et entier du QCGN.

[*Translation*]

The Chair: I would like to thank you for this very interesting presentation. Before I give the floor to Senator Fraser to ask the first question, I would like to recognize Senator Rose-May Poirier, the Deputy Chair of the committee.

[*English*]

Senator Fraser: Thank you very much for being here. Five years ago when we did our report, if memory serves, we found that English Quebec organizations were getting 13 per cent of total federal funding for language minorities. Is that number still accurate? That's the quick question.

The slightly longer question is related to the first question. As you pointed out, Mr. Lamoureux, francophone minorities are spread all over the country and are hence considered national, whereas English Quebec is just in Quebec, which means it's not considered national. What does all this mean in terms of what you can and cannot get? You said that some programs are not accessible to English Quebec.

Could you elaborate on that set of themes?

Mr. Lamoureux: I will start with the programs. A fine example where the English-speaking communities of Quebec are not participating is the recent search for new senators and the process that was put into place. It was nice that the FCFA, the francophone community, was consulted regarding the appointment of the senators. Unfortunately, there was no outreach for the English-speaking communities in Quebec. This is a very recent example of us being forgotten in the system and not being given due recognition. Again, it's like we have to be reminding government officials that there are two linguistic minority groups in Canada — the English in Quebec and the francophones outside of Quebec.

Senator Fraser: They are about the same size.

Mr. Lamoureux: Yes, it is about the same size. We're about a million plus, and I think the francophones in the other provinces and territories equal the same amount. It's a question of being asked for our opinion, and we'll be able to relate it to how it would affect the English-speaking minority. If I'm not mistaken, there is still a vacancy for one other English senator from Quebec, so it would have been nice to have been consulted on that.

Senator Fraser: Is the 13 per cent number still more or less accurate?

Ms. Martin-Laforge: Yes, senator.

[*Français*]

La présidente : Je vous remercie pour cet exposé fort intéressant. Avant de laisser la parole à la sénatrice Fraser, qui posera la première question, j'aimerais signaler la présence de la sénatrice Rose-May Poirier, vice-présidente du comité.

[*Traduction*]

La sénatrice Fraser : Merci beaucoup d'être ici aujourd'hui. Quand nous avons rédigé notre rapport il y a cinq ans, si ma mémoire est bonne, nous avons observé que les organisations anglophones du Québec obtenaient 13 p. 100 du financement global destiné aux minorités linguistiques. Ce chiffre est-il encore exact? Voilà pour la question courte.

La question légèrement plus longue est liée à ma première question. Comme vous l'avez souligné, monsieur Lamoureux, les minorités francophones sont disséminées à la grandeur du pays et sont donc considérées comme étant « nationales », alors que la minorité anglophone est confinée au Québec, ce qui veut dire qu'elle n'est pas d'envergure nationale. Qu'est-ce que cela signifie par rapport à ce que vous pouvez et ne pouvez pas obtenir? Vous avez dit que certains programmes n'étaient pas accessibles aux communautés anglophones du Québec.

Pouvez-vous nous en dire plus sur ces sujets?

M. Lamoureux : Je vais commencer par les programmes. Il y a un très bon exemple d'absence de participation des communautés anglophones du Québec : la récente recherche de candidats au Sénat et le processus qui a été mis en place à cet effet. La FCFA — l'organisme qui représente les francophones — a été consultée au sujet de la nomination des nouveaux sénateurs, et c'est très bien. Malheureusement, on n'a pas demandé le concours des communautés anglophones du Québec. C'est un cas tout récent où nous avons été oubliés et où nous n'avons pas obtenu la reconnaissance qui nous revient. C'est comme si nous avions besoin de rappeler au gouvernement qu'il existe deux groupes linguistiques minoritaires au Canada : les anglophones au Québec et les francophones à l'extérieur du Québec.

La sénatrice Fraser : Les deux ont à peu près la même taille.

M. Lamoureux : Oui, leurs nombres de membres sont semblables. Nous sommes un peu plus d'un million, et je crois que les francophones des autres provinces sont à peu près aussi nombreux. Nous voulons seulement pouvoir donner notre opinion pour pouvoir expliquer les effets sur la minorité anglophone. Si je ne m'abuse, il reste un siège vacant pour un sénateur anglophone du Québec. Nous aurions aimé être consultés à cet égard.

La sénatrice Fraser : Le chiffre de 13 p. 100 est-il à peu près exact?

Mme Martin-Laforge : Oui, sénatrice.

In Quebec, the capacity of the QCGN and its members and the community at large to get additional money from the federal government, we're stymied by the size of the pie and the competition issue, so it does not represent what would be needed in the community for substantive equality.

I'd like to give another example for the national conversation. One of the things that touches all of us is the capacity of the English-speaking youth in Quebec not to be part of the national conversation in Quebec. We have no structures or capacity for English-speaking youth to come here. If the senators asked for an English-speaking youth group out of Quebec to come and talk to about any of these issues, it would be very difficult to find. We have no group.

In terms of capacity to have national representation at tables such as this, the Official Languages Committee, we do not have that and that's a shame.

Mr. Lamoureux: And immigration?

Ms. Martin-Laforge: We might come to immigration the next time.

Senator McIntyre: Thank you for your presentations.

My question has to do with English-language education in Quebec. How does Bill 86, currently being considered by the Quebec National Assembly, conflict with the section 23 of the Charter? Will you challenge this bill before the court if it goes forward in its current form? And how can the federal government better support English-language education in Quebec?

Mr. Lamoureux: Besides being President of the QCGN, I'm also Chair of Riverside School Board located on the south side of Montreal. I've been involved with the discussion around Bill 86.

One of the major factors about Bill 86 is that it puts all the power and control directly in the hands of the education minister; therefore, the bureaucracy is running the show.

In the English-speaking community, we currently have nine school boards that respond to the English-speaking community and address the concerns in education in that manner. Oftentimes, especially when we look at the graduation rate, 6 of our 9 school boards are within the top 10 for graduation for the province of Quebec.

The English-speaking school boards are a direct link to the vitality of our community, and they respond to the needs of our English-speaking parents and families.

We try to consult with our community throughout the province. Jim Shea, President of the Western Québec School Board, is with me this afternoon. We're both used to dealing and consulting with our English-speaking community, and they give us the input to make sure that our schools are important and successful in the education field.

Au Québec, la capacité du QCGN, de ses membres et de la communauté en général d'obtenir de l'aide financière supplémentaire du gouvernement fédéral est limitée par la taille du gâteau et la question de la compétition entre les deux minorités linguistiques. Ce chiffre ne représente donc pas ce dont nous aurions besoin pour atteindre l'égalité.

J'aimerais donner un autre exemple portant sur la conversation nationale. L'incapacité des jeunes Anglo-Québécois de faire partie de la conversation nationale au Québec nous touche tous. Nous n'avons aucune structure ou capacité leur permettant de venir ici. Si les sénateurs demandaient à rencontrer un groupe de jeunes anglophones du Québec pour qu'ils leur parlent de ces questions, un tel groupe serait difficile à trouver. Nous n'avons aucun groupe.

Nous ne disposons d'aucune capacité d'être représentés dans des forums nationaux comme celui-ci, le Comité des langues officielles, et c'est bien dommage.

M. Lamoureux : Et l'immigration?

Mme Martin-Laforge : Nous parlerons peut-être de l'immigration un peu plus tard.

Le sénateur McIntyre : Merci pour votre exposé.

Ma question porte sur l'enseignement en langue anglaise au Québec. Comment le projet de loi 86, qui est actuellement à l'étude par l'Assemblée nationale du Québec, entre-t-il en conflit avec l'article 23 de la Charte? Allez-vous contester ce projet de loi devant les tribunaux s'il est adopté dans sa forme actuelle? Comment le gouvernement fédéral peut-il mieux appuyer l'enseignement en langue anglaise au Québec?

M. Lamoureux : En plus d'être président du QCGN, le suis aussi président de la commission scolaire Riverside, sur la Rive-Sud de Montréal. J'ai pris part aux discussions sur le projet de loi 86.

Un des principaux éléments de ce projet de loi est le fait qu'il place tout le pouvoir entre les mains du ministre. Donc, ce sont les bureaucrates qui sont aux commandes.

Il y a actuellement neuf commissions scolaires qui répondent aux besoins de la communauté anglophone en matière d'éducation. Six de nos neuf commissions scolaires font régulièrement partie du top 10 à l'échelle provinciale pour le taux de graduation.

Les commissions scolaires anglophones sont directement liées à la vitalité de notre communauté et elles répondent aux besoins des parents et des familles anglophones.

Nous essayons de consulter les membres de la communauté partout dans la province. Jim Shea, président de la commission scolaire Western Québec, m'accompagne cet après-midi. Nous avons tous les deux l'habitude de consulter les membres de notre communauté anglophone. En prenant en compte leurs commentaires, nous faisons en sorte que nos écoles jouent un rôle important et obtiennent du succès dans le milieu de l'éducation.

The problem we're having in regard to section 23 of the Charter is that ultimately the power and control goes directly to the heart of the matter. We do not accept the fact that the minister, in all the articles within Bill 86, would take all the control away from our community and put it in his hands.

On top of that, there was no consultation in regard to Bill 86 prior to its introduction. Now there have been discussions. They just completed the hearings, and we'll see what's going to happen.

The general feeling from people who have spoken in front of the committee is that they're not in favour of Bill 86. Even a lot of francophone school boards are against it. The francophone parent groups seem to be divided. There is no appetite to move this forward.

However, if it should be moved forward, I know that we would be looking at the capacity within the Quebec English School Boards Association to advance a legal challenge to the law. Under the LRSP or the Court Challenges Program, we'll definitely be in the process of looking at that.

Senator McIntyre: Last year the provincial government brought in a series of health care reforms. What impact did those provincial reforms have on access to English-language health and social services in the various regions of Quebec?

Mr. Lamoureux: I will give an example.

When Bill 10 was originally deposited, the QCGN had to use an article in Bill 101 to maintain our capacity to provide bilingual services in our health institutions. Interestingly enough, when the bill was deposited, there would only be one recognized bilingual health institution. That would have been the new MUHC, the McGill hospital in Montreal.

Under Bill 101, 23 or 24 recognized English linguistic bilingual services were eliminated. Fortunately, we were able to meet with the minister and have that reversed. Last year was a very difficult time.

Ms. Martin-Laforge: The QCGN decided to institute a Standing Committee of Health and Social Services. Eric Maldoff is the chair. He has deep understanding of health policy in Quebec. We have been relatively successful in the oversight of the bill. We campaigned over the bill and we got as good as we could out of a bill that doesn't connect to constitutional issues. The Constitution didn't have anything to do with health care.

We've been monitoring it for a year, and going to your point, we continue to be very worried. While we were given more powers under the health act and under Bill 10 in Quebec, the centralization of the power is within the minister's office, and the spirit of the law is not always understood correctly by the bureaucrats.

Notre problème relativement à l'article 23 de la Charte est que le pouvoir est un élément fondamental. Nous n'acceptons pas que le ministre, dans tous les articles du projet de loi 86, enlèverait tous les pouvoirs à notre communauté pour se les lui octroyer.

De plus, aucune consultation n'a eu lieu sur ce projet de loi avant sa présentation. Maintenant, des discussions ont eu lieu. Les audiences viennent de se terminer, et nous verrons bien ce qui arrivera ensuite.

Le sentiment général de ceux qui ont comparu devant le comité est que nous ne sommes pas en faveur du projet de loi 86. Même bon nombre de commissions scolaires francophones s'y opposent. Les groupes de parents francophones semblent divisés. L'idée de voir ce projet de loi adopté ne suscite pas un grand enthousiasme.

Cela dit, s'il devait être adopté, je sais que l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec envisagerait de le contester devant les tribunaux, en vertu du Programme d'appui aux droits linguistiques ou du Programme de contestation judiciaire.

Le sénateur McIntyre : L'an dernier, le gouvernement provincial a instauré toute une série de réformes dans le domaine de la santé. Quels effets ces réformes provinciales ont-elles eues sur l'accès aux services de santé et aux services sociaux en anglais dans les différentes régions du Québec?

M. Lamoureux : Je vais donner un exemple.

Quand la loi 10 est entrée en vigueur, le QCGN a dû invoquer un article de la loi 101 pour maintenir la capacité d'offrir des services bilingues dans les centres de soins de santé. Étrangement, avec le projet de loi 10, il n'était censé y avoir qu'un seul centre hospitalier bilingue : le nouveau Centre universitaire de santé McGill, à Montréal.

Avec l'avènement de la loi 10, 23 ou 24 services linguistiques anglais reconnus ont été éliminés. Heureusement, nous avons fait renverser cette décision après avoir rencontré le ministre. L'année dernière a été très difficile.

Mme Martin-Laforge : Le QCGN a décidé de mettre sur pied un comité de la santé et des services sociaux, présidé par Eric Maldoff. Ce dernier comprend très bien les politiques de la santé au Québec. Nous avons relativement bien réussi à surveiller le projet de loi. Nous avons fait des pressions et avons réussi à obtenir le meilleur résultat possible pour un projet de loi ne portant pas sur des questions constitutionnelles. Il n'y a rien dans la Constitution qui touche les soins de santé.

Nous surveillons la situation depuis un an. Pour revenir à votre question, nous continuons d'être très inquiets. Même si nous avons obtenu davantage de pouvoirs en vertu de la loi sur la santé et la loi 10 au Québec, les pouvoirs sont centralisés dans le bureau du ministre et les bureaucrates ne comprennent pas toujours bien l'esprit de la loi.

There is worry that we are still, even with the safeguards around Bill 10, at risk in our institutions. Our institutions are at risk. So the same way that the institutions in education are at risk through centralization, the institutions in health are at risk because of centralization.

Senator McIntyre: What about provincial health boards? Are your communities represented on those boards?

Ms. Martin-Laforge: Yes, they are, but once again, you may be the one anglo on the board, or in some cases we're told that the boards are only functioning in French. It's never easy to be on these boards as the only anglo.

The complexity of Bill 10 and all the other pieces in health care reform means that no one quite knows where anything is, so there needs to be a lot of education, but the education is in French and we have to help people get there. Oversight is a big issue for the English-speaking community. If anything ever went wrong, we still want our institutions in five years.

Another big thing in health would mean we would lose what we have now, which would be, in the words of Eric Maldoff and others, terrible.

Senator Poirier: I would like to apologize for being late. My arrival was delayed and it was beyond my control. Due to that, unfortunately, I missed the beginning of your presentation, so I hope I'm not asking a question that you have perhaps already answered.

Later this evening we'll be receiving the Minister of Canadian Heritage. Have you had a chance to meet with the minister to discuss your expectations and needs on a federal level?

Mr. Lamoureux: No, we have not met with Minister Joly. We have sent correspondence to the office to try to arrange a meeting.

I will take this opportunity between us and her to introduce myself and try to push for another meeting as quickly as possible. I know that she must have a busy schedule, but I will make an attempt to pin her down for her time.

Senator Poirier: How do you feel the Minister of Canadian Heritage could better assist your communities? What would you be looking for from her?

Ms. Martin-Laforge: Well, to be fair, we have not met with her yet, so it's for us to hear what she thinks of how she could assist us.

In general, we look to the Minister of Canadian Heritage to be a champion. We look for her to be a champion on official languages, which includes the English-speaking community of Québec. I guess that is the one big thing that we would expect from her, and not only from the Minister of Canadian Heritage but other ministers as well.

Nous craignons que nos institutions soient encore menacées, même avec les mesures de protection prévues dans le projet de loi 10. Nos institutions sont menacées. Nos institutions dans le domaine de l'éducation sont menacées par la centralisation, et celles dans le domaine de la santé le sont tout autant.

Le sénateur McIntyre : Qu'en est-il des conseils de santé provinciaux? Vos communautés y sont-elles représentées?

Mme Martin-Laforge : Oui, mais il est possible qu'il n'y ait qu'un seul anglophone qui siège au conseil. Parfois, on se fait dire que les conseils fonctionnent en français seulement. Ce n'est jamais facile d'être le seul anglophone dans ces conseils.

La complexité du projet de loi 10 et des autres volets de la réforme de la santé fait que personne ne sait vraiment où sont les choses. Il faut donc beaucoup de formation, mais la formation se donne en français et il faut aider les gens à se rendre à ce niveau. La supervision est un gros problème pour la communauté anglophone. Si quelque chose de mauvais devait se produire, nous ne voulons pas que nos institutions disparaissent dans cinq ans.

Un autre bouleversement dans le milieu de la santé pourrait signifier la perte de ce que nous avons actuellement, ce qui serait, comme l'ont dit Eric Maldoff et d'autres, une catastrophe.

La sénatrice Poirier : Je suis désolée d'être arrivée en retard. J'ai été retardée pour des raisons indépendantes de ma volonté. J'ai donc malheureusement raté le début de votre présentation. J'espère que vous n'avez pas déjà répondu à la question que je veux poser.

Nous recevrons plus tard la ministre du Patrimoine canadien. Avez-vous pu la rencontrer pour discuter avec elle de vos attentes et de vos besoins à l'échelle fédérale?

M. Lamoureux : Non, nous n'avons pas rencontré la ministre Joly. Nous avons écrit à son bureau pour essayer d'organiser une rencontre.

Je vais profiter de l'occasion qui s'offre à nous aujourd'hui, pour me présenter et essayer de faire en sorte que nous puissions nous rencontrer le plus vite possible. Je sais que son emploi du temps est certainement très chargé, mais je vais essayer d'obtenir un engagement de sa part.

La sénatrice Poirier : Comment, selon vous, la ministre du Patrimoine pourrait aider vos communautés? Que pourrait-elle faire pour vous?

Mme Martin-Laforge : Comme nous ne l'avons pas encore rencontrée, je pense que nous devrions d'abord écouter ce qu'elle aurait à proposer pour nous aider.

Nous nous attendons à ce que la ministre du Patrimoine canadien soit notre championne. Nous voulons qu'elle soit la championne des langues officielles, ce qui inclut la communauté anglophone du Québec. J'imagine que c'est principalement ce que nous attendons d'elle, et d'autres ministres également.

Senator Poirier: Have you had a chance to meet with other ministers such as the Minister of Citizenship and Immigration?

Ms. Martin-Laforge: We're working on that as well. Our dance card hasn't recently been filled with meetings with ministers, but we have put in letters. For example, we are very interested in meeting with Minister McCallum because Commissioner Graham Fraser in his annual report last year made two recommendations about the English-speaking community and what Citizenship and Immigration Canada should be doing around the English-speaking community in Quebec.

We wrote to Minister McCallum to ask, "How can we help you better understand what your department should be doing?" We're hoping to hear from him. We know that Minister McCallum and his department have to respond to OCOL by May 1, so we look forward to telling him how we feel that department has responded to us. That's another one.

Senator Poirier: During the process of the arrival of the refugees and on immigration in general, has anglophone Quebec had any at all come to their area?

Ms. Martin-Laforge: Not for lack of trying.

Yes, they come to Quebec. They're welcome in Quebec.

One of our challenges, as you will know, is that we are not considered a welcoming community in Quebec, so any outreach we do to immigrants, including the Syrians on humanitarian grounds — we made our points on humanitarian grounds as to why they couldn't come to our schools. We would take care of "francising" them. We are the poster children for integration in the English-speaking community.

[*Translation*]

Quebec anglophones integrated.

[*English*]

We know how to work with people who want to integrate. But the fact that we're not seen by Quebec as a welcoming community, any attempt to bring them into our schools or to "francise" is seen by the provincial government, even with the refugees — as you know, the Cullen-Couture agreement is about immigration in general. But even with refugees it has been unfortunate, because I am told that the schools in the French sector are overrun with refugees, where we would have been able to accommodate these young people and "francise" them.

So it's not for a lack of wanting to, and I'm sure individuals have done so, but as a community, we are stymied by the fact that we are not seen — and it is politically incorrect to see us — as a support to the Syrian refugees, which is unfortunate.

La sénatrice Poirier : Avez-vous rencontré d'autres ministres, comme celui de la Citoyenneté et de l'Immigration?

Mme Martin-Laforge : Nous travaillons aussi là-dessus. Notre carnet de danse n'est pas rempli de rencontres au sommet ces jours-ci, mais nous avons envoyé des lettres. Nous sommes très intéressés par une rencontre avec le ministre McCallum, puisque le commissaire Fraser, dans son rapport annuel de l'an dernier, a fait deux recommandations portant sur la communauté anglophone et ce que Citoyenneté et Immigration Canada devrait faire à propos de la communauté anglophone du Québec.

Nous avons écrit au ministre McCallum pour lui demander comment nous pouvons l'aider à mieux comprendre ce que son ministère devrait faire. Nous espérons qu'il nous réponde. Nous savons que le ministre et son ministère doivent répondre au Commissariat aux langues officielles d'ici le 1^{er} mai, et nous avons hâte de pouvoir dire au commissaire comment ce ministère a agi à notre égard.

La sénatrice Poirier : Pour ce qui est des réfugiés et des immigrants en général, le Québec anglophone en a-t-il accueilli?

Mme Martin-Laforge : Ce n'est pas faute d'avoir essayé.

Oui, il y en a qui sont venus au Québec. Ils sont les bienvenus au Québec.

Comme vous le savez, un de nos problèmes est que nous sommes perçus comme une communauté peu accueillante au Québec. Nous communiquons avec les immigrants, y compris les Syriens qui ont été accueillis pour des motifs humanitaires. Nous leur avons expliqué pourquoi ils ne pouvaient pas fréquenter nos écoles. Nous pourrions nous occuper de les franciser. La communauté anglo-québécoise est la championne de l'intégration.

[*Français*]

Les anglophones du Québec se sont intégrés.

[*Traduction*]

Nous savons comment travailler avec les gens qui veulent s'intégrer. Toutefois, puisque nous ne sommes pas perçus au Québec comme étant une communauté accueillante, toute tentative de notre part pour accueillir les immigrants dans nos écoles et les franciser est vue par le gouvernement provincial, et même les réfugiés... comme vous le savez, l'entente Cullen-Couture vise l'immigration en général. C'est dommage pour les réfugiés, parce que je crois comprendre que les écoles du réseau francophone débordent de réfugiés. Nous aurions pu accueillir certains de ces jeunes et les franciser.

Ce n'est donc pas par manque de volonté, et je suis sûre que certaines personnes ont offert de l'aide, mais en tant que communauté, nous sommes freinés par le fait que nous ne sommes pas perçus — il est d'ailleurs politiquement incorrect de

[Translation]

Senator Rivard: Welcome, Mr. Lamoureux and Ms. Martin-Laforge. I see here that you appeared before the House of Commons Standing Committee on Official Languages on March 9. You apparently said that, when you are in court, you would like the judge to speak English or at least be bilingual so that you are able to speak in your own language. Would you like this to be the case everywhere in Canada? It could be difficult to find a French-speaking judge in some regions, for example Yellowknife or Yukon. Do you still believe that what you would like to have in Quebec is desirable for all of Canada? Do you believe that we could have the same thing in the other provinces and territories so that a francophone living in Yellowknife could appear before a French-speaking judge?

Mr. Lamoureux: As I explained the last time, I believe it is very important that judges be bilingual everywhere in Quebec and Canada. We believe that stating our case in our own language is a fundamental right. In Quebec, we sometimes find that we are starting to have problems in this area. It is really important to me and to the FCFA. I believe we share the same vision with respect to having bilingual judges across Canada.

As a minority, it is important that we have the same rights no matter where we live. If we stop and reflect on the great visions, we know that minorities were not always treated well in the past for certain reasons. However, I now find that governments and the rest of Canadians accept the importance of minorities and of providing the resources needed to defend and support these communities.

[English]

I believe it goes to the heart of Canada.

[Translation]

Senator Rivard: In recent years, one debate made the news. The former government did not bring forward the bill on the bilingualism Supreme Court justices. In your capacity as a representative of Quebec's anglophone community, and not as an individual, have you had the opportunity to speak to the pertinence of the issue of the bilingualism of Supreme Court justices?

Mr. Lamoureux: Yes.

Ms. Martin-Laforge: Definitely, our position on that issue is clear. The QCGN publicly stated that judges should be bilingual, and we supported Mr. Godin. We publicly expressed our support.

dire le contraire — comme un appui aux réfugiés syriens, ce qui est malheureux.

[Français]

Le sénateur Rivard : Monsieur Lamoureux et Madame Martin-Laforge, bienvenue. Je vois ici que le 9 mars dernier, vous avez comparu devant le Comité des langues officielles de la Chambre des communes. Vous auriez exprimé le vœu que, lorsque vous êtes en cour, vous aimeriez que le juge parle anglais ou qu'il soit au moins bilingue pour que vous puissiez vous exprimer dans votre langue. Est-ce que vous souhaitez que ce soit ainsi dans tout le Canada? Dans certaines régions, il pourrait être difficile de trouver un juge francophone, comme à Yellowknife, ou au Yukon. Pensez-vous tout de même que ce que vous souhaitez avoir au Québec soit applicable partout? Croyez-vous qu'on puisse avoir la même chose dans les autres provinces et dans les territoires, de sorte qu'un francophone qui habite à Yellowknife puisse être jugé en français?

M. Lamoureux : Comme je l'ai expliqué la dernière fois, je trouve qu'il est très important que les juges soient bilingues partout au Québec et au Canada. Pour nous, il s'agit d'un droit fondamental que nous puissions faire nos représentations dans notre propre langue. Au Québec, on trouve parfois qu'il commence à y avoir des problèmes dans ce secteur. Pour moi, c'est vraiment important, comme pour la FCFA. Je pense que nous partageons la même vision de la capacité d'avoir des juges bilingues partout au Canada.

En tant que minorité, peu importe où nous nous trouvons, il est important que nous ayons les mêmes droits partout. Si nous nous arrêtons pour réfléchir aux grandes visions, nous savons que les minorités n'étaient pas toujours bien traitées dans le passé pour certaines raisons. Cependant, je trouve maintenant que les gouvernements et le reste de la population du Canada acceptent l'importance des minorités et d'y consacrer les ressources nécessaires pour défendre et appuyer ces communautés.

[Traduction]

Je crois que c'est au cœur des valeurs canadiennes.

[Français]

Le sénateur Rivard : Il y a un débat qui a fait les actualités au cours des dernières années. L'ancien gouvernement n'a pas mis de l'avant le projet sur le bilinguisme des juges de la Cour suprême. En tant que représentant de la communauté anglophone du Québec, avez-vous déjà eu l'occasion, au nom de votre communauté, et non à titre d'individu, de vous prononcer sur la pertinence de la question du bilinguisme des juges de la Cour suprême?

M. Lamoureux : Oui.

Mme Martin-Laforge : Certainement, notre position est claire à ce sujet. Le QCGN a déclaré publiquement qu'il devrait y avoir des juges bilingues, et nous avons appuyé M. Godin. Nous avons exprimé notre appui publiquement.

Senator Rivard: I have one last brief question. We know that we are some months away from the 150th anniversary of Canadian Confederation. Were you consulted or would you like to be consulted about participating in the programming for the 150th celebrations?

Ms. Martin-Laforge: Consulted, no. We learned just like everyone else that there were funds available for the celebrations. As Canadians, we are all interested in the 150th anniversary. The QCGN submitted a proposal to the government for our network. There are other network members who have some very interesting proposals for celebrating the 150th anniversary. We are engaged.

Senator Rivard: The Minister of Canadian Heritage will be here in half an hour, and we will take the opportunity to strongly suggest that she consult Quebec's anglophones and francophones to ensure the success of next year's celebrations.

Senator Gagné: Thank you for your presentation. It was very interesting. You highlighted three issues: consultation, financial support and the cooperation of two levels of government, the Government of Canada and the Government of Quebec. I would like to go back to the issue of financial support and social financing.

I would like you to tell us more about your vision for social financing opportunities for your association and for Quebec's anglophone minority.

Ms. Martin-Laforge: We have been working with the concept of social financing for a few years now. The concept is a little overused. It is difficult for all of us to find our role in social financing. As a group, for example, it is important that the community take responsibility for itself. We often do so through partnerships. Social financing is one avenue for discovering what partnerships can do to support our communities.

[English]

It's an experiment still.

[Translation]

We will be using social financing enthusiastically for the next few years. However, it may not work for everyone. What I mean is that we should not rely solely on social financing. We have to think about it. A government has a responsibility towards its minorities. For example, in Quebec, it is not easy for the English-language community to work with the private sector. It is not easy because such efforts are often perceived as being politicized. When the English-language community asks a company to fund an activity, it raises the issue that this community is asserting its rights. It is complicated.

Le sénateur Rivard : J'aurais une dernière petite question. Nous savons que dans quelques mois, la Confédération canadienne fêtera son 150^e anniversaire. Est-ce que vous avez été consultés ou souhaitez-vous l'être pour participer à la programmation du 150^e?

Mme Martin-Laforge : Consultés, non. Nous avons appris comme tout le monde qu'il y avait des fonds disponibles pour la fête. À titre de Canadiens, nous sommes tous intéressés au 150^e anniversaire. Le QCGN a fait une proposition au gouvernement pour notre réseau. Il y a d'autres membres du réseau qui ont des propositions fort intéressantes pour souligner le 150^e. Nous sommes de la partie.

Le sénateur Rivard : Nous allons profiter de la présence de la ministre responsable du patrimoine dans une demi-heure pour lui suggérer fortement de consulter les anglophones et les francophones du Québec pour faire de ces fêtes un succès l'an prochain.

La sénatrice Gagné : Merci de votre présentation. Je l'ai trouvée fort intéressante. Vous avez souligné trois points, soit la question de la consultation, l'appui financier, et aussi la collaboration qu'il peut y avoir entre les deux ordres de gouvernement, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec. J'aimerais revenir à la question de l'appui financier et du financement social.

J'aimerais que vous puissiez nous en dire davantage sur votre vision des possibilités de financement social pour votre association et pour la minorité anglophone du Québec.

Mme Martin-Laforge : Nous travaillons avec ce concept de financement social depuis déjà quelques années. Le concept est quelque peu galvaudé. Il est difficile pour nous tous d'y trouver notre place. Comme groupe, par exemple, il est important que la communauté se prenne en charge. Alors, souvent, c'est dans le cadre de partenariats que nous le faisons. C'est donc une façon, à l'aide du financement social, de voir jusqu'où les partenariats peuvent aller pour appuyer notre communauté.

[Traduction]

Nous sommes encore en train d'expérimenter.

[Français]

Nous entreprenons pour les prochaines années l'expérience du financement social avec enthousiasme, mais ce n'est peut-être pas pour tout le monde. Je veux dire qu'il ne faut pas tout mettre dans le panier du financement social. Il faut réfléchir, et nous pensons à la responsabilité d'un gouvernement envers ses minorités. Prenons l'exemple suivant : au Québec, pour la communauté d'expression anglaise, il n'est pas facile de travailler avec le secteur privé. Ce n'est pas facile, parce que c'est souvent perçu comme étant politisé. Alors, dès que du financement est demandé à une compagnie pour la communauté d'expression anglaise, pour financer une activité, cela soulève la question de la revendication des droits par cette communauté. C'est compliqué.

Therefore, it is important to depoliticize the issue, and we will see to what extent we will be able to do that. However, I think that most of us in the community believe that the federal government — and governments in general — have a responsibility to provide funding and support to sustain this community. We are ready to try this experiment and are prepared for the adventure of making new concepts work.

[English]

I would say that it's not "either/or"; it's probably "both/and."

[Translation]

We have to determine how we can ensure, by any means, the vitality of the community. That is one way to do it.

[English]

Senator Fraser: It's been 10 years since a bill that originated in the Senate of Canada made Part VII of the Official Languages Act obligatory. The late senator who initiated that bill was my seatmate for a while, and he was an inspiration to work with.

How has that change in the law affected you? In listening to you, I get the sense that you sometimes experience a certain reticence among federal institutions, perhaps because it seems less than politically correct, but I may be wrong if I'm gleaned that from what you said. Just in practical terms, what difference has it made and how you found dealing with the federal system?

Ms. Martin-Laforge: With regard to the new Court Challenges Program, if you've been watching, we've asked that Part VII be included in the areas for litigation because Part VII has not really, in our opinion, been implemented by the federal government. They are still struggling from a political standpoint.

It's still difficult for federal departments. Some federal departments have a better sense of it. Certainly, the ones within the official languages strategy have a better sense of it.

The hat doesn't fit all of the departments. In English speaking Quebec, it is very difficult to get innovative thinking out of federal departments around Part VII because they don't quite know how to deal with the province.

So Part VII for English-speaking Quebec is still an uphill battle in terms of implementation.

One of the things that Part VII does for Air Canada, for example — Air Canada is supposed to do Part VII. How do they do that in Quebec? In Quebec they fund the Goldbloom Awards. They give us a sponsorship for the Goldbloom Awards because

Il serait donc important de dépolitiser la question, et nous allons voir jusqu'à quel point nous serons en mesure de le faire, mais je pense que la plupart d'entre nous au sein de la communauté croient que le gouvernement fédéral — et les gouvernements en général — a une responsabilité en matière de financement et d'appui, de soutien envers cette communauté. Nous sommes prêts à tenter l'expérience et à l'aventure de faire fonctionner des nouveaux concepts.

[Traduction]

Je dirais que ce n'est pas l'un ou l'autre, que les deux peuvent aller de pair.

[Français]

Il faut trouver la façon de faire fonctionner, par n'importe quels moyens, la vitalité de la communauté, et c'est une façon de le faire.

[Traduction]

La sénatrice Fraser : Il y a maintenant 10 ans qu'un projet de loi ayant pris naissance au Sénat du Canada a rendu obligatoire la partie VII de la Loi sur les langues officielles. Le regretté sénateur qui était à l'origine de ce projet de loi a été mon compagnon de banquette pendant un certain temps. C'était très inspirant de travailler avec lui.

Comment ce changement législatif vous a-t-il affecté? En vous écoutant, j'ai l'impression que vous sentez parfois une certaine réticence de la part des institutions fédérales, peut-être parce que ce n'est pas tout à fait politiquement correct, mais je peux me tromper en ayant cette impression. En termes concrets, quelle différence cela a-t-il faite dans vos interactions avec le système fédéral?

Mme Martin-Laforge : En ce qui concerne le Programme de contestation judiciaire, nous avons demandé que la partie VII soit incluse dans les domaines de contestation parce que, selon nous, la partie VII n'a pas été véritablement mise en œuvre par le gouvernement fédéral. Une difficulté demeure, du point de vue politique.

C'est toujours difficile pour les ministères fédéraux. Certains saisissent mieux; ceux qui font partie de la stratégie sur les langues officielles saisissent mieux, en tout cas.

La situation n'est pas la même pour tous les ministères. Pour la communauté anglophone du Québec, il est très difficile d'obtenir des idées novatrices des ministères fédéraux au sujet de la partie VII parce qu'ils ne savent pas trop comment agir avec la province.

Donc, pour le Québec anglophone, la mise en œuvre de la partie VII est toujours un cheval de bataille.

Une des choses que fait la partie VII pour Air Canada, par exemple... Air Canada est censée appliquer la partie VII. Comment le fait-elle au Québec? Au Québec, elle finance les prix Goldbloom. Elle commandite ces prix qui sont remis aux

the Goldbloom Awards are for the vitality of the English-speaking community, and that's a good thing. If that's the way Air Canada can accomplish their Part VII obligations, *tant mieux*.

We have to ask the departments to be a little bit more imaginative. It's more complicated in other departments. For example, the Citizenship and Immigration Canada hasn't figured out how to do Part VII in Quebec. In fact, some might even feel that they don't have to do Part VII in the Quebec because of the Cullen-Couture agreement and all of that. We keep saying, "You know what? You could do research." They promised to do research and we still can't get the research. Senators, it's still a tough slog regarding Part VII.

Senator Fraser: Some of this, I suspect, lies with the natural tendency of all bureaucracies everywhere, at all times, to resist change and to resist being told thou shalt do whatever. That is going to be a problem always and everywhere.

Do you think there is more difficulty for the English-speaking community of Quebec than for francophone communities in other provinces? You don't have to tell me; the circumstances are not the same everywhere. They are not the same everywhere in English-speaking Quebec either. The Côte-Nord is not the same as downtown Montreal. Nonetheless, do you think there is more resistance or just unawareness for English-speaking Quebec, or is other stuff the problem?

Mr. Lamoureux: If you look at the history in Quebec in the 1950s, the view was that the economy was very much controlled by the English-speaking Quebecers. Outside Quebec there was another view regarding the French minority groups.

In the last 50 years we've seen a stronger recognition by the provinces of their French minority groups. Whether they have required a premier to be the spokesperson for the group or whether it falls under a minister, whatever, they have had that. As an English-speaking minority group in Quebec, we are not seeing the same sort of support from our provincial government, which is making it extremely difficult. We've alluded to Bill 10 and Bill 86. It makes it very difficult to have a dialogue with the government that would try to support us.

Historically, in my view, over the last 50, 60 or 70 years there has been a change in how we view our minorities. Because of that, I think the federal government rushed — and properly so — to support and defend the francophones outside of Quebec. They needed that. Now the time has come in Quebec for the English-speaking community, because we need this now. That's how I view what has been going on, in my mind, anyway. I'm just a volunteer.

Senator Fraser: Are you getting rich from this?

personnes qui contribuent à la vitalité de la communauté anglophone, et c'est une bonne chose. Si c'est ainsi qu'Air Canada remplit ses obligations au titre de la partie VII, tant mieux.

Il faut que les ministères fassent preuve d'un peu plus d'imagination. C'est plus compliqué pour certains que pour d'autres. Par exemple, le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration n'a pas trouvé comment s'acquitter de ses obligations en vertu de la partie VII au Québec. Certaines personnes pensent même qu'il n'est pas nécessaire de s'acquitter de ses obligations en vertu de la partie VII au Québec en raison de l'entente Cullen-Couture. Nous leur disons : « Vous savez, vous pourriez faire de la recherche. » Ils promettent de faire de la recherche, mais cela ne se fait jamais. Sénateurs, l'application de la partie VII est loin d'être facile.

La sénatrice Fraser : Je pense que cela s'explique en partie par la tendance qu'ont toutes les bureaucraties du monde à résister au changement et à ne pas aimer se faire dire quoi faire. Ce sera toujours un problème.

Croyez-vous que c'est plus difficile pour la communauté anglophone du Québec que pour les communautés francophones des autres provinces? Vous n'avez pas besoin de m'expliquer que les situations ne sont pas les mêmes partout; elles ne sont pas les mêmes partout au sein de la communauté anglophone du Québec non plus. La Côte-Nord n'est pas la même chose que le centre-ville de Montréal. Cela dit, pensez-vous que la communauté anglophone du Québec fait l'objet de plus de résistance ou qu'elle est simplement méconnue, ou est-ce que le problème vient d'ailleurs?

M. Lamoureux : Au Québec dans les années 1950, le sentiment général était que l'économie était dominée par les Québécois anglophones. À l'extérieur du Québec, l'opinion était différente à propos des groupes francophones minoritaires.

Depuis 50 ans, la reconnaissance des groupes francophones minoritaires par les provinces est de plus en plus forte. Certaines provinces ont désigné leur premier ministre comme étant le porte-parole de ces communautés, d'autres ont désigné un ministre, mais peu importe, ces groupes ont un porte-parole. Notre communauté anglophone minoritaire ne reçoit pas le même genre d'appui de la part du gouvernement provincial, ce qui rend les choses très difficiles. Nous avons parlé des projets de loi 10 et 86. Il est très difficile de dialoguer avec le gouvernement qui est censé nous appuyer.

Je suis d'avis que la perception des minorités a changé depuis 50, 60 ou 70 ans. Ce changement explique, selon moi, pourquoi le gouvernement fédéral s'est empressé — et avec raison — de soutenir et de défendre les francophones de l'extérieur du Québec. Ils en avaient bien besoin. Maintenant, le temps est venu de faire de même pour la communauté anglophone du Québec, parce que nous en avons besoin. C'est ma vision des choses, à tout le moins. Je ne suis qu'un bénévole.

La sénatrice Fraser : Est-ce que vous vous en mettez plein les poches?

Mr. Lamoureux: Yes, I'm getting rich. I'm fortunate enough to sit in front of a Senate committee, a Commons committee, a parliamentary committee. It's been an interesting ride. That's my view about it.

Ms. Martin-Laforge: I would say, senators, that if we look at it coldly, we might have lost ground since Bill 101, where things have changed; loopholes have been closed that were there with Camille Laurin and people who understood our community.

We do have a historical place in the charter in Quebec. However, I was very surprised recently to see the new cultural policy come out of Quebec, where in 1992 there was a whole page that talks about the English-speaking community in the cultural policy. In this recent iteration of the consultation for the cultural policy in Quebec, there is not a word about anglophones.

Senator Fraser: Is that also true in federal terms?

Ms. Martin-Laforge: Well, I would say to you that much of the support that comes to the province comes through federal support. If people in the federal government are not watching this and are not commenting on this and don't say, "Oh, my Lord; in Quebec they are writing their new consultation on arts and culture. We give a lot of money to arts and culture out of Canadian Heritage. We should be worried." Now, the feds didn't tell me this. It's just by reading the one policy in 1992, and the one just recently, that I realized there was a page for anglophones in 1992.

There is a way of helping English-speaking Quebec as well by the feds. There is support that we need. When we talk about policy capacity in Quebec, it's very difficult. We don't have a lot of policy capacity. ELAN, the English Language Arts Network, is a small organization that does not receive a lot of policy capacity. To keep an oversight on all of these things that might look provincial but have a very strong federal link, you have to have policy capacity in your organization to be able to raise the flag and say, "Hey, federal department, this is happening," and to get help. So there is always a link with the feds.

Senator McIntyre: Quebec's laws are drafted in French and then translated at the end of process. Is this creating a problem for ensuring equal access to justice?

Mr. Lamoureux: The easy answer is yes, definitely. In the process, the law actually gets accepted, adopted in French, and then there is a translation process that it goes through afterwards. So nuances are being missed in the law. We have esteemed friends of QCGN who are involved in this process. Oftentimes the translation is a poor substitute for the French language.

I think what we're observing is that decisions by judges or laws by provinces are not clearly — I'm looking for the right word for this. The nuances are missing, and what happens is that the law could be adopted or changed. It's a serious issue.

We have a committee —

M. Lamoureux : Oui, tout à fait. J'ai le bonheur de comparaître devant un comité du Sénat et un comité des Communes, des comités parlementaires. C'est pour le moins intéressant. C'est ce que j'en pense.

Mme Martin-Laforge : Sénateurs, je dirais que, si on regarde la situation froidement, on peut affirmer que nous avons perdu du terrain depuis l'avènement de la loi 101. Les choses ont changé depuis : des échappatoires qui existaient du temps de Camille Laurin et d'autres personnes qui comprenaient notre communauté ont été éliminées.

Nous avons joué un rôle dans l'histoire du Québec. J'ai été surprise, toutefois, par la nouvelle politique culturelle du Québec. En 1992, il y avait une page complète de la politique culturelle consacrée à la communauté anglophone, mais, dans la plus récente version, il n'y a pas un mot sur les anglophones.

La sénatrice Fraser : Est-ce vrai aussi au fédéral?

Mme Martin-Laforge : Je vous dirais que la majeure partie du financement que reçoit la province vient du fédéral. J'espère que les fonctionnaires fédéraux sont à l'écoute et se disent : « Bon sang, le Québec rédige sa nouvelle politique sur les arts et la culture. Nous versons beaucoup d'argent aux arts et à la culture par le truchement de Patrimoine canadien. Nous devrions être inquiets. » Ce ne sont pas les fonctionnaires fédéraux qui me l'ont dit. Je le sais parce que j'ai comparé l'ancienne politique de 1992 et la nouvelle et j'ai vu qu'il y avait une page sur les anglophones dans l'ancienne.

Le fédéral peut aider les anglophones du Québec. Nous avons besoin de soutien. Il est très difficile pour nous d'avoir une capacité stratégique au Québec. Nous n'avons pas beaucoup de capacité stratégique. L'English Language Arts Network, l'ELAN, est une petite organisation qui n'a pas une grande capacité stratégique. Pour exercer une surveillance sur tous ces sujets de nature provinciale en apparence, mais avec un fort lien avec le fédéral, il fait que les organisations disposent de la capacité stratégique nécessaire pour lancer des signaux d'alarme et dire au fédéral ce qui se passe afin d'obtenir de l'aide. Il y a toujours un lien avec le fédéral.

Le sénateur McIntyre : Les lois du Québec sont rédigées en français et sont traduites à la fin du processus. Est-ce que cela crée un problème quant à l'accès au système de justice?

M. Lamoureux : La réponse simple est oui, certainement. Selon le processus actuel, la loi est adoptée en français puis, elle est traduite par la suite. Il y a donc des nuances qui se perdent. Nous avons de bons amis du QCGN qui prennent part à ce processus. Parfois, la traduction n'est qu'une pâle copie de l'original français.

Ce que nous voyons, c'est que les décisions des juges et les lois provinciales ne sont pas clairement... je cherche le bon terme. Il manque des nuances, et la loi peut être adoptée ou modifiée. C'est très sérieux.

Nous avons un comité...

Ms. Martin-Laforge: I think it is important to tell you that the translation is not done by lawyers either. That is one thing that the folks who work with us are concerned about. They are done by translators. So the nuances are a problem, and there is a whole host of other problems around having translation not done by lawyers, not at the same time.

In our community, some of our folks are looking at different models that they could suggest to the provincial government in terms of what they could do to help themselves out on this, because it's not constitutional.

Senator Fraser: This is not so much a question. Like Senator McIntyre, I sit on the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs. I was very impressed a few years ago now to learn how the laws are drafted in the Department of Justice here. They are drafted simultaneously by lawyers — an anglophone and a francophone. They do it simultaneously, trying to be faithful to the jurisprudence and traditions of both streams. They want to be so certain that they are saying the same thing. Maybe that could be a funding project for somebody to apply.

Ms. Martin-Laforge: The province would have to agree to that.

Senator Fraser: They might; free money, you know.

Ms. Martin-Laforge: Perhaps your justice committee can invite some of our folks to come and talk to you.

There was a very interesting discussion in November amongst the legal community around the federal model and the Ontario model, where they do it after but with lawyers, so they don't use translators. That is something for senators to think about at another committee.

Senator McIntyre: I want to go back to the issue of cooperation between the federal government and the Quebec government as it relates to supporting the vitality of Quebec's anglophone communities.

Can you describe both governments' cooperative work in that regard? Does the amount of cooperation vary from one department to the other? Which departments perform best?

Ms. Martin-Laforge: I will give you the best example I can around the folks who are the gatekeepers to federal government money coming in; it's the Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, or SAIC. They are the gatekeepers.

Any big federal money has to go through cabinet and through the SAIC. There is a whole process around that. I would invite senators — if you haven't already looked at it recently — to look at M-30, which describes the financial relationship that the Governments of Quebec and Canada can have about money

Mme Martin-Laforge : Je crois qu'il est important de souligner que la traduction n'est pas non plus faite par des avocats. C'est un des sujets de préoccupation des gens qui travaillent avec nous. La traduction est faite par des traducteurs. La perte de nuances est un des problèmes, mais il y en a beaucoup d'autres liés au fait que la traduction n'est pas faite par des avocats en même temps que la rédaction du texte original.

Dans notre communauté, certaines personnes examinent différents modèles qui pourraient être proposés au gouvernement provincial pour qu'il puisse s'aider lui-même, parce que ce n'est pas constitutionnel.

La sénatrice Fraser : J'ai un commentaire à formuler plus qu'une question. Comme le sénateur McIntyre, je suis membre du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles. J'ai été très impressionnée quand j'ai appris, il y a quelques années, comment les lois sont rédigées au ministère fédéral de la Justice. Elles sont rédigées simultanément par des avocats, un anglophone et un francophone. Ils rédigent dans les deux langues en simultané en essayant d'être fidèles à la jurisprudence et aux traditions des deux modèles. Ils s'assurent de bien dire la même chose. Peut-être qu'il y a là un projet pour lequel quelqu'un pourrait présenter une demande de financement.

Mme Martin-Laforge : Il faudrait que la province y consente.

La sénatrice Fraser : Elle pourrait bien. Cela ne lui coûterait rien, vous savez.

Mme Martin-Laforge : Peut-être que votre comité de la justice pourrait inviter certains de nos gens à venir lui parler.

Le milieu juridique a participé à une discussion très intéressante en novembre dernier à propos du modèle fédéral et du modèle ontarien. En Ontario, la traduction se fait après, mais on fait appel à des juristes et non à des traducteurs. Voilà un sujet sur lequel un autre comité sénatorial pourrait se pencher.

Le sénateur McIntyre : Je veux revenir sur la question de la collaboration entre les gouvernements fédéral et provincial pour ce qui est de favoriser la vitalité des communautés anglophones du Québec.

Pouvez-vous décrire la concertation entre les deux gouvernements? Le degré de collaboration varie-t-il d'un ministère à l'autre? Quels ministères sont les meilleurs à cet égard?

Mme Martin-Laforge : Le meilleur exemple que je puisse donner, c'est celui des gens du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, ou SAIC, qui sont les gardiens de l'argent versé par le gouvernement fédéral. Ils jouent un rôle de gardien.

Tout financement important offert par le fédéral est soumis au Cabinet et au SAIC. Il y a tout un processus. J'encourage les sénateurs, s'ils ne l'ont pas fait récemment, à lire le chapitre M-30, qui décrit la relation financière entre le gouvernement du Québec et celui du Canada. Quiconque obtient plus de la moitié de son

coming in. If you are getting more than 50 per cent of your money from the feds, you can't get money from the province. There are criteria in there that complicate the life of the English-speaking community to get money.

A good example is the federal money that comes in for health. The coming in the money has got to be negotiated with the SAIC. A good portion of it has to go to the provincial government for support of francophones learning English — there are mechanics in that — and it also has to go through cabinet. You just can't send money into Quebec and have the community have it.

[Translation]

Senator Dagenais: I would like to thank you for your presentation. I usually do not sit on the Standing Senate Committee on Official Languages, but I find it very interesting.

In my other career, I was a police officer and I sat on the committee for the appointment of judges that was responsible for recommending Supreme Court justices. We did our best, for example in the Montreal and Abitibi areas, which are near the Ontario border, to recommend bilingual judges who knew English.

This is my question. Do you feel that you are well served by Quebec's justice system in Montreal for instance, where there is an anglophone majority?

Mr. Lamoureux: It is easier to have an English-speaking judge in Montreal given that there are more anglophones in the greater Montreal area. However, it is much more difficult in outlying areas. In my opinion, the system works well, but there are instances where things do not happen like that.

Ms. Martin-Laforge: Our groups in the regions tell us that there are problems with access to justice. We are trying to set up a project that would allow us to do more research in order to identify the problem in the regions.

In Quebec, the capacity of anything related to justice is weak. There is no FAJEF or association of English-speaking jurists in Quebec. I will therefore go back to the roadmap.

[English]

In the *feuille de route*, there is something about access to justice and a good chunk of change for access to justice. In the community, it has been used mostly for Éducaloi, which has a wonderful website about justice, but you have to go on the site.

The community itself has not been able to access Justice of Canada money in terms of doing research and work in the community because we don't have the capacity. We don't have an

financement du gouvernement fédéral ne peut pas recevoir d'argent de la province. Certains critères compliquent la vie de la communauté anglophone pour ce qui est d'obtenir de l'argent.

Les fonds fédéraux versés en santé constituent un bon exemple. L'arrivée d'argent doit être négociée avec le SAIC. Une bonne partie est remise au gouvernement provincial à l'appui des francophones qui apprennent l'anglais — il y a toutes sortes de modalités — et le Cabinet doit passer le financement en revue. L'argent envoyé au Québec n'est pas directement versé à la communauté.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Je vous remercie pour votre présentation. Normalement, je ne siège pas au Comité sénatorial permanent des langues officielles, mais je le trouve très intéressant.

Dans mon autre carrière, j'étais policier et je siégeais au Comité de la nomination des juges qui avait pour mandat de recommander les juges de la Cour supérieure. Nous nous efforçons, entre autres dans la région de Montréal et en Abitibi, près des frontières de l'Ontario, de recommander des juges bilingues, qui avaient une connaissance de la langue anglaise.

Ma question est celle-ci. Avez-vous l'impression d'être bien servis par le système de justice du Québec, entre autres à Montréal, où il y a une majorité d'anglophones?

M. Lamoureux : À Montréal, il est plus facile d'avoir un juge anglophone, étant donné qu'il y a davantage d'anglophones dans le Grand Montréal, mais en région, c'est beaucoup plus difficile. À mon avis, le système fonctionne bien, mais il y a des cas où les choses ne se passent pas de cette façon.

Mme Martin-Laforge : En région, on se fait dire par nos groupes qu'il y a des problèmes d'accès à la justice. On essaie de créer un projet qui nous permettrait de faire davantage de recherches pour déterminer quel est exactement le problème qui se pose en région.

Au Québec, la capacité liée à tout ce qui concerne la justice n'est pas forte. Il n'y a pas de FAJEF ou d'association des juristes d'expression anglaise au Québec. Je retourne donc à l'histoire de la feuille de route.

[Traduction]

Dans la feuille de route, il y a un volet relatif à l'accès aux services de justice et une rondelette somme d'argent y est associée. Dans notre communauté, les fonds ont surtout servi pour Éducaloi, un excellent site web sur la justice. Il faut se rendre sur ce site.

La communauté n'est pas en mesure d'obtenir du financement de Justice Canada pour faire de la recherche et divers travaux. Nous n'en avons pas la capacité. Pour répondre comme il se doit à

association or a group that is set up like in the rest of Canada to do that policy program work that is so important to tell you, to answer your question properly, senator.

[*Translation*]

The Chair: On behalf of the Standing Senate Committee on Official languages, I would like to thank you very much for taking the time to appear before us. Our committee will certainly take into consideration the challenges that you shared with us and your aspirations for the well-being of Quebec's anglophone minority. Many thanks to all of you.

We will now continue with the next part of the meeting. We have a request from the media, who would like to enter the room for a few minutes before the minister begins her speech. Is it agreed that the media be present for a few minutes to film the committee and take notes?

Some hon. members: Agreed.

The Chair: Welcome, Minister. We are very pleased to have you here this evening together with Mr. Hubert Lussier, Assistant Deputy Minister of Citizenship, Heritage and Regions, and Mr. Jean-Pierre Gauthier, Director General of the Official Languages Branch. Welcome everyone.

The senators would like to listen to you and ask you questions this evening. We would like to discuss three topics with you: your mandate as the Minister of Canadian Heritage; the Department of Canadian Heritage's 2012—13 and 2013—14 annual reports on official languages; and the place occupied by the linguistic duality in the celebrations marking the 150th anniversary of Confederation. The senators would also be very pleased to ask questions.

Minister, please begin your presentation.

The Honourable Mélanie Joly, P.C., M.P., Minister of Canadian Heritage: Thank you. I'm delighted to appear before you as Minister of Canadian Heritage. As you mentioned, I am accompanied by Hubert Lussier, Assistant Deputy Minister of Citizenship, Heritage and the Regions, and Jean-Pierre Gauthier, Director-General of Official Languages.

I am very happy to meet with you, and I have heard a lot of good things about you. I have already had some exchanges with some of you, and I have learned about the work done in the past by the committee. I am well aware of your proven expertise, and I would like to thank you for the important role you play in the promotion of our two official languages.

votre question, monsieur le sénateur, je dirai que nous n'avons ni association ni groupe organisé comme dans le reste du Canada qui peut s'acquitter de ce travail si important lié aux politiques et aux programmes.

[*Français*]

La présidente : Au nom du Comité sénatorial permanent des langues officielles, je tiens à vous remercier très sincèrement d'avoir pris le temps de comparaître devant nous. Notre comité tiendra certainement compte des défis que vous avez partagés avec nous et de vos aspirations pour le bien-être de la minorité anglophone du Québec. Un grand merci à vous tous.

Nous enchaînons maintenant avec la prochaine portion de la séance. Nous avons une requête de la part des médias qui voudraient entrer dans la salle pendant quelques minutes jusqu'à ce que la ministre entame son discours. Êtes-vous d'accord, honorables sénateurs, pour que les médias soient présents pendant quelques minutes pour filmer le comité et prendre des notes?

Des voix : D'accord.

La présidente : Bienvenue, madame la ministre. Nous sommes très heureux de vous recevoir ce soir, ainsi que M. Hubert Lussier, sous-ministre adjoint, Citoyenneté, patrimoine et régions, et M. Jean-Pierre Gauthier, directeur général des langues officielles. Bienvenue à vous tous.

Ce soir, les sénateurs aimeraient vous entendre et vous poser des questions. Nous aimerions discuter avec vous de trois thèmes : votre mandat à titre de ministre du Patrimoine canadien; les rapports annuels de 2012-2013 et de 2013-2014 sur les langues officielles du Patrimoine canadien; et la place de la dualité linguistique dans les célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération. Cela dit, les sénateurs sont libres de vous poser des questions, ce qu'ils feront avec beaucoup de plaisir.

Madame la ministre, je vous invite à nous donner votre présentation.

L'honorable Mélanie Joly, C.P., députée, ministre du Patrimoine canadien : Merci. Je suis ravie de comparaître devant vous à titre de ministre du Patrimoine. Comme vous l'avez mentionné, je suis accompagnée de M. Hubert Lussier, sous-ministre adjoint pour la Citoyenneté, le patrimoine et les régions, et de M. Jean-Pierre Gauthier, directeur général des langues officielles.

Je suis très heureuse d'avoir l'occasion de vous rencontrer, et j'ai entendu beaucoup de bonnes choses à votre sujet. J'ai déjà eu des échanges avec certains d'entre vous et j'ai notamment pris connaissance des travaux antérieurs du comité. Je suis très consciente de toute l'expertise que vous détenez et dont vous avez fait preuve par le passé, et j'aimerais aussi vous remercier du rôle primordial que vous jouez dans la promotion de nos deux langues officielles.

As minister, I want to contribute to the development of both French and English in all provinces and territories. I can also count on the steadfast support of my incredible Parliamentary Secretary, Randy Boissonnault, a proud Franco-Albertan, as I carry out my duties.

I have also been in touch with some key players in the area of official languages, at the community, provincial and territorial level. I have had some very interesting conversations with francophones from Yukon, British Columbia, Manitoba and Ontario, and with Acadians from New Brunswick during my travels to Whitehorse, Calgary, Vancouver, Toronto and Halifax. I discovered talented and passionate people who, as you well know, are committed to the vitality of their communities. They inspired me quite a bit.

[*English*]

Today, I would like to explain how I intend to fulfill my responsibilities in regard to our official languages. I will ensure that the English and French languages are promoted in those activities and programs in my department that are dedicated to linguistic duality and the development of official language minority communities. In fact, I will ensure this for all of the activities in my department.

[*Translation*]

I would now like to tell you about the 150th anniversary of Confederation. For example, in March, I presented to Canadians the Government of Canada's vision for the celebrations marking the 150th anniversary of Confederation. This is a very important anniversary for our country, and it will be an opportunity to celebrate in our communities everything that makes our country rich and strong: our languages, our culture, our diversity, our openness, our desire to build a bright future together. As I have mentioned in different statements on this subject, we will be focusing these celebrations on four themes: youth, reconciliation with our indigenous peoples, the environment and, I wish to emphasize this, our diversity. The diversity that our Canadian society is known for is based on, among other things, our two official languages.

My department is already ensuring that the celebrations will respect and promote our official languages. We want to see the contributions of our official language minority communities presented in Canada 150 projects and celebrations. We also want to see the linguistic duality reflected in the activities related to the 150th anniversary. Our contribution agreements contain linguistic provisions that set out the requirements related to our official languages.

En tant que ministre, je tiens à contribuer à l'essor du français et de l'anglais dans toutes les provinces et tous les territoires. Je compte aussi sur l'appui indéfectible de mon incroyable secrétaire parlementaire, M. Randy Boissonnault, un fier Franco-Albertain, dans le cadre de mes tâches.

J'ai aussi pris contact avec certains joueurs clés dans le domaine des langues officielles, que ce soient dans les communautés, les provinces ou les territoires. J'ai eu des conversations très intéressantes avec des francophones du Yukon, de la Colombie-Britannique, du Manitoba et de l'Ontario, et avec des Acadiens de la Nouvelle-Écosse, au cours de mes déplacements, que ce soit à Whitehorse, à Calgary, à Vancouver, à Toronto ou à Halifax. J'ai découvert des gens passionnés et talentueux, comme vous le savez si bien, qui ont à cœur la vitalité de leur communauté. Bien entendu, ils m'ont beaucoup inspirée.

[*Traduction*]

Aujourd'hui, j'aimerais vous présenter comment j'entends remplir mes responsabilités dans le domaine des langues officielles. Je veillerai à la promotion du français et de l'anglais dans le cadre des activités et des programmes de mon ministère consacrés à la dualité linguistique et au développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire. J'y veillerai aussi dans l'ensemble des activités de mon ministère.

[*Français*]

Je vais vous parler maintenant du 150^e anniversaire de notre Confédération. Par exemple, en mars, j'ai présenté aux Canadiens la vision du gouvernement du Canada pour les célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération. Il s'agit d'un anniversaire très important pour notre pays, et ce sera l'occasion de célébrer dans nos communautés tout ce qui fait la richesse et la force de notre pays : nos langues, notre culture, notre diversité, notre esprit d'ouverture, notre désir de bâtir ensemble un avenir prometteur. Tel qu'en font foi mes différentes déclarations à ce sujet, nous allons axer ces célébrations sur quatre thèmes : la jeunesse, la réconciliation avec les peuples autochtones, l'environnement et, je tiens à le souligner, la diversité. Cette diversité qui fait la réputation de la société canadienne repose, entre autres, sur nos deux langues officielles.

Mon ministère veille déjà à ce que les célébrations se déroulent dans le respect de nos langues officielles et qu'elles en fassent la promotion. Nous voulons que la contribution des communautés vivant en situation minoritaire soit présentée dans les projets et les célébrations du Canada 150. Nous tenons aussi à ce que la dualité linguistique soit reflétée dans les activités du 150^e anniversaire de la Confédération. Nos accords de contribution contiennent donc des dispositions linguistiques qui établissent les exigences relatives aux langues officielles.

We will also send recipients of the Canada 150 Fund some useful information and a guide to holding a successful bilingual event. These documents have been produced by the Office of the Commissioner of Official Languages especially for promoters of Canada 150 projects.

By sharing this information with them, we hope to get them to think of the two official languages when organizing and implementing their projects. These projects include SESQUI, a high-tech, interactive multimedia experience using digital technology, which will tour communities across the country. And also Experiences Canada's "Canada 150+Me" project involving cultural exchanges for Canadian youth who will travel across the country as part of student exchanges between different linguistic communities. In 2017, the 150th anniversary of Confederation will be the ideal time to promote and celebrate Canada's linguistic duality.

Now, I would like to talk about my mandate letter. The Prime Minister gave me several specific responsibilities in regard to our official languages, which are set out in my mandate letter. In particular, I will concentrate on developing a new multi-year official languages plan by 2018. I intend to consult with Canadians on this subject very soon. As I mentioned earlier, I have already met with a number of stakeholders and groups working to ensure the vitality of our linguistic minority communities across the country. I have already had some very good conversations with these stakeholders.

It is important to always remember that official languages are a concern for more than just one department. The issues related to official languages touch all the federal institutions. To treat them seriously, we need to mobilize a great many federal departments and organizations, as such a plan allows us to do.

[*English*]

As we work towards a new plan, I will consult with Canadians on the best ways in today's world to promote the development of official languages in minority settings. During these consultations, I will have the opportunity to discuss key issues dealing with the vitality of minority communities, such as immigration.

[*Translation*]

Minister John McCallum, who is responsible for Immigration, Refugees and Citizenship Canada, and I recently announced a new international mobility program stream, called the francophone significant benefit program, which will take effect on June 1. This program favours the settlement of francophone newcomers outside Quebec.

Nous transmettrons également à tous nos récipiendaires du Fonds Canada 150 de l'information pratique et un guide permettant de réussir un événement bilingue. Ces documents sont produits par le Commissariat aux langues officielles tout spécialement pour les promoteurs de projets dans le cadre du 150^e anniversaire de la Confédération.

En partageant cette information avec eux, nous souhaitons les outiller afin qu'ils pensent aux deux langues officielles dans l'organisation et la mise en œuvre de leurs projets. Je pense à des projets comme SESQUI, une expérience multimédia interactive à la fine pointe de la technologie numérique, qui sera présenté dans des communautés partout au pays. Il y a aussi le projet Canada 150+ moi, d'Experiences Canada, qui offrira des échanges culturels inspirants à nos jeunes Canadiens qui pourront voyager partout au pays et faire des échanges étudiants entre différentes communautés linguistiques. En 2017, le 150^e anniversaire de la Confédération sera le moment idéal de promouvoir et de célébrer la dualité linguistique du Canada.

Laissez-moi maintenant vous parler de ma lettre de mandat. Le premier ministre m'a confié plusieurs responsabilités précises en matière de langues officielles, comme le décrit ma lettre de mandat. Je me concentrerai notamment sur la préparation, d'ici 2018, d'un nouveau plan pluriannuel en matière de langues officielles. J'entends consulter les Canadiens à ce sujet très bientôt. D'ailleurs, tel que je vous l'ai mentionné un peu plus tôt, j'ai déjà eu l'occasion de rencontrer plusieurs parties prenantes et plusieurs groupes qui travaillent afin d'assurer la vitalité de nos communautés linguistiques un peu partout au pays. Ainsi, j'ai déjà eu l'occasion d'avoir de très bons échanges avec ces différents intervenants.

Il est important de toujours se rappeler que les langues officielles ne concernent pas qu'un seul ministère. Les enjeux soulevés par les langues officielles touchent l'ensemble des institutions fédérales. Pour les traiter avec sérieux, nous devons mobiliser un grand nombre de ministères et d'organismes fédéraux, ce qui favorisera l'élaboration d'un tel plan.

[*Traduction*]

En préparation du nouveau plan, je consulterai les Canadiens sur les meilleures façons, dans le monde d'aujourd'hui, de favoriser l'essor des langues officielles dans un contexte minoritaire. J'aurai l'occasion, durant les consultations, d'aborder divers sujets clés touchant le dynamisme des communautés minoritaires, comme l'immigration.

[*Français*]

D'ailleurs, à ce chapitre, le ministre John McCallum, responsable du ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, et moi avons annoncé récemment un nouveau volet du programme de mobilité internationale qui s'appelle Avantage significatif francophone, qui entrera en vigueur le 1^{er} juin prochain. Ce programme favorise l'installation des nouveaux arrivants francophones à l'extérieur du Québec.

[English]

As set out in my mandate letter, I will also supervise the establishment of a free online service for learning and maintaining proficiency in English and French as second languages. Canadians from coast to coast to coast will benefit from this service.

[Translation]

With my colleague Scott Brison, the President of the Treasury Board, I will ensure that all federal services are delivered in full compliance with the Official Languages Act.

I will also work with my colleague Carolyn Bennett, the Minister of Indigenous and Northern Affairs, to provide new funding to first nations. Our goal will be to promote, preserve and protect first nations languages and cultures, which hold a central place in our heritage.

Finally, our government committed in budget 2016 to reinstate the court challenges program. I am working with Minister of Justice Jody Wilson-Raybould to update this program. These goals are ambitious, and I am enthusiastic about the idea of working with my colleagues to achieve them.

Before I conclude, I would like to mention that the 2014-15 Canadian Heritage Annual Report on Official Languages is being prepared. I will be happy to discuss it with you soon. However, I would like to highlight right now the accomplishments resulting from our support for official languages. For example, there are French-language schools everywhere in the country and enrolment in immersion schools has increased by 39 per cent in 10 years. Our partnerships with the provinces and territories have enabled us, over more than 40 years, to support education in minority situations, learning of a second language, and service delivery in the minority language. Our agreements with minority communities have made us efficient partners.

[English]

We can count on national institutions such as the Canada Council for the Arts, the National Arts Centre, the National Film Board, Telefilm Canada and CBC/Radio-Canada to promote Canadian anglophone and francophone artists, artisans and creators. We support the creation and distribution of works produced in minority settings through our funding programs for arts and culture. We also provide grant programs, language assistance programs, and linguistic exchange programs to help our young people speak both official languages. Finally, we cooperate with the non-governmental sector to promote the use of our two official languages everywhere in Canada.

[Traduction]

En vertu de ma lettre de mandat, je superviserai aussi l'établissement d'un service en ligne gratuit d'apprentissage et de maintien du français et de l'anglais langue seconde. Les Canadiens d'un bout à l'autre du pays profiteront de ce service.

[Français]

Avec mon collègue, Scott Brison, président du Conseil du Trésor, je veillerai également à ce que tous les services fédéraux soient dispensés en conformité avec la Loi sur les langues officielles.

Je travaillerai aussi en collaboration avec ma collègue, Carolyn Bennett, ministre des Affaires autochtones et du Nord, pour consacrer de nouveaux fonds aux Premières Nations. Notre objectif sera de promouvoir, de préserver et de protéger les langues et les cultures des Premières Nations qui occupent une place centrale au sein de notre patrimoine.

Enfin, notre gouvernement s'est engagé dans le budget de 2016 à rétablir le Programme de contestation judiciaire. Je travaille en ce moment avec Jody Wilson-Raybould, ministre de la Justice, pour le moderniser. Ces objectifs sont ambitieux, et je suis ravie de travailler avec mes collègues pour les atteindre.

Avant de conclure, j'aimerais mentionner que le rapport annuel sur les langues officielles de 2014-2015 de Patrimoine canadien est en cours d'élaboration. Je serai heureuse de vous en parler bientôt. J'aimerais toutefois souligner dès maintenant les réussites qui découlent de notre appui aux langues officielles. Par exemple, des écoles francophones existent partout au pays et les inscriptions aux écoles d'immersion ont augmenté de 39 p. 100 en 10 ans. Nos partenariats avec les provinces et les territoires nous permettent d'appuyer, depuis plus de 40 ans, l'éducation en milieu minoritaire, l'apprentissage d'une langue seconde et la prestation des services dans la langue de la minorité. Nos ententes avec les communautés en situation minoritaire font de nous des partenaires efficaces.

[Traduction]

Nous pouvons compter sur des institutions nationales comme le Conseil des arts, le Centre national des arts du Canada, l'Office national du film, Téléfilm Canada et CBC/Radio-Canada pour mettre en valeur les artistes, les artisans et les créateurs francophones et anglophones du Canada. Nous appuyons la création et la diffusion d'œuvres produites en milieu minoritaire grâce à nos programmes d'appui aux arts et à la culture. Nous appuyons aussi des programmes de bourses, de monitorat et d'échanges linguistiques pour aider nos jeunes à parler leurs deux langues officielles. Nous collaborons avec le secteur non gouvernemental pour favoriser l'utilisation de nos deux langues officielles partout au Canada.

[Translation]

It is obvious that we have gained a lot of ground, but many challenges still remain. To meet them, we will need to appeal to collaboration. In our mandate letters, the Prime Minister asked us to give great importance to collaboration. For me, it is clear that many actors have a role to play in the promotion of official languages: the communities themselves, the representative organizations, our provincial and territorial partners, and all those who contribute to the work of Parliament. I am thinking especially of my fellow ministers and members of Parliament and of the committees of the Senate and the House of Commons. I intend to fulfill my mandate and to work with you in this spirit of cooperation.

Thank you. I am now ready to answer your questions.

The Chair: Thank you very much, Minister. I would like to move on to questions from senators. The deputy chair, Senator Poirier, will ask the first question.

Senator Poirier: I want to thank you again, Minister, as well as your staff members, for being here today.

I have just a few questions for you. Previously, the minister of Canadian Heritage was also the minister of official languages. Why was this part of your title removed?

Ms. Joly: We have a government-wide vision for managing official languages, similar to the management of other files, especially with respect to reconciliation with the indigenous peoples. I am prepared to act as an official languages coordinator, but I will also work with the President of the Treasury Board, Scott Brison, whom you will have the opportunity to meet, with my colleague Judy Foot, who is responsible for Public Services, as well as my colleague John McCallum. Working with my colleagues will be the best way to take a much more comprehensive, or even holistic, approach. This way, we can improve our support of and response to different linguistic minority communities, and also promote bilingualism and respect for the Official Languages Act within the federal government.

Senator Poirier: To Canadians, it is important to have one person overseeing our country's linguistic duality, for example, through a department. In your cabinet, who is now responsible for official languages? Who is the contact person?

Ms. Joly: I am responsible for coordinating matters related to official languages, and I am here not only to defend language rights, but also to promote the vitality of official language

[Français]

On le constate, beaucoup de chemin a été accompli, mais bien des défis demeurent également. Pour les relever, nous devons faire appel à la collaboration. Dans nos lettres de mandat, le premier ministre nous a demandé d'accorder une grande importance à la collaboration. Pour moi, il est clair que de nombreux acteurs ont un rôle à jouer dans la promotion des langues officielles : les communautés elles-mêmes, les organismes représentatifs, nos partenaires provinciaux et territoriaux et tous ceux qui contribuent aux travaux du Parlement. Je pense notamment à mes collègues ministres et députés, et aux comités du Sénat et de la Chambre des communes. Je compte remplir mon mandat et travailler avec vous dans cet esprit de collaboration.

Je vous remercie, et je suis maintenant prête à répondre à vos questions.

La présidente : Je vous remercie beaucoup, madame la ministre. J'aimerais que nous passions à la période des questions des sénateurs. La vice-présidente du comité, la sénatrice Poirier, posera la première question.

La sénatrice Poirier : À nouveau, je vous remercie, madame la ministre, ainsi que les gens qui vous accompagnent, d'être parmi nous aujourd'hui.

Je n'ai que quelques questions à vous poser pour commencer. Auparavant, le ministre du Patrimoine canadien portait également le titre de ministre des Langues officielles. Pourquoi avoir éliminé cette partie de votre titre?

Mme Joly : Nous avons une vision pangouvernementale de la gestion des langues officielles, un peu comme dans d'autres dossiers, notamment en ce qui concerne la réconciliation avec les peuples autochtones. Je suis appelée à jouer un rôle de coordination en matière de langues officielles, mais aussi à travailler de concert avec le président du Conseil du Trésor, M. Scott Brison, que vous aurez l'occasion de rencontrer, avec ma collègue Judy Foote, responsable des Services publics, et également avec mon collègue John McCallum. Travailler avec mes collègues sera la meilleure façon d'obtenir une approche beaucoup plus globale, je dirais même holistique, afin d'améliorer notre appui et notre réponse aux différentes communautés linguistiques en situation minoritaire, mais également afin de promouvoir le bilinguisme et le respect de la Loi sur les langues officielles au sein de l'appareil fédéral.

La sénatrice Poirier : Aux yeux des Canadiens, il est important d'avoir une personne qui veille à la dualité linguistique de notre pays, par l'entremise d'un ministère. Au sein de votre Cabinet, qui est maintenant responsable des langues officielles? Vers qui les gens doivent-ils se tourner?

Mme Joly : C'est à moi qu'incombe la tâche d'assurer la coordination liée aux langues officielles et, en moi, vous trouverez une alliée de la défense des droits linguistiques, mais

minority communities. This is a shared responsibility, and it is a priority for all of my colleagues, in particular the ones I mentioned in my earlier response.

Senator Poirier: If someone has a question about official languages, in any area, should they contact the ministers you mentioned, or would you pass on the message?

Ms. Joly: Come see me and I can help get you an answer. If my colleagues need to get involved as part of their various responsibilities, I would be happy to work with them as well.

Senator Fraser: Thank you very much for being here, Minister. Welcome to the Senate of Canada. I hope that this will not be the last time you are here.

Ms. Joly: Surely not.

Senator Fraser: I have two separate questions. As you may know, just before you arrived, we met representatives from the Quebec Community Groups Network, who represent Quebec's English-speaking community. I would like to know whether to plan on meeting with them to discuss the needs and priorities of anglophones in Quebec, and, more specifically, their participation in the 150th anniversary celebrations.

Ms. Joly: That goes without saying. My team has already set up a meeting, in fact. Although I cannot say that I have already met all the stakeholders, I have already met a number of parties involved. In a former life, I had the opportunity to work with Ms. Martin-Laforge, and it will be a pleasure for me to see her again. I would, of course, be happy to initiate this conversation.

In general, I look forward to hearing the proposed plans for the 150th anniversary of Confederation. You must know that a number of plans have been presented, including community projects that are specific to a region instead of Canada as a whole, and a number of worthwhile projects are connected to linguistic duality. However, no plans have been announced. That is why I am not at liberty to share the plans for the 150th anniversary that promote linguistic duality today, but there will certainly be some, for both francophone minority communities and anglophone minority communities.

Senator Fraser: I was fascinated by your comments about establishing a free, online service for learning and retaining French and English as second languages. Are we talking about fully developed language courses?

Ms. Joly: This is an idea — a plan — that was part of our election platform. It is written in my mandate letter, and the Prime Minister asked me to look at how we can improve access to

également de la promotion de la vitalité des communautés linguistiques en situation minoritaire. Cette responsabilité est partagée, et il s'agit d'une priorité pour l'ensemble de mes collègues, particulièrement ceux que j'ai mentionnés un plus tôt dans le cadre de ma réponse.

La sénatrice Poirier : Si quelqu'un a une question touchant les langues officielles, peu importe le domaine, doivent-ils communiquer avec les ministres dont vous avez fait mention ou est-ce vous qui faites le relais?

Mme Joly : Venez me voir, je pourrai vous aider à répondre, au besoin et, le cas échéant, si mes collègues sont appelés à être impliqués en fonction de leurs différentes responsabilités, je serai heureuse de travailler avec eux également.

La sénatrice Fraser : Madame la ministre, je vous remercie beaucoup d'être venue nous rencontrer, et je vous souhaite la bienvenue au Sénat du Canada. J'espère que ce ne sera pas la dernière fois.

Mme Joly : Non, sûrement pas.

La sénatrice Fraser : J'ai deux questions très distinctes. Comme vous le savez peut-être, juste avant que vous n'arriviez, nous avons rencontré les représentants du Quebec Community Groups Network qui représente la communauté d'expression anglaise du Québec. J'aimerais vous demander si vous avez l'intention de les rencontrer pour discuter des besoins et des priorités liés à la situation des anglophones du Québec et, plus particulièrement, de leur participation aux célébrations du 150^e anniversaire.

Mme Joly : Cela va de soi. D'ailleurs, mon équipe a déjà fixé une rencontre à ce sujet. Même si je ne peux pas vous dire que j'ai déjà rencontré tous les intervenants, j'ai tout de même déjà rencontré plusieurs parties prenantes. J'ai eu l'occasion, dans une ancienne vie, de collaborer avec Mme Martin-Laforge, et ce sera un plaisir pour moi de la revoir. Je serai heureuse, bien entendu, d'initier ce dialogue.

De façon générale, j'ai hâte d'entendre les projets proposés pour le 150^e anniversaire de la Confédération. Vous devez savoir que plusieurs projets ont été présentés, des projets communautaires qui visent une région plutôt que des projets pancanadiens, et dont plusieurs projets intéressants sont en lien avec la dualité linguistique. Par contre, aucun projet n'a encore été annoncé. C'est pour cette raison que je n'ai pas le privilège de vous révéler aujourd'hui, tous les projets liés au 150^e anniversaire qui font la promotion de la dualité linguistique, mais il y en aura très certainement, autant pour les communautés francophones en situation minoritaire que pour les communautés anglophones en situation minoritaire.

La sénatrice Fraser : J'ai été fascinée lorsque vous avez parlé de l'établissement d'un service en ligne gratuit d'apprentissage et de maintien du français et de l'anglais langue seconde. Est-ce qu'on parle de cours de langue tout à fait élaborés, complets?

Mme Joly : C'est un projet, une idée qui faisait partie de notre plateforme électorale. Ce projet est inscrit dans ma lettre de mandat et le premier ministre m'a demandé de me pencher sur la

this type of service online. I am working closely on this project with my parliamentary secretary, as well as my colleagues at Canadian Heritage.

Senator Fraser: Would it be a matter of offering language courses, or would Canadians be given links to learning services?

Ms. Joly: The goal is to improve access to these services, but my team and I are currently looking at all possible scenarios. We are trying to look at how we can develop this project. My parliamentary secretary and my colleagues have been working on this file for the past 150 days.

In the coming months, I will be able to explain the government's approach on this matter.

Senator Dagenais: It is a pleasure to have you here, Minister. I do not normally serve on this committee, so it is a privilege for me to ask you questions.

Ms. Joly: It is a privilege to have you here.

Senator Dagenais: Thank you very much. My first question has to do with CBC/Radio-Canada. As you know, Radio-Canada has undergone significant cuts in recent years, in particular in the regional services available to francophone communities in a number of our country's remote regions. Radio-Canada executives justified their decision by claiming that the government had reduced funding for CBC/Radio-Canada. Your budget contains \$675 million for Radio-Canada.

Have you ensured that this amount will allow for Radio-Canada to restore regional services in remote communities?

Ms. Joly: That is a very good question. As you said, we have allocated \$675 million to CBC/Radio-Canada over a period of five years. CBC/Radio-Canada operates at arm's length from the government, so it develops its own programming. However, we agreed on three criteria for the reinvestment, and one of those is improved access to local, regional content in both official languages, across the country.

I think that, with our investments, CBC/Radio-Canada is in a better position than ever to offer local news, stories and information that are relevant to the different communities. I sincerely hope that this investment will be used appropriately, not only so we can offset the harmful effects of the previous government's cuts, but also so we can invest in improving the information from the different communities, with a view to supporting linguistic vitality.

façon dont nous pouvons améliorer l'accès à ce type de services en ligne. Je travaille étroitement sur ce projet avec mon secrétaire parlementaire, ainsi qu'avec mes collègues au sein de Patrimoine canadien.

La sénatrice Fraser : Est-ce qu'il s'agit d'offrir des cours de langue ou des liens qui dirigeraient les citoyens vers des services d'apprentissage?

Mme Joly : Le but est d'améliorer l'accès à ces services, mais mon équipe et moi en sommes à examiner tous les scénarios possibles. Nous tentons de trouver de quelles façons nous pouvons élaborer ce projet. Mon secrétaire parlementaire et mes collègues travaillent activement sur ce dossier depuis les 150 derniers jours déjà.

J'aurai l'occasion, au cours des prochains mois, de vous expliquer ce qu'il en est de notre approche gouvernementale dans ce dossier.

Le sénateur Dagenais : C'est un plaisir pour moi de vous accueillir, madame la ministre. Je ne siège habituellement pas à ce comité. C'est donc un privilège pour moi de pouvoir vous poser des questions.

Mme Joly : C'est un privilège de vous avoir ici.

Le sénateur Dagenais : Merci beaucoup, madame. Ma première question concerne la Société Radio-Canada. Comme vous le savez, Radio-Canada a fait des coupures significatives, au cours des dernières années, dans les services régionaux offerts à des communautés francophones dans plusieurs régions éloignées du pays. Les dirigeants de la société ont justifié leur décision en disant que le gouvernement avait réduit le financement de Radio-Canada. On a constaté dans votre budget des investissements de 675 millions de dollars en faveur de Radio-Canada.

Avez-vous pris des mesures pour vous assurer que ce montant puisse servir à rétablir le service régional de Radio-Canada offert aux communautés éloignées?

Mme Joly : C'est une très bonne question. Comme vous l'avez si bien dit, nous venons de consacrer 675 millions de dollars sur une période de cinq ans à Radio-Canada. Radio-Canada est indépendante du gouvernement, donc indépendante dans l'élaboration de sa programmation. Cependant, nous nous sommes entendus sur trois critères en ce qui a trait aux réinvestissements, et l'un d'entre eux est d'offrir un meilleur accès à du contenu, local et régional, dans les deux langues officielles, partout au pays.

Je crois que Radio-Canada, grâce à nos investissements, se retrouve dans une situation où, plus que jamais, elle pourra offrir des nouvelles locales, des histoires et des informations qui sont pertinentes aux différentes communautés. J'espère donc profondément que cet investissement sera utilisé à bon escient afin que l'on puisse non seulement contrecarrer les effets pernicieux des coupures du gouvernement précédent, mais au-delà de cela, que l'on puisse investir afin d'améliorer

Senator Dagenais: I understand that you will ensure that this money is properly spent?

Ms. Joly: We will work together to develop an accountability plan so that, eventually, we can focus securing sound investments in our public broadcaster.

Senator Dagenais: I saw you on Saturday at the funeral for Jean Lapierre, which I also attended, as did representatives from all political parties. I was reminded that for years, Jean Lapierre had been critical of the poor quality of the French-language services provided by Air Canada. I will add that the French-language services provided by American Airlines between Montreal and Dallas are often better than those of Air Canada between Montreal and Toronto.

What do you know about this situation, which I consider unacceptable? Can you assure us that you will take steps to make sure that Air Canada respects the Official Languages Act and Canadian francophones?

Ms. Joly: That matter falls within the purview of my colleague, Marc Garneau, the Minister of Transport. It goes without saying that, in connection with the new bill before the House, respect for the Official Languages Act is one of the conditions that Air Canada must comply with. Of course I'm concerned about this issue, and I will follow it closely. It's one thing to say that the law must be obeyed, but it's another to obey it. I'm prepared to hear all complaints on this subject and to find solutions to ensure that the law is obeyed.

Senator Rivard: Welcome, Madam Minister. I would like to ask you about your presentation. In your mandate letter, you explained that official languages are a concern for more than just one department. You're right, and one of those departments is the Department of Justice.

In my seven and a half years in the Senate, I have seen minority governments, the previous majority government, and now, your majority government.

Can you tell me if, for the 150th anniversary of Confederation, you considered introducing a bill requiring all future Supreme Court justices to express themselves in both official languages? As you may recall, the former NDP MP, Yvon Godin, made several attempts but never managed to get his bill past the House of Commons and into the Senate so it could be passed here. I think it would be a good idea to introduce such a bill to mark the anniversary.

Ms. Joly: That's a good idea. During the election campaign, we said that appointing bilingual justices to the Supreme Court was a priority for us. The Prime Minister mentioned that again

l'information qui provient des différentes communautés, et ce, surtout pour appuyer la vitalité linguistique.

Le sénateur Dagenais : Je comprends donc que vous allez vous assurer que ces sommes seront bien dépensées?

Mme Joly : Nous allons travailler ensemble pour élaborer un plan de reddition de comptes de sorte que, à terme, nous puissions favoriser l'octroi d'investissements sains à notre radiodiffuseur public.

Le sénateur Dagenais : Je vous ai aperçue samedi dernier aux funérailles de Jean Lapierre, auxquelles j'ai assisté également, tout comme des représentants de toutes les classes politiques confondues. Cela m'a rappelé que Jean Lapierre dénonçait depuis des années la piètre qualité du service en français offert par Air Canada. J'ajouterais que le service en français d'American Airlines entre Montréal et Dallas est souvent meilleur que celui d'Air Canada entre Montréal et Toronto.

Que savez-vous de cette situation que je qualifierais d'inacceptable? Pouvez-vous nous assurer que vous allez agir de façon à ce qu'Air Canada respecte la Loi sur les langues officielles, et les francophones du pays?

Mme Joly : C'est un sujet qui relève des compétences de mon collègue, Marc Garneau, ministre des Transports. Il va de soi, notamment dans le cadre du nouveau projet de loi dont est saisie la Chambre, que le respect de la Loi sur les langues officielles fait partie des conditions qu'Air Canada doit respecter. Il s'agit évidemment d'un dossier qui me préoccupe et auquel j'accorderai une grande attention. C'est une chose de dire que l'on doit respecter la loi, mais c'en est une autre de bien la respecter. Je suis prête à entendre toute forme de doléances à ce sujet, et surtout de trouver des solutions afin que la loi soit respectée.

Le sénateur Rivard : Madame la ministre, bienvenue. J'aimerais revenir à votre présentation. Dans votre lettre de mandat, vous expliquez qu'il est important de toujours se rappeler que les langues officielles concernent plusieurs ministères. Vous avez raison, puisqu'elles concernent, entre autres, le ministère de la Justice.

Depuis les sept années et demie que je suis au Sénat, il y a eu des gouvernements minoritaires, il y a eu le gouvernement majoritaire de l'ancien gouvernement et, à l'heure actuelle, votre gouvernement est largement majoritaire.

Pouvez-vous me dire si, à l'occasion du 150^e anniversaire de la Confédération, vous avez pensé présenter un projet de loi qui obligerait les futurs juges de la Cour suprême à s'exprimer dans les deux langues officielles? On se souvient que, malgré plusieurs tentatives, l'ancien député du NPD, Yvon Godin, n'a jamais réussi à traverser la barrière de la Chambre des communes afin que le projet de loi puisse se rendre au Sénat pour y être adopté. Je crois qu'il serait pertinent, pour souligner cet anniversaire, que l'on puisse présenter un tel projet de loi.

Mme Joly : C'est une bonne idée. Lors de la campagne électorale, nous avons mentionné qu'il s'agissait d'une priorité pour nous de nommer des juges bilingues à la Cour

just recently. I am following this file closely, and I am working on it with my colleague, the Minister of Justice, Jody Wilson-Raybould. I can assure you that it is a priority for us.

Senator Rivard: I wish you good luck in getting that bill passed.

Senator McIntyre: Thank you for your presentation, Madam Minister. I understand that this is your first appearance before a Senate committee.

Ms. Joly: I have appeared before the Standing Senate Committee on Transport and Communications, the equivalent of a Canadian Heritage committee. I'm very happy to be here.

Senator McIntyre: When you took office, you were given a ministerial mandate, a specific mission with respect to official languages. Of the commitments listed in your mandate letter, which ones are your top priorities? Did you talk about the new plan for official languages in your speech?

Ms. Joly: It goes without saying that our biggest undertaking with respect to official languages during my mandate will be to draft not just a roadmap, but a genuine game plan. We will begin consultations next year with a view to implementing the plan in 2018. We are in the process of wrapping up the former government's plan. We have also tackled some urgent files that were not included in the current plan, and one of those is immigration, which is crucial. Mr. McCallum and I were members of the ministerial committee on Syrian refugees, and we had discussions with minority language communities about issues related to integrating refugees. We then met with the Commissioner of Official Languages. It didn't take long for us to agree to relaunch the program I mentioned earlier.

The roadmap has its limitations, but we have come up with some solutions. As the Minister of Canadian Heritage, my mission is to draft a new multi-year plan by 2018.

Senator McIntyre: In your speech and your notes, you mentioned a free online service for learning and maintaining proficiency in English and French as second languages. Can you provide more details about that? When will you be acting on that promise?

Ms. Joly: The Prime Minister asked me to look at various scenarios for providing online second language learning. I'm working closely with Randy Boissonnault, my parliamentary secretary, and with teams overseen by Mr. Lussier and

suprême. Encore récemment, le premier ministre l'a mentionné de nouveau. C'est un dossier que je suis de très près et sur lequel je collabore avec ma collègue, la ministre de la Justice, Jody Wilson-Raybould. Soyez assurés qu'il s'agit d'une priorité pour nous.

Le sénateur Rivard : Je vous souhaite bonne chance pour que ce projet de loi soit adopté.

Le sénateur McIntyre : Merci, madame la ministre, de votre présentation. Je comprends qu'il s'agit de votre première comparution devant un comité sénatorial.

Mme Joly : J'ai déjà comparu devant le Comité sénatorial permanent des transports et des communications, soit l'équivalent d'un comité sur le patrimoine canadien. Je suis très contente d'être ici.

Le sénateur McIntyre : Dès votre entrée en fonction, on vous a confié un mandat ministériel, c'est-à-dire une mission spécifique en matière de langues officielles. Parmi les engagements énoncés dans votre lettre de mandat, lesquels seront traités en priorité? Avez-vous parlé du nouveau plan sur les langues officielles dans votre allocution?

Mme Joly : Il va de soi que notre grand projet en matière de langues officielles au cours de mon mandat sera l'élaboration, non seulement d'une feuille de route, mais d'un véritable plan de match. Nous entamerons des consultations l'an prochain pour assurer la mise en vigueur de ce plan en 2018. Nous sommes en voie de finaliser la mise en œuvre du plan qui avait été préparé par l'ancien gouvernement. Entre-temps, nous avons abordé certains dossiers urgents dont on n'avait pas tenu compte dans le cadre du plan actuel, notamment en ce qui concerne la question de l'immigration, qui est primordiale. M. McCallum et moi avons siégé au comité ministériel sur les réfugiés syriens, où nous avons eu l'occasion de tenir des discussions avec les diverses communautés linguistiques en situation minoritaire sur les enjeux liés à l'intégration des réfugiés. Par la suite, nous avons rencontré le commissaire aux langues officielles. Nous nous sommes rapidement entendus pour relancer le programme dont je vous ai déjà parlé.

Malgré que la feuille de route ait ses limites, nous avons tout de même proposé certaines solutions. En tant que ministre du Patrimoine canadien, j'ai pour mission d'élaborer un nouveau plan pluriannuel d'ici 2018.

Le sénateur McIntyre : Dans votre allocution ainsi que dans vos notes, vous avez mentionné l'élaboration d'un service en ligne gratuit d'apprentissage et de maintien du français et de l'anglais langue seconde. Pouvez-vous apporter des précisions à ce sujet? Quand comptez-vous honorer cet engagement?

Mme Joly : Le premier ministre m'a demandé d'examiner divers scénarios afin de fournir un accès en ligne à des services d'apprentissage de la langue seconde. Je travaille étroitement avec Randy Boissonnault, secrétaire parlementaire, et avec l'équipe de

Mr. Gauthier at Canadian Heritage to come up with various options. We will be taking action on this part of our mandate this year.

Senator Gagné: In a former life, I sometimes got very excited about official languages action plans or the Dion plan, as it was known, or the roadmap. I don't want to date myself, but I've seen quite a few. You say that you will be coming up with a game plan. I have to say that the past few years have been difficult for minority francophone communities as well as for anglophone communities in Quebec. A close look at the annual reports on official languages for 2012-13 and 2013-14 shows that budgets have shrunk in recent years except for in a few areas. That has a significant impact on communities. Has your department had a chance to assess the impact on minority communities?

Ms. Joly: That's a very good question. I will let my assistant deputy minister speak to that, and then I will share my thoughts.

Hubert Lussier, Assistant Deputy Minister, Citizenship, Heritage and Regions, Canadian Heritage: Budgets fluctuate from year to year, but most of the official language programs have not seen cuts. Remarkably, budgets for Canadian Heritage, Justice, economic development agencies, and so on, have been maintained. However, since those budgets were not indexed, inflation took its toll, resulting in relatively less money for community groups. Every five years, there is a review of all of the programs in the roadmap and all Canadian Heritage programs. The last one was three years ago. A review is under way, and the results will be available in about 18 months.

Ms. Joly: In light of that information and the opportunity to examine the tax base, I decided to tackle two issues that various organizations had raised with respect to support for minority language communities. The first is that Canadian Heritage funds arrive late in the fiscal year. That was the case for minority language communities and many arts and culture organizations across the country. As minister, I have to sign about 8,000 contributions per year, which is 30 per day. Today is a very busy day for me, and I most likely won't have time to sign those 30 contributions. That probably won't change for the better this week, so on Sunday, I'll have to sign about 200 contributions ranging from \$1,000 to \$10 million. I have delegated some of my powers to regional authorities across the country, so they'll be responsible for contributions up to \$75,000. That's a first for Canadian Heritage. Because

M. Lussier et de M. Gauthier au sein du ministère du Patrimoine canadien afin de proposer divers scénarios. Au cours de l'année, nous serons en mesure de donner suite à cette responsabilité qui nous a été confiée.

La sénatrice Gagné : Dans mon ancienne vie, j'ai parfois été emballée par les plans d'action sur les langues officielles ou par le plan Dion, comme on l'a déjà appelé, ou la feuille de route. Sans vous dévoiler mon âge, j'en ai vu plusieurs. Ainsi, vous comptez présenter éventuellement un plan de match. Il faut dire que les dernières années ont été difficiles pour les communautés francophones en situation minoritaire. Il en est de même pour les communautés anglophones du Québec. Lorsqu'on examine le rapport annuel sur les langues officielles de 2012-2013 et celui de 2013-2014, on constate que les enveloppes ont diminué au cours des dernières années, à l'exception de quelques volets. Cela entraîne des répercussions importantes sur les communautés. Votre ministère a-t-il eu la chance d'en évaluer l'impact sur les communautés en situation minoritaire?

Mme Joly : Vous posez une très bonne question. Je donne la parole à mon sous-ministre adjoint puis, je vous ferai part de mes conclusions.

Hubert Lussier, sous-ministre adjoint, Citoyenneté, patrimoine et régions, Patrimoine canadien : Les budgets fluctuent d'année en année, mais la grande majorité des programmes axés sur les langues officielles n'ont pas subi de compressions. Les budgets ont été maintenus de façon remarquable à Patrimoine Canadien, au ministère de la Justice et au sein des agences de développement économique, et cetera. Toutefois, comme il n'y a pas eu d'indexation, l'inflation a grugé les budgets, ce qui s'est traduit par une baisse relative des revenus au sein des groupes communautaires. Tous les cinq ans, une évaluation a lieu pour l'ensemble des programmes inscrits dans la feuille de route et pour ceux de Patrimoine canadien. La dernière remonte à trois ans. Une évaluation est en cours et les résultats seront publiés dans environ 18 mois.

Mme Joly : Compte tenu de cette information et de la possibilité d'examiner l'assiette financière, j'ai voulu tout de suite aborder deux enjeux qui avaient été soulevés par les différentes organisations au chapitre de l'appui aux communautés linguistiques en situation minoritaire. Le premier enjeu porte sur le fait que les fonds octroyés par Patrimoine canadien arrivaient tard dans le cycle financier. C'était le cas pour les communautés linguistiques en situation minoritaire et pour bon nombre d'organismes dans le domaine des arts et de la culture partout au pays. En tant que ministre, j'ai environ 8 000 contributions à signer chaque année, soit 30 par jour. Aujourd'hui, j'ai une journée très chargée, et je n'aurai sans doute pas l'occasion de signer ces 30 contributions. Ce sera sans doute le même refrain toute la semaine. Donc, dimanche, j'aurai à signer environ 200 contributions se chiffrant de 1 000 \$ jusqu'à

of that change, organizations will get their cheques four to six months sooner than before, which will be good for their cash flow.

At times, delays and uncertainty forced many organizations to borrow money to fund their operations until the cheque from Canadian Heritage arrived. This delegation of powers, which will cover 90 per cent of Canadian Heritage's contributions, will also enable us to work on multi-year agreements lasting into 2018. When I was in Whitehorse, Yukon, I announced a two-year contribution for an organization that helps francophone women in minority communities in Yukon. It's the first time my department has had an initiative like that. The delegation of powers improves efficiency and predictability, and I have to say that it mitigates the slightly partisan feel and enables us to make things feel more personalized.

Here in Ottawa, I cannot be aware of what all organizations across the country are dealing with. Canadian Heritage staff, whether they're from the east or the west, do remarkable work. They know these organizations well, and they work closely with them every day. In the spirit of collaborating with public servants, and with a view to providing the best possible services to Canadians, I decided to delegate some of my powers. I'm trying to tackle real issues, and I think that people across the country appreciate my efforts.

The Chair: Before we move on to the second round of questions, Madam Minister, I would like to clarify for those listening that the bill to make bilingualism mandatory for Supreme Court justices was studied in the Senate, but then prorogation happened. The bill was passed in the House of Commons and came before the Senate. We talked about it, but the bill died with prorogation.

Senator Rivard: As they say, it died on the Order Paper.

The Chair: Exactly. Madam Minister, I would like to take this opportunity to ask you a question. The Senate committee tabled a report last June entitled "Aiming Higher: Increasing bilingualism of our Canadian youth". We are waiting for the government's response to our report. I have received copies of letters that five organizations sent you in which they thanked our committee for undertaking that study and endorsed our recommendations. Those recommendations had to do with what Canadian Heritage could do to increase bilingualism among our youth, which has not increased proportionately as we might have wished. I believe that 17 per cent of young people aged 15 to 19 are bilingual. That is not very high.

10 millions de dollars. J'ai délégué certains de mes pouvoirs aux autorités régionales dans l'ensemble du pays, qui seront responsables des contributions de 75 000 \$ et moins. C'est une première dans l'histoire de Patrimoine canadien. Grâce à cette mesure, les organisations recevront leur chèque quatre à six mois plus tôt qu'auparavant, ce qui sera avantageux pour leur flux de trésorerie.

Étant donné les délais et l'incertitude, bon nombre d'organisations devaient parfois faire un emprunt pour financer leurs opérations en attendant de toucher le chèque de Patrimoine canadien. Cette délégation de pouvoirs, qui touche 90 p. 100 des contributions de Patrimoine canadien, vise également à nous permettre de travailler sur des ententes multi-annuelles jusqu'en 2018. Lorsque je me suis rendue à Whitehorse, au Yukon, j'ai eu l'occasion d'annoncer, à une organisation qui vient en aide aux femmes francophones du Yukon en situation minoritaire, une contribution étalée sur deux ans. C'est la première fois qu'une telle initiative voit le jour au sein de mon ministère. Cette délégation de pouvoirs améliore l'efficacité et la prévisibilité et, je dois avouer, atténue l'aspect un peu partisan, tout en permettant de développer la capacité de personnalisation.

À Ottawa, je ne peux pas être au courant de toutes les réalités de l'ensemble des organisations aux quatre coins du pays. Les employés de Patrimoine canadien, de l'Est ou de l'Ouest, font un travail remarquable. Ils connaissent à fond les organisations et travaillent étroitement avec eux quotidiennement. Dans un esprit de collaboration avec les fonctionnaires et dans le but d'optimiser les services offerts aux citoyens, j'ai décidé de déléguer certains de mes pouvoirs. J'essaie de m'attaquer à des enjeux réels, et je crois que mes efforts ont été salués partout au pays.

La présidente : Avant de passer au deuxième tour de questions, madame la ministre, j'aimerais préciser à nos auditeurs que le projet de loi visant à faire du bilinguisme un critère obligatoire quant à la nomination des juges à la Cour suprême a fait l'objet d'un examen au Sénat. Toutefois, il y a eu une prorogation. Le projet de loi avait été adopté à la Chambre des communes et nous l'avions reçu au Sénat. Nous en avons discuté, mais il y a eu prorogation, et le projet de loi est tombé.

Le sénateur Rivard : Comme on dit en français, il est mort au Feuilleton.

La présidente : Exactement. Madame la ministre, j'aimerais prendre l'occasion de vous poser une question. Le comité sénatorial a déposé un rapport en juin dernier, intitulé *Viser plus haut : augmenter le bilinguisme de nos jeunes Canadiens*. D'ailleurs, nous attendons une réponse du gouvernement suite à notre rapport. Justement, j'ai reçu copie de lettres que cinq organismes vous ont envoyées, dans lesquelles ils remercient notre comité d'avoir entrepris cette étude et appuient nos recommandations. Ces recommandations s'articulaient autour du fait que le ministère du Patrimoine canadien pourrait en faire davantage pour augmenter le niveau de bilinguisme de nos jeunes, qui n'a pas augmenté de façon proportionnelle comme nous

What can we do to improve that? What can your department do to promote bilingualism? I know that we talked a bit about that this evening, but what else can we do?

Ms. Joly: There are a few things we can do to promote bilingualism among youth. I mentioned student exchanges. That will definitely happen as part of Canada's 150th anniversary. In budget 2016, we also planned for summer jobs for youth that will promote official languages. That's another example.

Also, more generally, cabinet's first ministerial initiative after being sworn in was to announce the return of the long-form census, which is essential to understanding the vitality of linguistic communities and to assessing rates of bilingualism.

I hear you, and this is certainly something I'll be talking about with various organizations across the country as we develop our multi-year plan. This issue is something we talked about as we were developing our election platform. Mr. Dion, whom you know very well and who is my colleague at Foreign Affairs, helped develop that platform, as did my colleague, Mauril Bélanger. That is where we came up with the idea of an online tool, and that's why the Prime Minister gave me a mandate to look at all of the options for implementing the project and for improving online access to official language learning. That is the reasoning behind the idea.

Senator McIntyre: I would like to add something to that question. The Chair mentioned our Senate report, but there is a second report, if I'm not mistaken, by the Commissioner of Official Languages, specifically his 2012-13 report, in which he asked the Minister of Canadian Heritage to take steps to increase Canadians' French-English bilingualism by 2017. I'm sure you're aware of that report, Madam Minister.

Ms. Joly: Yes, and that's why I mentioned the online official languages learning tool. However, I also want to let you know that some funds in the current roadmap have not been spent. My colleague, Jean-Yves Duclos, Minister of Families, Children and Social Development, recently announced \$3.6 million to support various initiatives that promote the linguistic vitality of various communities.

I hear what you are saying about bilingualism. It is a fundamental issue, a priority, but it's not easy. I think we must address it with humility, but also with determination. That is why

l'aurions voulu. Je crois qu'il s'agit du taux de bilinguisme de 17 p. 100 chez les jeunes âgés de 15 à 19 ans. Ce n'est pas énorme.

Que peut-on faire pour l'augmenter? Que peut faire votre ministère pour tenter de promouvoir le bilinguisme? Je sais que nous en avons parlé un peu ce soir, mais que peut-on faire davantage?

Mme Joly : En matière de promotion du bilinguisme auprès des jeunes, il y a différentes choses : je vous ai parlé des échanges étudiants. Ce sera certainement le cas dans le cadre du 150^e anniversaire du Canada. Nous avons aussi prévu, dans notre budget de 2016, des emplois d'été pour les jeunes qui visent à faire la promotion des langues officielles. Donc, voilà un autre exemple.

De plus, de façon générale, la première initiative ministérielle entreprise à la suite de notre assermentation au conseil des ministres a été l'annonce du rétablissement du long formulaire de recensement, qui est essentiel à la compréhension de la vitalité des communautés linguistiques et, notamment, à l'évaluation du taux de bilinguisme.

Cependant, je vous entends, et c'est certainement un sujet dont j'aurai l'occasion de discuter avec les différentes organisations partout au pays au cours de l'élaboration du plan pluriannuel. Cette question faisait partie des réflexions qui ont alimenté l'élaboration de notre plateforme électorale. Monsieur Dion, que vous connaissez très bien et qui est mon collègue aux Affaires étrangères, a participé à l'élaboration de cette plateforme, ainsi que mon collègue, Mauril Bélanger. Voilà comment est née l'idée de l'outil en ligne et la raison pour laquelle le premier ministre m'a donné le mandat d'étudier tous les scénarios liés à la mise en œuvre de ce projet, en fin de compte, pour améliorer l'accès en ligne à l'apprentissage des langues officielles. C'est dans cette optique que cette idée a été mise de l'avant.

Le sénateur McIntyre : J'aimerais ajouter quelque chose à cette question. Madame la présidente a évoqué notre rapport sénatorial. Cependant, il existe un deuxième rapport, si je ne m'abuse, celui du commissaire aux langues officielles, et plus particulièrement, son rapport de 2012-2013 dans lequel il demande à la ministre du Patrimoine canadien de prendre des mesures pour rehausser le niveau de bilinguisme français-anglais des Canadiens d'ici 2017. Je suis convaincu, madame la ministre, que vous avez pris connaissance de ce rapport.

Mme Joly : Oui, et voilà pourquoi je vous ai parlé de l'outil en ligne d'apprentissage des langues officielles. Cependant, je tiens aussi à vous dire que certaines enveloppes n'avaient pas encore été dépensées dans le cadre de cette fameuse feuille de route qui est présentement en vigueur. Or, mon collègue Jean-Yves Duclos, ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, a récemment annoncé 3,6 millions de dollars pour appuyer différentes initiatives visant à promouvoir la vitalité linguistique des différentes communautés.

Je prends note de vos commentaires sur la question du bilinguisme. C'est une question fondamentale, qui est prioritaire, mais qui n'est pas facile. Je pense qu'il faut

our government is quite hopeful about its new game plan to support the vitality of linguistic communities, and to ensure that the level of bilingualism is increased in Canada.

Senator Poirier: My question is about Canada's 150th anniversary, which you talked about. The budget mentions international celebrations. Can you give us more details on things like location, associated costs, and who will be participating?

Ms. Joly: The budget for the anniversary of Confederation is \$200 million, of which \$80 million is for pan-Canadian signature projects. I talked about those earlier: student exchanges, the SESQUI project, which is made up of geodesic domes that will travel to 50 different communities across the country and be more or less the 2017 version of the 1967 IMAX project. That money is for pan-Canadian initiatives.

There is also \$100 million for community initiatives to allow every riding in Canada to develop a project to celebrate Canada's 150th anniversary. There will also be celebrations for major events that will be held mostly in Ottawa to celebrate Canada's birthday.

The budget also includes \$35 million for a cultural export strategy. Some of the funding will go toward promoting the 150th anniversary abroad. This will happen mainly through our embassies. I am working with my colleague, Stéphane Dion, Minister of Foreign Affairs, on this to ensure international representation. Our goal is clear and twofold: we want to attract tourists from around the world, here, and on the international stage, and we want to position Canada's trademark favourably around the globe. Of course, the 150th initiative is perfect for achieving these two objectives.

Senator Poirier: You also said that you are working with your partners to ensure that all Canadians have the opportunity to take part in local, national, and international celebrations. Who are those partners?

Ms. Joly: We have several partners, from Réalisations Inc. to our partners on the SESQUI project. I could name hundreds because in actual fact, it is rarely Canadian Heritage that develops the projects. The projects are presented to the 150th secretariat. For example, up to \$450 million in projects have been submitted as part of the pan-Canadian projects and there is only \$80 million in the budget. We have made our selections among those projects, as we have for the \$100 million budget for community projects.

l'aborder avec humilité, mais aussi avec détermination. Voilà pourquoi notre gouvernement met beaucoup d'espoir dans la rédaction d'un nouveau plan de match pour appuyer la vitalité des communautés linguistiques, mais aussi pour veiller à augmenter le niveau de bilinguisme au pays.

La sénatrice Poirier : Ma question concerne le 150^e anniversaire du Canada, dont vous avez déjà parlé. Dans le budget, on mentionne les célébrations internationales. Pouvez-vous nous en donner plus de détails, comme l'endroit, les coûts qui y sont associés et les participants?

Mme Joly : Le budget du 150^e anniversaire de la Confédération est de 200 millions de dollars; 80 millions de dollars sont consacrés à des initiatives signature, soit des projets pancanadiens. Je vous en ai parlé un peu tantôt : il s'agit des échanges étudiants, du projet SESQUI, composé de dômes géodésiques qui se rendront dans 50 différentes collectivités à travers le pays, et qui ressemble un peu à la version 2017 du projet IMAX de 1967. Cette enveloppe est donc consacrée à des initiatives pancanadiennes.

Il y a aussi 100 millions de dollars qui sont consacrés aux initiatives communautaires. L'objectif de ce volet est de permettre à chacune des circonscriptions du pays d'élaborer un projet pour célébrer le 150^e anniversaire. Par la suite, il y aura également des célébrations pour les grands événements qui auront lieu surtout à Ottawa pour célébrer la Fête du Canada.

Par ailleurs, le budget prévoit 35 millions de dollars en faveur d'une stratégie d'exportation culturelle. Dans ces circonstances, certains de ces fonds seront utilisés pour faire la promotion du 150^e anniversaire à l'étranger. Cela se déroulera surtout par l'intermédiaire de nos différentes ambassades, et je travaille de concert avec mon collègue, Stéphane Dion, ministre des Affaires étrangères, sur ce dossier pour qu'il y ait une représentation à l'échelle internationale. Notre objectif est clair, et il est double : nous voulons tenter d'attirer des touristes de partout au monde, ici et sur la scène internationale, et nous voulons positionner de façon favorable la marque du Canada à travers la planète. Bien entendu, l'initiative du 150^e est parfaite pour soutenir ces deux objectifs.

La sénatrice Poirier : Vous avez également mentionné que vous allez collaborer avec vos partenaires pour veiller à ce que tous les Canadiens aient la chance de prendre part aux célébrations locales, nationales et internationales. Pourriez-vous nous dire qui sont vos partenaires?

Mme Joly : Nous en avons plusieurs, qu'il s'agisse de Réalisations Inc. ou de nos partenaires pour la réalisation du projet SESQUI. Je pourrais vous en donner des centaines, parce qu'en réalité, c'est rarement Patrimoine canadien qui élabore les projets. Les projets sont présentés au secrétariat du 150^e. Par exemple, dans le cas du fonds de 80 millions de dollars qui est prévu pour les projets pancanadiens, il y a jusqu'à 450 millions de dollars de projets qui ont été soumis, et nous n'avons que

We know that the projects submitted by organizations across the country, in every corner of Canada, represent a total of roughly \$500 million. Some of these projects applied for funding from \$50,000 to \$5 million. We have also made an agreement with community foundations, which includes 191 foundations across the country, to have them provide subsidies for a maximum of \$15,000 in order to support small projects across the country.

For the 150th anniversary, we are taking a bottom-up approach to support the communities across the country, in every riding, in order to achieve a far more communal approach to the 150th celebrations.

Senator Poirier: Have the projects been approved? Is the process over, or has it started?

Ms. Joly: Almost all the pan-Canadian signature projects have been approved. As you know, as soon as we were elected we quickly tried to provide a new direction to a number of files. We found that four themes were not sufficiently supported in the former government's vision, as I mentioned in my opening speech. I am talking about youth, the environment, reconciliation with Indigenous peoples, and inclusion and diversity, including linguistic duality.

That is why we worked to have projects that could be approved, but that also respect these themes. Now, we are at the stage where we are starting to approve the community projects, but the proposal period is not over. The goal is to choose projects in every riding in the country, regardless the colour of the riding, and to have a pan-Canadian, non-partisan approach to organizing a huge party to celebrate 150 years of our confederation. We also want to have an optimistic approach to the future in order to leave a lasting legacy in the context of Canada's 150th.

Senator Dagenais: I want to bring you back to something that was in the news last week. The CBC criticized your colleague, the Minister of National Revenue, Diane Lebouthillier, for not speaking English. I hope you imagined the outcry this would have caused if the French media in Quebec had said such a thing about a unilingual Anglophone minister. I believe there are a few of those in your government. Have you taken any measures to call the CBC to order and defend the honourable member for Gaspésie?

Ms. Joly: Our public broadcaster, CBC/Radio-Canada, is independent. It is not for me to tell it how to do its job. One thing is for certain, the issue of bilingualism is very important. It is a priority for our government and the Prime Minister has said

80 millions de dollars à octroyer. Nous avons choisi parmi les différents projets, et c'est la même chose pour l'enveloppe de 100 millions de dollars qui est consacrée aux projets communautaires.

Nous savons que les projets soumis par des organisations de partout au pays, dans tous les coins du pays, représentent un total d'environ 500 millions de dollars. Certains de ces projets demandent des fonds qui peuvent aller de 50 000 \$ jusqu'à 5 millions de dollars. De plus, nous avons fait une entente avec les fondations communautaires, qui regroupent 191 fondations dans l'ensemble du pays, pour qu'elles offrent des subventions jusqu'à un maximum de 15 000 \$ afin de soutenir des petits projets partout au pays.

Notre objectif dans le cadre du 150^e est d'adopter une approche ascendante pour appuyer les collectivités dans l'ensemble du pays, dans toutes les circonscriptions, de sorte à arriver à une approche beaucoup plus communautaire pour les célébrations du 150^e.

La sénatrice Poirier : Est-ce que les projets ont été approuvés? Est-ce que ce processus est terminé, ou a-t-il commencé?

Mme Joly : Les projets signature pancanadiens sont presque tous approuvés. Vous comprendrez que nous avons été élus et que, rapidement, nous avons tenté de donner une nouvelle orientation aux dossiers. Nous trouvions que quatre thématiques n'étaient pas assez soutenues dans la vision de l'ancien gouvernement, comme je l'ai mentionné dans mon discours d'ouverture, soit les dossiers de la jeunesse, de l'environnement, de la réconciliation avec les peuples autochtones, et de l'inclusion et de la diversité, notamment la dualité linguistique.

Voilà pourquoi nous avons travaillé pour avoir des projets qui puissent être approuvés, mais qui respectent aussi ces thématiques. Maintenant, nous arrivons à l'étape où nous commencerons à approuver les projets communautaires, mais la période de propositions n'est pas terminée. Le but est de choisir des projets dans toutes les circonscriptions du pays, peu importe la couleur de la circonscription, et d'avoir une approche pancanadienne, non partisane, pour préparer une grande fête qui célébrera les 150 ans de notre Confédération. Nous voulons aussi avoir une approche optimiste par rapport à l'avenir pour pouvoir laisser des legs durables dans le contexte du 150^e.

Le sénateur Dagenais : Je vais vous ramener sur un sujet qui était d'actualité la semaine dernière. La CBC a dénoncé votre collègue, la ministre du Revenu national, Diane Lebouthillier, parce qu'elle ne parle pas l'anglais. J'espère que vous avez imaginé le tollé que ceci aurait provoqué chez les anglophones si un média francophone du Québec avait fait une telle sortie contre un ministre unilingue anglophone, et je crois qu'il y en a quelques-uns au sein de votre gouvernement. Est-ce que vous avez pris des mesures pour ramener à l'ordre la CBC et défendre la députée de la Gaspésie?

Mme Joly : Il est sûr que CBC/Radio-Canada, en tant que radiodiffuseur public, est indépendante. Ce n'est pas à moi de lui dire comment faire son boulot. Chose certaine, la question du bilinguisme est très importante : c'est une priorité pour notre

so many times. There are a record number of ministers who are bilingual within our cabinet. What is more, there is a real willingness to learn the second official language. I can tell you that I have seen that my colleagues want to improve their English and their French. I am already seeing my colleagues gaining the confidence, little by little, to ask and answer questions in French, and vice-versa. The ultimate goal is to achieve a very high level of bilingualism within our cabinet and government, and generally among all the elected members and all parliamentarians. I discuss this issue quite often with my parliamentary secretary colleague, but also with my parliamentary colleagues in general.

Senator Gagné: Minister Joly, the Prime Minister asked you to work with the President of the Treasury Board to ensure that federal services are provided in full accordance with the Official Languages Act. As we all know, Bill S-209, An Act to amend the Official Languages Act (communications with and services to the public) was introduced in the Senate by Senator Maria Chaput and is now at second reading stage. I wanted to know if you believe that changes to the legislation are needed. If so, what changes?

Ms. Joly: That is a conversation I will have the opportunity to have with many of you, including Madam Chair, and quite soon in fact. However, I think there are different ways to improve the vitality of minority language communities and that we can address the issue in different ways.

I'll tell you what I have in mind. Yes, there is the bill. However, I will be launching public consultations shortly on ways to support Canadian content in the digital age. I hope that the different minority language communities will take part because we are very certainly going to use the lens of linguistic duality and the importance of minority language communities. The general observation is that changes in how information is being consumed with the arrival of new technologies are having an impact, including on the different communication tools used by the minority language communities.

That is why we want to adopt a more comprehensive approach and examine this issue. I have read the bill and I would be pleased to talk about it at greater length with my colleagues.

Senator Fraser: I have a comment to make first. With all due respect to my colleague, never touch the journalistic content of CBC/Radio-Canada.

Now I will continue by being parochial for a moment. We are here for this reason, among others. As you may know, there are roughly as many Anglophones in Quebec as there are Francophones in the rest of the country. By last count,

gouvernement, et le premier ministre l'a dit à plusieurs reprises. Il y a un nombre record de ministres qui sont bilingues au sein de notre conseil des ministres. De plus, il y a une réelle volonté d'apprendre la seconde langue officielle. Je tiens à vous dire que j'ai pu constater que mes collègues souhaitent améliorer leur anglais et leur français. Je vois déjà mes collègues prendre confiance en eux peu à peu pour poser des questions en français ou répondre à des questions en français, et vice-versa. L'objectif est que, à terme, nous puissions atteindre un très haut niveau de bilinguisme au sein du conseil des ministres et du gouvernement, et de façon générale, parmi tous les élus et tous les parlementaires. C'est une question dont je discute très souvent avec mon collègue secrétaire parlementaire, mais aussi avec mes collègues parlementaires de façon générale.

La sénatrice Gagné : Madame la ministre Joly, le premier ministre vous a demandé de travailler en collaboration avec le président du Conseil du Trésor pour vous assurer que les services fédéraux soient dispensés en conformité totale avec la Loi sur les langues officielles. D'autre part, nous savons très bien que le projet de loi S-209, Loi modifiant la Loi sur les langues officielles (communications et services destinés au public) a été déposé au Sénat par la sénatrice Maria Chaput et qu'il est maintenant à l'étape de la deuxième lecture. Je voulais savoir si vous croyez que des changements à la loi s'imposent. Le cas échéant, lesquels?

Mme Joly : C'est une conversation que j'aurai l'occasion d'avoir avec plusieurs d'entre vous, notamment avec Mme la présidente, et très bientôt, d'ailleurs. Cependant, je pense aussi qu'il y a différentes façons d'améliorer la vitalité des communautés linguistiques en situation minoritaire, et que nous pouvons aborder la question de différentes façons.

Je vous explique ce que j'ai en tête. Oui, il y a le projet de loi; cependant, j'aurai l'occasion sous peu de lancer des consultations publiques sur la façon de soutenir le contenu canadien dans l'ère numérique. J'espère que les différentes communautés linguistiques en situation minoritaire y participeront, parce que nous allons très certainement utiliser la lentille de la dualité linguistique et l'importance des communautés linguistiques en situation minoritaire. Ce qui peut être perçu, c'est que les changements en matière de consommation de l'information, liés aux nouvelles technologies, ont un impact, notamment sur les différents outils de communication utilisés par les communautés linguistiques en situation minoritaire.

C'est donc pour cette raison que nous voulons adopter une approche plus globale et examiner cette question. En outre, j'ai eu l'occasion de prendre connaissance du projet de loi, et je serai heureuse d'en parler un peu plus longuement avec mes collègues.

La sénatrice Fraser : D'abord, j'aurais une petite remarque. Avec tout le respect que je dois à mon collègue, ne touchez jamais au contenu journalistique de CBC/Radio-Canada.

Maintenant, je vais continuer à prêcher pour ma paroisse. Nous sommes là pour cette raison, entre autres. Vous savez sans doute que même s'il y a à peu près autant d'anglophones au Québec que de francophone dans le reste du pays, les anglophones

Anglophones in Quebec are receiving roughly 13 per cent of the federal budget's funding for minority communities. Can we reasonably hope for an improvement in this immense disproportion? I am not asking you to cut the budget for Francophones, but to increase the slice of the pie.

Ms. Joly: As part of the public consultations for drafting the road map, my objective is to understand the needs, but also to draw out the best solutions for supporting the vitality of the communities, including Anglophone minority communities in Quebec. To me, it is not necessarily about promoting English, but about the vitality of the linguistic communities. That is why I would be pleased to meet with the organizations, including the Quebec Community Groups Network. I generally want to understand how we can support the community, whether that means supporting a cinematic production, or supporting communications, through different programs. I am certainly open to these issues and have had the opportunity to discuss them with various counterparts in Quebec, such as ministers within the Quebec government.

The Chair: Thank you. Minister, since there are no more questions from the senators, I want to thank you and your colleagues for your generosity and for agreeing to appear before the committee. This was your first visit, but I know it will not be your last.

Ms. Joly: I am sure of that.

The Chair: I can tell you that based on your comments here this evening we are already seeing you as an ally to official language minority communities. We see that in the initiatives you are undertaking and the concrete actions you have taken with your colleagues. We thank you for that. We are pleased to have an ally and a true champion.

Thank you, minister, for being here with us this evening. Dear colleagues the meeting is adjourned.

(The committee adjourned.)

du Québec reçoivent au dernier mot environ comme 13 p. 100 du budget fédéral consacré au financement des communautés minoritaires. Est-ce qu'on peut raisonnablement espérer une amélioration de cette immense disproportion? Surtout pas en coupant le budget qui est octroyé aux francophones, mais bien en augmentant la tarte.

Mme Joly : Dans le cadre de mes consultations publiques pour la rédaction de la feuille de route, mon objectif est de comprendre les besoins, mais de dégager aussi les meilleures solutions pour soutenir la vitalité des communautés, y compris la communauté anglophone qui est en situation minoritaire au Québec. Donc, pour moi il ne s'agit pas nécessairement d'une promotion de l'anglais, mais de la vitalité linguistique des communautés. C'est pourquoi je serai heureuse de rencontrer les organisations, notamment le Quebec Community Groups Network. De façon générale, je désire comprendre comment nous pouvons soutenir la communauté, qu'il s'agisse d'appui, par exemple, à la production cinématographique, ou d'appui aux communications, dans différents programmes. En outre, je suis très certainement ouverte à ces questions, dont j'ai aussi eu l'occasion de discuter avec différents homologues québécois, tels des ministres au sein du gouvernement québécois.

La présidente : Merci. Madame la ministre, comme il n'y a pas d'autres questions de la part des sénateurs, je tiens à vous remercier, ainsi que vos collègues, de votre générosité et d'avoir accepté de comparaître devant le comité. C'était votre première visite, mais je sais que ce ne sera pas la dernière.

Mme Joly : J'en suis convaincue.

La présidente : Je peux vous dire que, d'après vos commentaires de ce soir, nous voyons déjà en vous une alliée des communautés de langues officielles en situation minoritaire. Nous le voyons dans les initiatives que vous avez entreprises et les actions concrètes que vous avez menées avec vos collègues, dont nous vous remercions. Nous sommes heureux d'avoir une alliée, et ce dont nous avons surtout besoin, c'est d'une championne.

Merci, madame la ministre, d'avoir été avec nous ce soir. Chers collègues, la séance est levée.

(La séance est levée.)

APPEARING

Monday, April 18, 2016

The Honourable Mélanie Joly, P.C., M.P., Minister of Canadian Heritage.

WITNESSES

Monday, March 21, 2016

Office of the Commissioner of Official Languages:

Graham Fraser, Commissioner of Official Languages;
Ghislaine Saikaley, Assistant Commissioner, Compliance Assurance Branch;
Mary Donaghy, Assistant Commissioner, Policy and Communications Branch;
Pascale Giguère, Senior Counsel and Manager, Legal Affairs Branch.

Monday, April 11, 2016

Office of the Commissioner of Official Languages for New Brunswick:

Katherine d'Entremont, Commissioner of Official Languages for New Brunswick.

Office of the French Language Services Commissioner of Ontario:

François Boileau, French Language Services Commissioner.

Monday, April 18, 2016

Quebec Community Groups Network:

Dan Lamoureux, President;
Sylvia Martin-Laforge, Director General.

Canadian Heritage:

Hubert Lussier, Assistant Deputy Minister, Citizenship, Heritage and Regions;
Jean-Pierre C. Gauthier, Director General, Official Languages Branch, Citizenship, Heritage and Regions.

COMPARAÎT

Le lundi 18 avril 2016

L'honorable Mélanie Joly, C.P., députée, ministre du Patrimoine canadien.

TÉMOINS

Le lundi 21 mars 2016

Commissariat aux langues officielles :

Graham Fraser, commissaire aux langues officielles;
Ghislaine Saikaley, commissaire adjointe, Direction générale de l'assurance de la conformité;
Mary Donaghy, commissaire adjointe, Direction générale des politiques et des communications;
Pascale Giguère, avocate principale et gestionnaire, Direction des affaires juridiques.

Le lundi 11 avril 2016

Commissariat aux langues officielles du Nouveau-Brunswick :

Katherine d'Entremont, commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick.

Commissariat aux services en français de l'Ontario :

François Boileau, commissaire aux services en français.

Le lundi 18 avril 2016

Quebec Community Groups Network :

Dan Lamoureux, président;
Sylvia Martin-Laforge, directrice générale.

Patrimoine canadien :

Hubert Lussier, sous-ministre adjoint, Citoyenneté, patrimoine et régions;
Jean-Pierre C. Gauthier, directeur général, Direction générale des langues officielles, Citoyenneté, patrimoine et régions.